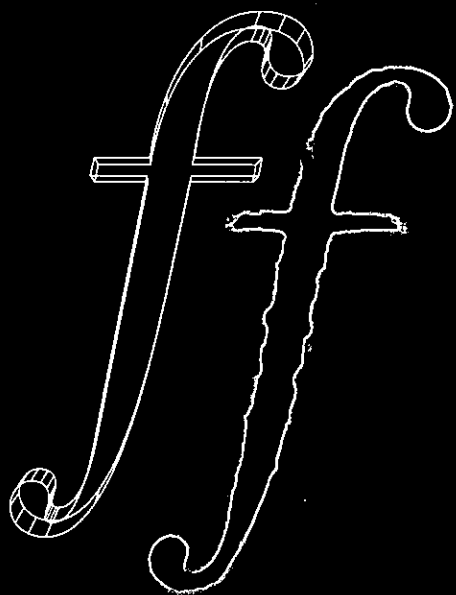


f r a n c e
o r u m

NOUVELLE SÉRIE • n° 28 10 €



ff

*Crise
et tremblement*

S o m m a i r e

France-Forum • n° 28 • Nouvelle série • décembre 2007

Éditorial	3
-----------------	---

CRISE ET TREMBLEMENT

Les données de la crise par Jean-Jacques Perquel	4
Comment une arnaque immobilière crée une crise mondiale par Max Peyrard	8
Premiers enseignements de la crise financière par Christian de Boissieu	20
Les autorités en veille - Interview de Michel Prada par Charles Delamare	26
L'économie allemande en 2007 : crise et essoufflement par Henri Ménudier	32

RAYMOND BARRE ET FRANCE-FORUM

Raymond Barre, notre ami par Jean Aubry	40
Adieu à Raymond Barre par Philippe Marchat	43
Un anniversaire : France-Forum	47

DOSSIERS ET ÉTUDES

Actualité de Clausewitz par René Foch	50
A la recherche de la gauche perdue par Gérard Vanier	54
Le système concordataire des cultes reconnus par Jean Chélini	58
Les embarras de Washington par Jean-Marie Daillet	60

MOTS ET HUMEURS

Quand le dollar s'effondrera par Charles Dasville	65
Quand la monnaie se globalisera par Charles Delamare	66
Le dictionnaire du sens interdit par André Le Gall	68

LA CHRONIQUE DES LETTRES ET DES ARTS

La vie littéraire par Philippe Sénart	69
Retour à Berlin par Albert Kalaydjian	73

NOTES DE LECTURE

A mon corps défendant, l'Occident de <i>Chahdortt Djavann</i> par Christian Savès	75
Un Empire convoité : le Maroc et « les Puissances » de <i>Philippe Marchat</i> par Roselyne Vandon	76
Esquisse d'une démocratie nouvelle de <i>Gérard-David Desrameaux</i> par Charles Delamare	78
Les femmes et Jésus de <i>Henri Froment-Meurice</i> par Catherine Bruno	78
Adrien Marquet, les dérives d'une ambition, de <i>Hubert Bonin, Bernard Lachaise et Françoise Taliano des Garets</i> par Albert Kalaydjian	80
Chine brune ou Chine verte ? de <i>Benoît Vermader</i> par Jacques Mallet	82
L'Europe chrétienne ? une excursion de <i>J.H.H. Weiler</i> par Jean Chélini	83

Crise et tremblement

Le piquant dans les crises du capitalisme, c'est que chacune est différente des précédentes. D'où surprise, gâchis et tremblements. Si l'on se force un peu, comme Schumpeter, on parle alors de "destruction créatrice".

La crise qui, au milieu de 2007, a surgi de la débauche des prêteurs en "subprime" est particulièrement sournoise. La méthode de la titrisation, utilisée à une échelle planétaire, consiste à repasser le risque d'un prêteur à l'autre, d'un autre à l'un et ainsi de suite. A tel point que, comme le Mistigris, on ne sait plus où il est allé se nicher ! Soudain on apprend que l'UBS, Merrill Lynch ou la Deutsche Bank ont perdu des milliards de dollars, à cause de la faillite (du "default") de milliers de pauvres diables aux Etats-Unis. D'où vient cet argent en fin de compte ? Des dépôts opérés par d'autres pauvres diables en Europe, en Chine ou au Japon. Par les canaux multiples de la mondialisation, l'inquiétude s'est alors répandue, dans une flambée d'internet. Elle ne se dissipera pas de sitôt. Jusqu'où s'insinuera la défiance que l'on tente de dissimuler sous des propos rassurants ? Quelles conséquences en résulteront ? Raymond Barre nous manque cruellement pour analyser ces problèmes et proposer des solutions. Nous lui rendons hommage dans ce numéro.

Nous avons posé ces questions à d'autres éminents praticiens. A la différence des

augures officiels, ils ne sont pas tenus de vaporiser l'optimisme sur tous leurs propos.

Nous remplissons ainsi le devoir qui a été fixé, il y a cinquante ans à la naissance de *France-Forum*. Depuis 1957, la presse d'opinion dont nous nous réclamons pleinement, à propos de cet anniversaire, a été décimée. Elle ne constitue plus qu'une mince cohorte au sein du monde, qui s'appelle, par antiphrase (on le croirait parfois), celui de l'information. Notre survie et celle de nos compagnons de lutte, s'avère d'autant plus indispensable au bon fonctionnement de la démocratie. Nous exhortons nos lecteurs et abonnés, si fidèles, à se pénétrer de cette évidence, malgré les pressions, les tentations, les distractions dont ils font l'objet. La presse d'opinion fait passer le souci de la vérité, de la sincérité de l'honnêteté intellectuelle avant celui de la rentabilité. Une prétention très mal considérée de nos jours !

Nous proclamons chaque trimestre qu'il existe une autre logique, une autre exigence que celle de l'économie, fut-elle globale, fut-elle génératrice de progrès matériel, fut-elle détentrice de pouvoir.

Nous n'en sommes pas félicités ! Mais qu'importe ! Nous abordons notre cinquante et unième année d'existence. Avec toutes nos dents !

Le comité de rédaction

Les données de la crise

par Jean-Jacques PERQUEL

*Petite introduction à un monde, mal connu du public et de beaucoup de nos lecteurs.
Où l'on s'aperçoit que les plus sophistiqués ne sont pas toujours les plus sages.*

La période actuelle est caractérisée : 1/ par l'existence d'une énorme masse mondiale due essentiellement aux déficits de la balance commerciale US et à la multiplication de la masse initiale par le développement d'opérations financières « à effet de levier ». Cela produit une augmentation de la demande d'où un énorme déficit commercial auprès des pays émergents et une inflation dans les secteurs de l'immobilier, de la bourse, à la rigueur des objets d'art, toutes choses que les nouveaux pays ne peuvent fournir.

2/ Le système se rééquilibre, au plan international par un afflux de capitaux arabes, chinois, indiens, etc... vers les Etats-Unis et l'Europe, assurant à nos pays un développement assez satisfaisant.

3/ Au plan interne US, le secteur le plus vulnérable est, comme dans les années 90, la bulle immobilière. Celle-ci est caractérisée par un endettement des ménages multiplié grâce à la hausse des prix des logements. Cela permet au public d'augmenter ses achats immobiliers à tempérament et de payer ses achats de biens de consommation. A la différence des années 90 le financement de ces opérations spéculatives n'est plus effectué directement par les banques mais par tout un mécanisme de « titrisation » qui aggrave l'opacité du système. Lorsque dans les années 90 les banques se sont trouvées en difficulté du fait des excès immobiliers et des « junk bonds », le gouverneur de la FED, Alan Greenspan, a bloqué pendant trois ans le taux court à 3% autorisant les banques à emprunter à ce taux et à acheter avec ces fonds des emprunts longs dont le taux a varié pendant la période de 5,5 à 6,5%... sans limitation de montant. (Ainsi Kidder Peabody a réussi à faire, à un moment, ce genre de transformation à hauteur de 98 fois ses fonds propres). Cette fois-ci les banques ont découvert les dérivés de crédit. Elles ont créé des « collaterized debt obligations » C.D.O.s et des « collaterized loan obligations » C.L.O.s.

4/ Celles-ci sont émises par des « special purpose vehicles » S.P.V.s. Leurs fonds propres fournis par les dites banques sont employés en titres de première catégorie, ce qui leur assure un rating AAA. Le SPV achète alors les « risques » des banques et les revend dans des « packages » de catégories variables depuis des titres AAA jusqu'à des « equities » où le risque est total. En fait les investisseurs prennent alors le risque du type de titre qu'ils acceptent contre une commission d'autant plus forte que le risque est plus important. Mais le résultat est triple : d'une part *le risque est dilué* chez des institutionnels, pour qui cela ne représente qu'une faible part de leurs actifs. Ils peuvent courir ce risque s'ils n'exagèrent pas leurs investissements dans ces produits. D'autre part *les banques disséminent parfois ces obligations dans des fonds* (genre fonds de trésorerie) pour en améliorer le bénéfice sans faire suffisamment remarquer au public le risque qu'elles lui font courir. Enfin les banques se laissent entraîner vu la forte rentabilité de ces titres à *devenir « des arroseurs arrosés »* en se laissant aller à acheter elles-mêmes des risques émis par des SPV de leurs confrères.

La crise

On trouve les effets de l'analyse précédente. Elle commence d'abord par la découverte du scandale des « subprimes », c'est-à-dire des prêts avec une garantie de ressources insuffisantes. En effet beaucoup de vendeurs d'immeubles à une époque où le marché commençait à être saturé faisaient croire à des particuliers qu'il suffisait d'exagérer le montant de leurs ressources pour qu'ils puissent obtenir des banques des crédits permettant des achats, à découvert, de logements. Il semble que 50% des achats de « subprimes » (sur un total de 400 milliards de dollars) ait été effectué dans ces conditions alors qu'il y a sur le marché 9,8 mois de constructions vides à vendre ou à louer. Il faut ajouter à ce montant 200 milliards de dollars de crédits, un peu meilleurs. A ce moment la crise devient bancaire aux Etats-Unis mais aussi en Europe où des banques et compagnies d'assurances ont dû provisionner d'importants impayés. HSBC, Axa, Oddo ont été les premières victimes, suivies par des banques allemandes qui avaient investi sur leurs fonds propres. Mais l'affaire a pris une proportion accélérée avec la déconfiture de la banque Northern Rock en Angleterre.

Les thèses en présence et les essais de solutions

Dès que la situation semble empirer deux thèses sont en présence. La thèse classique, de Gide à Robbins, consiste à considérer que des faillites sont utiles pour « assainir » la situation. Elles permettent d'éliminer les excès de la spéculation. C'est celle qu'a préconisée Merwin King, gouverneur de la Banque d'Angleterre, même lorsque les queues devant Northern Rock s'allongeaient et que tous les titres des anciennes « building societies » (sociétés d'épargne logement), devenues banques, s'effondraient en Bourse. Mais déjà la thèse que l'on pourrait qualifier de

Friedmanienne (forme améliorée de la pensée Keynesienne en matière de masse monétaire) a pris de l'importance. On a eu trois réactions, celle du gouverneur de la FED, Bernanke, qui a un peu augmenté la masse monétaire fournie à vue ou à échéance courte, baissant ensuite de 50 points le taux de l'escompte puis le taux de base. En même temps le président de la BCE, Jean-Claude Trichet, a augmenté très considérablement le montant fourni à vue (96 milliards d'euros) somme renouvelée partiellement les jours suivants, et n'a pas pratiqué la hausse des taux prévue pour septembre. Mais surtout le chancelier de l'Echiquier anglais Alistair Darling a stoppé la spéculation en annonçant que tous les déposants seraient intégralement remboursés, en particulier ceux de Northern Rock.

Les conséquences

Immédiates. La première a été une panique dans tous les organismes financiers. On a suspendu toutes les opérations avec apport d'argent, retardant les introductions en bourse (IPOs) arrêtant tous les prêts pour rachat d'entreprise. Cela a provoqué une baisse sensible des bourses et du prix des matières premières. Mais les mesures prises ont, pour le moment, ramené la confiance. L'annonce de mauvais résultats de grandes banques, UBS, Lehman, Merrill Lynch a provoqué un « lâche soulagement » et une hausse des cours car le public pouvait constater que cela ne mettait nullement en cause leur solidité, même si cela détériorait leurs résultats 2007.

A plus long terme. L'analyse qui avait été faite avant la crise se révèle exacte.

La technique des CDOs-CLOs qui diffuse les risques dans le public *a permis d'éviter la crise systémique.* Il faut noter cependant l'existence d'une petite activité spéculative tout à fait anormale sur des opérations qui ont touché le public, ex. fonds de trésorerie dits dynamiques, où l'on avait « omis » d'indiquer au public les risques qu'il courait. Mais, hors ces excès, toutes les pertes se retrouvent et se retrouveront car le système de prêts 2-28 qui consiste à majorer au bout de deux ans les montants à rembourser pendant vingt-huit ans ensuite, va encore provoquer des faillites et des pertes chez les institutionnels qui ont souscrit les CDO. On peut espérer que ceux-ci n'ont pas exagéré le pourcentage des risques qu'ils ont souscrits.

Que faire ?

Cette « petite » crise a révélé le problème de base du monde occidental. Celui-ci en effet se développe grâce au système du circuit américain : importations de produits étrangers à bas prix ce qui bloque l'inflation mais crée une masse monétaire mondiale importante qu'il faut que les pays exportateurs renvoient impérativement aux USA pour que le système puisse fonctionner. L'affaire des « subprimes » a été une alerte sérieuse.

En théorie il y a trois solutions : on peut bloquer le système en provoquant une crise mondiale beaucoup plus forte que celle de 1929 à 1936 mais qui « assainit » la situation. On peut provoquer un choc salutaire en supprimant le dollar comme en Allemagne le reichsmark. Cela provoque “l’euthanasie du rentier” mais paraît politiquement impensable. Reste enfin l’élargissement de la masse monétaire au risque d’un peu d’inflation. Cela permet de résorber les endettements excessifs, c’est cette solution que semblent accepter, de mauvaise grâce, les banques centrales. Cela a pour effet de ramener la confiance et de permettre la continuation de l’essor international.

Jean-Jacques PERQUEL

LES LIVRES DE NOS COLLABORATEURS ET AMIS

Gérard-David Desrameaux
**« Esquisse d’une
démocratie nouvelle »**

Ed. Lanore

Pierre Gerbet
**« La construction
de l’Europe »**

(4^{ème} édition) Ed. Armand Colin

René Rémond
« Chroniques française 1973-2007 »

Ed. Bayard

A paraître au 1^{er} trimestre 2008

Christian Savès

« Sépulture de la démocratie »

(Thanatos et politique)

Ed. L’Harmattan-collection « Questions contemporaines »

Comment une arnaque immobilière crée une crise mondiale

par Max PEYRARD

Le mécanisme des erreurs, décrit ici avec talent et clarté, ressort du péché originel (ou du moteur) du capitalisme : la recherche du profit maximum. Mais que fait donc la police ? (comme on dût).

Des défauts de paiement sur des prêts hypothécaires *uniquement américains* sont-ils à même d'engendrer une *crise financière généralisée*, assortie d'une crise bancaire ? Pour tenter de répondre à cette question, il faut successivement examiner :

- Le mécanisme des prêts « *subprime* » ;
- La course au rendement et l'enchaînement des responsabilités
- L'éclatement de la crise de liquidité, épilogue du laxisme monétaire américain
- L'exportation (la mondialisation) de la crise immobilière américaine
- Quelle sortie de crise du cycle des prêts immobiliers aux Etats-Unis ?
- Le renforcement en cours de la stabilité financière dans l'Union européenne.

1- L'arnaque : le mécanisme des prêts « subprime » (*subprime mortgage loans*)

Aux Etats-Unis, depuis quelques années, une bulle du crédit immobilier permet à **50 000 courtiers en crédit immobilier hypothécaire** de faire miroiter aux ménages pauvres « sans revenu, sans travail et sans actifs » (*no income, no job and assets - NINJA*) (comme les travailleurs émigrés sans bulletin de salaire), de s'enrichir en faisant construire un logement qu'ils pourront revendre beaucoup plus cher ultérieurement. Car il est admis que les bénéficiaires de ce prêt sans garantie réelle (*subprime*) n'ont pas les moyens de payer les mensualités de remboursement du prêt et ne peuvent s'en tirer que si les prix continuent de monter (beaucoup) sur le marché de l'immobilier. En effet, les emprunteurs ont un ratio dette/revenu qui dépasse 55%, et/ou un ratio prêt/valeur du bien qui excède 85%. Les crédits « *Alternative-A – Alt-A* » sont ceux consentis aux ménages à peine solvables, qui ne dépassent pas les ratios précédents, mais qui ne disposent que de références incomplètes. Ces crédits *subprime* sont passés de 150 milliards de dollars en 2000, à 600 milliards en 2005.

La demande de prêt du ménage insolvable est présentée à **une banque spécialisée en crédit immobilier**, les 25 plus grandes totalisant 90% du marché. Si le prêt est accepté, le courtier touche sa commission et les fonds sont versés à l'emprunteur, qui peut ainsi payer le constructeur. La banque spécialisée ne peut « nourrir » les prêts car elle n'a pas de dépôts, et les cède dans les 2 ou 3 mois à une/des banque(s) d'affaires.

La banque d'affaires regroupe un millier de prêts dans l'actif d'un fonds commun de créances qui émet en contrepartie des obligations par titrisation et transformation en instruments de dette grâce à l'utilisation de techniques de rehaussement du crédit : collatéralisation ; hiérarchisation en différentes tranches : super senior (tranche AAA) ; senior (tranche A) ; mezzanine (tranches B à E) ; dette junior (tranche F) que **les agences de notation** notent, sauf les 10% à plus haut risque. Ces « conduits », (véhicules hors bilan), et « *structured investment vehicles – SIV* » ne sont pas inscrits dans les bilans des banques et donc sont hors du champ réglementaire, les banques n'étant pas obligées de les garantir par des réserves, tout en proposant d'intéressantes rémunérations.

La banque d'affaires vend ces différentes tranches à des **investisseurs** : ceux qui recherchent la sécurité absolue (comme les caisses de retraite) acquièrent seulement les tranches notées AAA, mais les fonds spéculatifs (comme les *hedge funds*), ou certaines banques pratiquant une « gestion dynamique », achètent les tranches les plus risquées mais bien mieux rémunérées. Se développe donc un phénomène de « mutualisation » du risque et une dispersion de celui-ci.

La majeure partie des règlements par les investisseurs se fait au moyen d'émission de « *Commercial Papers - CP* », en particulier des « *Asset Backed Commercial Paper – ABCP* », généralement à 90 jours, qui représentaient 1300 milliards de dollars au début août 2007, *soit presque la moitié de l'encours total du marché mondial des CP*. Pour le cas où les CP se placeraient mal, les banques accordent en outre des lignes de crédit, qui, si elles sont utilisées, retournent dans leurs bilans.

Les investisseurs bénéficient d'un surcroît de rendement par rapport aux bons du trésor (*treasuries*) de même notation (*rating*) et de même maturité. En particulier, la notation des tranches *super senior* (AAA) et *senior* (A) est attribuée en raison de l'appartenance à une structure donnée, et non pas pour la qualité de la dette qu'elles contiennent.

A partir de 2005, les 2/3 des prêts *subprime* accordés sont des « 2-28 », avec un taux d'intérêt très bas pendant 2 ans (le temps de construire la maison), suivi d'une période de 28 ans avec un taux indexé sur le taux variable du marché, qui, circonstance aggravante, a coïncidé avec la hausse des taux d'intérêt par la Banque fédérale de réserve (la *Fed*).

En effet, quand le prix de la maison augmente, le ménage emprunteur, soit la

revend et rembourse son prêt, soit, plus souvent, obtient un nouveau crédit grâce à la hausse du prix du logement, ce qui lui permet de payer les intérêts du premier prêt. Les économistes américains appelle cela de la « Ponzi finance » mécanisme dont la solvabilité n'est pas assurée par un revenu mais par un renouvellement du crédit, selon le principe bien connu de la « boule de neige » ou « pyramide », où un intérêt est payé aux premiers déposants par les dépôts des suivants, procédé interdit en France. Charles Ponzi, dans les années 1920, avait ainsi grugé ses compatriotes de Boston à qui il promettait un intérêt faramineux pour un prétendu investissement en Californie.

C'est donc au terme de cette période de 2 ans, à bas taux d'intérêt, à partir du printemps 2007, que le taux de défaut de remboursement des prêts *subprime* atteint jusqu'à 70%, mettant en difficulté les banques trop engagées dans ces financements.

Du point de vue des banques, le risque a été bien géré puisque reporté sur les emprunteurs !

Or, les débuts de la crise immobilière américaine, mévente et baisse des prix de l'immobilier, peuvent être datés avec précision des mois de février/mars 2006 où elle est apparue dans les statistiques, même si elle a fait l'objet de commentaires surtout depuis janvier 2007. Mais beaucoup d'investisseurs ont été aveugles, ou, plutôt, aveuglés par les rendements proposés pour certains titres immobiliers !

2 - La course au rendement et l'enchaînement des responsabilités

Les différents acteurs du système financier ont tous une part de responsabilité.

Les banques dissimulent en quelque sorte les prêts *subprime* dans des circuits financiers « dynamiques » (qui sont très bien rémunérés compte tenu du risque encouru). La politique monétaire laxiste des Etats-Unis a encouragé les institutions financières à faire preuve d'imagination pour atteindre des rendements sur fonds propres de 15 à 25%. La banque qui conçoit le produit, est également souvent responsable d'une analyse insuffisante de la qualité du produit et de son refinancement.

Les modèles informatisés très sophistiqués utilisés par les banques et les *hedge funds* pour contrôler leurs risques, repérer les actions attractives et celles surévaluées, ont eux aussi été inefficaces au moment même où éclatait la crise de crédit, en août 2007. Ces modèles de gestion du risque sont basés sur une « courbe en cloche », ou distribution normale, dans laquelle la majeure partie des résultats se situent au milieu de la courbe et très peu aux extrêmes (*fat tails*). Mais, comme le montre l'histoire des crises financières, les bulles et les crashes surviennent dans les situations extrêmes, plus souvent que les courbes ne les prévoient. Dans ces cas de crises, il est très difficile d'apprécier le niveau de risque assumé et beaucoup de banques utilisent alors l'approche par la « *value at risk* » qui détermine la perte quotidienne maximum qu'un portefeuille peut supporter, calculée sur les données de la volatilité passée, dont l'augmentation indique au trader qu'il doit liquider sa

position. Mais si tous les traders prennent la même décision la volatilité va s'accroître bien au-delà de ce que le modèle a calculé, et la crise s'aggrave.

Depuis la crise de l'été 2007, **les agences de notation** révisent précipitamment leurs notes et on s'interroge maintenant sur la qualité des notations accordées précédemment. L'agence de notation étant payée par l'émetteur des titres notés, il y a là une source de conflit d'intérêts qui justifie les projets de réforme de cette pratique. C'est ainsi que l'agence de notation Moody's, après avoir durci ses critères de notation et changé ses hypothèses de volume de défaut de paiement, a dégradé plus de 33 milliards de titres financiers adossés à des prêts *subprime*, émis en 2006, et précédemment notés Ba, Baa ou A, et Standard & Poor's en a dégradé 23,4 milliards.

Pour obtenir des rendements toujours supérieurs, **certains investisseurs** ont arbitré pour un produit monétaire offrant un fort rendement, au détriment d'autres produits proposant un rendement inférieur, et ont investi sur des « produits exotiques » et le *subprime*.

L'investisseur final professionnel aurait aussi dû prendre garde que si un produit financier rapporte beaucoup plus qu'un emprunt d'Etat (noté AAA), il faut se poser la question de la justification de cet écart de rendement. Car la règle de base de la finance est simple : à un même niveau de risque sur une maturité similaire, deux produits financiers doivent offrir le même rendement.

La prime de risque a atteint des niveaux très bas ces dernières années, les investisseurs oubliant que tout actif financier, même noté AAA, doit comporter une marge (*spread*) par rapport au taux d'un placement sans risque. Historiquement, on constate qu'à la veille de l'éclatement d'une crise la prime est très faible à cause de l'optimisme excessif des investisseurs, et qu'elle tend à se rétablir à un niveau convenable, pendant la crise. De même, la prime de liquidité suit une trajectoire analogue et se reconstitue à l'occasion de la crise. Ce retour des deux primes à un niveau « normal » provoque inévitablement une chute de la valeur des actifs financiers. Depuis le début d'août 2007, les investisseurs considérant que la prime de risque est insuffisante, ne veulent plus acheter, ce qui asphyxie les vendeurs et provoque une crise de liquidité.

3 - L'éclatement de la crise de liquidité, épilogue du laxisme monétaire américain

La crise actuelle est sévère en raison de son origine, de sa complexité et de sa nouveauté par rapport aux crises précédentes. Le risque global des banques est évalué à 325 milliards de dollars et le marché interbancaire reste perturbé. Les pertes attendues sur le seul *subprime* sont évaluées par le Fonds monétaire international (FMI) à 170 milliards de dollars, à fin septembre 2007.

L'origine de la crise est à rechercher dans la politique monétaire laxiste de la Réserve fédérale américaine (la Fed) depuis 15/20 ans, sous la présidence d'Alan Greenspan. La Fed a alors pratiqué une politique délibérément laxiste pour éviter une

crise généralisée en 1998 lors de la débâcle du fond Long-Term Capital Management (LTCM), ensuite pour résister à partir de 1997 aux crises asiatique, russe, turque, brésilienne et argentine, puis à l'éclatement de la « bulle Internet » en 2000/2001, soit une crise financière environ tous les trois ou quatre ans, en assouplissant sa politique, ce qui a nourri « l'exubérance » et les tensions inflationnistes des années suivantes, en partie contenues grâce aux produits importés à bas prix de Chine et d'Asie, et l'astucieuse canalisation des dépenses des ménages vers l'immobilier.

Facteur aggravant, la banque hypothécaire américaine qui consent un prêt immobilier s'en dessaisit au bout de 2 ou 3 mois, le temps de le titriser. Comme le crédit est sorti du bilan, il est possible de consentir de nouveaux crédits. Ce qui a stimulé la croissance économique américaine. En outre, les innovations financières ont gonflé la masse des crédits dérivés et structurés qui est actuellement tout à fait disproportionnée par rapport aux capacités de remboursement réelles des emprunteurs sous-jacents.

Enfin ces nouveaux véhicules, *hedge funds* et « conduits », sont très dépendant de leurs emprunts aux banques ou des effets de levier ce qui les rend très sensibles à une crise de liquidité dont les banques prêteuses sont aussi les victimes.

Or il y a un risque potentiel de crise, dès lors que les actifs sont plus longs que les passifs car il y a en même temps risque de taux (en cas de remontée des taux) et risque de liquidité (du crédit à court terme) par manque de trésorerie.

L'éclatement de la crise est provoqué par la baisse récurrente du prix de l'immobilier, qui entraîne la recherche généralisée de liquidité qui se manifeste au début d'août 2007, par le renchérissement brutal des taux à très court terme et la « fuite vers la sécurité » (*flight to quality*) par une demande accrue des titres d'Etat, dont les taux s'écartent alors fortement des taux interbancaires (jusqu'à 2% d'écart).

Alors que le 7 août 2007, le *Federal Open Market Committee (FOMC)* avait maintenu le taux des *Fed Funds* inchangé à 5,25%, le 9 août, les banques ne veulent plus se prêter de l'argent entre elles, ce qui est un très mauvais signe, ou, à la rigueur, se prêtent uniquement dans le même pays ou sur la même place. Cette crise de crédit (*credit crunch*), ou de liquidité, se manifeste alors essentiellement aux Etats-Unis, la plupart des banques commerciales européennes étant capables de conserver les risques jusqu'au terme des crédits, grâce à leur collecte des dépôts à vue.

Les banques centrales, sont alors contraintes de réinjecter des liquidités. La Fed injecte 38 milliards de dollars le 10 août et autant le 26 septembre, et ramène le 17 août son taux d'escompte de 6,25 à 5,25% pour les échéances à 30 jours en admettant les *Asset Backed Securities (ABS)* à l'escompte. La Banque centrale européenne, injecte 95 milliards d'euros le 9 août, 61 milliards le 10, puis 40 milliards le 22 août et 50 milliards le 26 septembre, plus 3,9 milliards d'euros à son taux directeur

supérieur, 5%, celui de la facilité de prêt marginal. Changeant de position, la Fed, le 18 septembre, abaisse son objectif pour les *Fed Funds* à 4,75%, soit une baisse significative de 50 points de base, et l'accompagne d'une baisse du taux d'escompte de 5,75 à 5,25%.

L'intervention comme prêteur en dernier ressort des banques centrales calme provisoirement la crise de liquidité, mais la pression se maintient comme le montre l'écart persistant entre les taux interbancaires à 3 mois et les taux directeurs de la Fed.

La poursuite de la politique laxiste actuelle de la Fed sous la présidence de Ben Bernanke, peut s'expliquer par une économie américaine évoluant en dessous de son potentiel, sans perspectives d'amélioration durant les prochains trimestres, les ménages étant massivement touchés par la crise immobilière. Une hausse des taux, pour contrer la pression inflationniste, toucherait directement les investisseurs, dont les fonds de pension, et pas ceux qui ont initié ce processus des prêts *subprime* qui se sont débarrassés des titres à risque. Mais la lutte contre l'inflation est abandonnée, au moment où beaucoup de prix de matières de base sont en forte hausse : pétrole, matières premières (demande des pays émergents et politique agressive de la Russie, du Venezuela, etc...), produits agro-alimentaires (utilisés comme biocarburants).

La récente baisse des taux de la Fed contribue à la baisse du dollar et laisse le champ libre à l'inflation aux Etats-Unis, ce qui soulage, les promoteurs immobiliers chargés d'inventures, les banques hypothécaires dont les clients font défaut et éventuellement les ménages endettés, si le prix de leur bien se maintient, sans oublier un effet possible sur la balance commerciale américaine.

En définitive, l'économie américaine parvient ainsi à exporter ses risques.

4 – L'exportation (la mondialisation) de la crise immobilière américaine

Après le déficit budgétaire, et le déficit commercial, le système financier américain exporte maintenant le risque immobilier. En effet ces produits sophistiqués et/ou « dynamiques » ont été achetés par quelques banques d'Europe occidentale qui rencontrent de graves difficultés et des pertes par réduction des bénéfices (UBS, Deutsche Bank (2,2 milliards de pertes), Commerzbank), à l'image de certaines de leurs homologues américaines (Citigroup 6 milliards de pertes, Merrill Lynch (12,5 milliards de pertes), Bank of America, et surtout Bear Stearns, (moins 13,4 milliards de capitalisation), ou japonaise (Nomura : 10,5 milliards), et/ou quasi faillite (Northern Rock en Grande Bretagne, I K B, et SachsenLB en Allemagne, UBS 2,4 milliards).

En Grande-Bretagne, la Banque d'Angleterre avait décidé de ne pas approvisionner les marchés monétaires en liquidité, considérant qu'un tel soutien aurait pour effet d'accentuer « l'alea moral », c'est-à-dire les comportements à risque des institutions financières. Mais la quasi faillite de la Northern Rock, cinquième établissement de prêts hypothécaires du Royaume-Uni, qui se finançait habituellement

à 75% sur les marchés monétaires, à savoir par du court terme pour des crédits immobiliers longs, a contraint la Banque d'Angleterre à la renflouer, en lui prêtant à un taux majoré et utilisant des titres adossés à des créances comme garantie. Ce qui a entraîné une panique chez les clients de la banque, qui n'ont pas compris que sa solvabilité était confirmée par le régulateur britannique (Financial Services Authority - FSA) et a amené le Gouvernement à garantir la totalité de l'épargne confiée à l'établissement.

Changeant complètement de position par rapport à son attitude précédente, la Banque d'Angleterre a annoncé le 19 septembre qu'elle mettait 10 milliards de livres à la disposition des institutions financières asphyxiées par la crise de crédit, mais à des conditions plus onéreuses que le Libor, ce qui a eu pour effet de calmer les tensions sur l'interbancaire, et de dissuader les établissements d'en faire usage, craignant de voir leur réputation entamée !

L'échec de Northern Rock pour titriser un lot important de crédits immobiliers, a relancé la controverse entre partisans, plutôt anglo-saxons, du refinancement par titrisation de crédits immobiliers (*Residential Mortgage Backed Securities - RMBS*) mieux rémunérés pour les investisseurs mais n'offrant pas les meilleures sécurités juridiques, et les émetteurs de "covered bonds", obligations adossées à des crédits immobiliers, qui sont sécurisées et encadrées par une législation nationale, comme en France les obligations foncières et les émissions de la Caisse de Refinancement de l'Habitat (CRH), en Espagne les « cédulas » et en Allemagne les « Pfandbriefe ». Sans oublier que certains critiquent très violemment le système tripartite de supervision financière de la Grande-Bretagne, qui associe la FSA, la Banque d'Angleterre et le Trésor.

Le manque de liquidité s'est fait sentir jusqu'au Kazakhstan où la croissance atteint 10% en moyenne depuis 2000 et dont les entreprises locales ne trouvent plus à se refinancer, ce qui a provoqué une hausse des taux de 200 points de base, situation tendue que certains craignent de voir atteindre d'autres pays voisins en forte croissance, dont la Russie, où la moitié des introductions en Bourse des sociétés russes prévues au second semestre 2007 ont été repoussées.

Sur les marchés financiers, la chute des obligations *subprime* a entraîné un mouvement d'aversion au risque. Les primes de risque (*spreads*) sont brutalement remontées sur les obligations d'entreprises les moins bien notées, dites « *high yield* », comme en témoigne l'indice iTraxx Crossover, qui mesure le coût de leur couverture en Europe. L'agence de notation Standard & Poor's prévoit une augmentation du taux de défaut en 2008.

Outre un mouvement de « fuite vers la sécurité » (*flight to quality*) très prononcé, l'accès au marché du crédit s'est fortement durci, plusieurs émetteurs de très bonne qualité ayant dû reporter leurs émissions obligataires, tels Groupama, Arcelor Mittal, Prologis, alors que d'autres ont réduit la taille de leurs émissions et augmenté le rendement.

Les investisseurs veulent toujours investir dans des produits actions dé-corrélés du marché des actions. Or la globalisation financière (et la mondialisation économique) s'avèrent par définition, contradictoires avec la dé-corrélation des marchés et des classes d'actifs. On a pu aisément constater que *les marchés d'actions ont été la victime collatérale de la crise de liquidité en août 2007*, car se sont les marchés les plus liquides, les mieux informés et les plus régulés. Les investisseurs qui ont perdu la liquidité sur d'autres marchés non régulés et brutalement devenus non liquides, viennent chercher la liquidité sur les marchés actions, ce qui entraîne leur baisse, renforçant ainsi la corrélation entre les classes d'actifs, alors qu'il n'y a rien de commun entre une grande entreprise bénéficiaire et un crédit *subprime*.

La récente détérioration du marché du crédit affecte les conditions de financement futur des entreprises et la mise en place de nouvelles opérations de LBO, qui, comme le crédit immobilier se finançaient essentiellement par emprunts bancaires, en augmentant considérablement leur coût (KKR a dû revoir à la hausse les conditions de prêt dans le cadre du rachat d'Alliance Boots). Or les fonds d'investissements dans le non-coté (*private equity*) ont participé très activement au financement des fusions et acquisitions qui a fait s'envoler les places boursières.

Un risque de « Ponzi finance » pèse donc aussi sur le marché des LBO, dans la mesure où, ils revendent essentiellement à d'autres fonds. A la fin de 2004, les entreprises faisant l'objet des transactions entre fonds étaient valorisées 5 fois leur *Ebitda* (bénéfices avant prise en compte des frais financiers, impôts, écarts d'acquisition et amortissements) alors que depuis début 2007 les prix se rapprochent de 10 fois l'*Ebitda*. Or la solvabilité d'un fonds LBO dépend de sa capacité de vendre les entreprises pour rembourser leurs dettes en faisant une marge significative. Les acquisitions à des prix exagérés lors de la formation de la « bulle Internet » sont un autre exemple de spéculation conduisant à l'effondrement d'un marché. En outre, un coup de frein sur les opérations de LBO risque de peser sur les marchés d'actions qui restent sous la pression de la recherche de liquidité.

Les conséquences sur l'économie réelle seront sensibles. Même si la trésorerie des entreprises est positive, et l'autofinancement suffisant, celles-ci ont toujours besoin d'avoir accès à des lignes de crédit qui ne seront pas accordées aux mêmes conditions de taux et de renouvellement. La revalorisation des termes de crédit entraînera des conditions plus contraignantes, en particulier de taux. Actuellement, les crédits non titrisables, tels que ceux en faveur des PME ou de l'innovation sont considérés par les banques comme « trop coûteux en fonds propres » en raison de la réglementation prudentielle mise au point pour réduire le risque systémique (Comité de Bâle 2).

5 - Quelle sortie de crise du cycle des prêts immobiliers aux Etats-Unis ?

La croissance américaine va se maintenir à un taux durablement inférieur à son potentiel, le temps, probablement plusieurs trimestres, de purger les excès en matiè-

re de financement. Plusieurs crises bancaires ont trouvé leur origine dans des crises immobilières américaines en 1974 avec les Real Estate Investment Trusts –REIT, puis en 1988 avec l’effondrement des Savings and Loans Associations et la crise immobilière de 1990 à 1995.

En 2007, la crise intervient dans un contexte économique relativement favorable, tant sur la scène américaine qu’internationale, mais il y a un risque qu’elle entraîne sinon une récession tout au moins une croissance « molle » aux Etats-Unis, qui pourrait se répercuter sur la croissance économique, en Asie comme en Europe.

Aux Etats-Unis, la construction de logements neufs s’est réduite de 40% et le stock de maisons à vendre a doublé, entraînant des faillites (New Century, le numéro 2 du *subprime* en avril, American Home Mortgage en août, et Countrywide le leader du prêt immobilier tire sur une ligne de crédit de plus de 10 milliards de dollars).

Certaines statistiques montrent aussi une augmentation du chômage, et le marché de l’automobile a chuté de 10%, indicateurs qui vont peser sur les marchés actions. Les entreprises, touchées par la réduction du crédit vont réduire leurs investissements en 2008 et le déficit budgétaire fédéral ne permet pas de pratiquer une relance par les dépenses publiques.

Le super-fonds « Master-Liquidity Enhancement Conduit – M-LEC », surnommé le « super – SIV », peut-il offrir une solution comme acheteur en dernier ressort ? Créé par Citigroup, Bank of America et JP Morgan Chase, avec la bénédiction du Trésor américain, ce fonds de 100 milliards de dollars a pour but d’aider à rétablir la confiance en rachetant les actifs des SIV en difficulté (dits « SIV orphelins » parce que non adossés à une banque), en considérant que les investisseurs restent disposés à acheter des actifs de bonne qualité, mais ne veulent plus un mélange de bons et de mauvais actifs comme c’est le cas dans beaucoup de ces SIV. En remarquant que Citi Group est la plus exposée aux ABCP de mauvaise qualité, ainsi que certains établissements britanniques.

Il reste à déterminer les conditions des rachats, et l’éventualité d’une participation des SIV et des banques européennes, ainsi que des banques d’investissement, sans oublier que les banques qui montent ce projet sont les mêmes que celles qui ont fait de mauvaises évaluations des titres de dette et qui sont à la base des problèmes. Les SIV participants supporteront des frais élevés de gestion pour les actifs confiés au fonds dont seront au préalable exclues les tranches les moins bonnes, qui resteront « collées » aux SIV comme des « déchets toxiques » (*toxic wastes*).

Mais beaucoup d’investisseurs estiment cependant que ce fonds M-LEC ne contribuera pas à valoriser les *Commercial Papers*, car ce système de garantie mutuelle volontaire est condamné : seules les institutions les plus menacées vont y participer, les autres ayant des moyens moins coûteux de financement, à moins que ce ne soit une tentative pour que les autorités politiques considèrent que « ce marché est trop gros pour qu’il puisse s’effondrer ». Même ceux qui soutiennent le pro-

jet estiment que ce n'est qu'une solution temporaire, permettant aux *SIV* de gagner du temps, ou d'être liquidés, ou de mettre en évidence les graves problèmes structurels auxquels ils ont à faire face et de préparer un nouveau modèle de marché, où *SIV* et « conduits » seraient profondément remaniés.

De plus, l'Administration s'associerait au Congrès pour adopter des mesures de soutien permettant de venir temporairement en aide aux ménages américains fragilisés par l'éclatement de la bulle immobilière et qui risqueraient de se voir expulsés de leur logement.

Depuis plusieurs années, le mouvement de désintermédiation a été combiné avec des innovations financières aboutissant à des produits sophistiqués, dont l'utilisation n'a pas toujours été convenablement encadrée, ce qui pousse à proposer les réformes nécessaires.

6 - Le renforcement de la stabilité financière dans l'Union européenne

L'Union européenne a, depuis plusieurs années, pris conscience du manque de transparence dans la communication financière et de l'opacité induite par la complexité des produits et des marchés, dont le danger s'est imposé depuis l'éclatement de la crise, et a décidé les mesures législatives nécessaires pour l'organisation de son marché financier.

Les agences de notation, font bénéficier certains produits financiers complexes de la note la plus haute (AAA) sur la seule analyse des actifs qui les composent, alors qu'ils ne sont pas de la même qualité que les emprunts des grands Etats industrialisés, en particulier en ce qui concerne leur liquidité. Les agences, dont les activités concernent de plus en plus les produits structurés, doivent améliorer leur méthodologie, car on ne dispose pas pour ces marchés de tous les éléments d'information sur la valorisation ou la liquidité habituellement disponibles pour les produits classiques, sans oublier que la régulation est plus difficile par définition sur ces marchés non régulés.

En matière de régulation, des progrès doivent être faits en combinant la régulation prudentielle et la régulation de marché, comme aux Etats-Unis où la DTCC (Depository Trust Company) enregistre les transactions sur certains produits en tant que dépositaire central. Dans le cadre du Forum sur la stabilité financière, des travaux sont en cours à ce sujet, au sein de l'Organisation mondiale des régulateurs et du Comité sur le système financier mondial.

Il est nécessaire de renforcer le Comité européen des régulateurs (Committee of European Securities Regulators - CESR) pour assurer une forte coopération des régulateurs nationaux, car il semble prématuré d'envisager la mise en place d'un régulateur européen.

La Directive sur les marchés d'instruments financiers (MIF), qui s'applique à partir du 1er novembre 2007, concerne, d'une part, la commercialisation des produits financiers dont les caractéristiques, en France, sont proches des objectifs

recherchés. D'autre part, la concurrence va s'accroître avec la mise en place de plates-formes alternatives de négociations et l'entrée des banques sur les marchés financiers avec la possibilité d'internalisation des ordres, ce qui peut bouleverser les habitudes françaises d'un marché boursier centralisé, proche d'un monopole de service public.

Le 9 octobre 2007, les ministres de l'Economie et des Finances des 27 pays membres de l'Union européenne ont adopté une série de mesures destinées à éviter l'assèchement brutal des liquidités comme celui survenu au mois d'août et de renforcer le contrôle des acteurs financiers. Pour renforcer la stabilité financière, le Conseil Ecofin a établi une liste de mesures qui prendra dans les mois à venir, la forme d'un plan d'action couvrant les années 2008 et 2009. Compte tenu de la crise actuelle seront d'abord traités la standardisation des véhicules de titrisation, qui pourraient faire l'objet d'un contrôle par les autorités bancaires, le renforcement du contrôle de leurs risques par les banques et plus de transparence pour les agences de notation. Des « principes communs pour la gestion des crises trans-frontières » vont être adoptés en décembre et faire l'objet d'un protocole d'accord. En matière de régulation, les propositions portent sur l'inclusion, ou non, d'une dimension européenne dans les mandats nationaux des autorités de contrôle, et sur les obligations incombant aux autorités de contrôle, aux banques centrales et aux ministres des Finances concernant l'information et la coopération en cas de crise. Divers outils de prévention, de gestion et de résolution des crises seront aussi étudiés par le Conseil Ecofin, ainsi que des dispositions relatives aux établissements de crédit insolvable, aux systèmes de garantie des dépôts, aux retards de remboursement et aux opérations de bouclage. Le tout sera couronné en fin 2009 par un exercice de simulation d'une crise financière internationale.

Les banques françaises paraissent moins en risque que leurs homologues britanniques ou allemandes. Leurs expositions sont de deux types : sur les revenus et sur les classes d'actifs à risque. Quant aux revenus, les banques françaises sont protégées par la diversification de ceux-ci, même si les métiers de banque d'investissement et de financement (BFI) ont tendance à augmenter leur poids.

Les métiers considérés « à risque », car ils doivent subir des baisses de volumes dans les mois à venir, sont la titrisation, les « *Collateralized Debt Obligations* » (CDO), (dérivés de crédit sophistiqués) et les financements LBO (rachat avec effet de levier).

Les banques françaises doivent refinancer sur les marchés un tiers des crédits immobiliers consentis, car depuis le début de la décennie, les crédits augmentent deux fois plus vite que les dépôts. La Caisse de Refinancement de l'Habitat (CRH), outil de refinancement du Crédit Agricole, du Crédit Mutuel, de BNP Paribas, de la Société Générale et des Banques Populaires, a rouvert le marché début octobre 2007

en émettant 2,5 milliards d'euros à 3 ans en offrant un bon rendement pour les investisseurs, les titres de la CRH offrant aux investisseurs un privilège de remboursement. BNP Paribas vient de suivre en émettant 2 milliards d'euros, et a lancé un programme de 25 milliards d'euros de « *covered bonds* » structurés, le même produit est préparé par le Groupe Caisses d'Epargne pour le printemps 2008 et envisagé aussi par les Banques Populaires. Les « *covered bonds* » structurés sont des obligations adossées à des crédits immobiliers non encadrés par une législation nationale mais offrant une sécurité aux investisseurs en cas de défaut, celles émises par BNP Paribas étant encadrées par la Directive européenne sur le collatéral. La Société Générale prépare de son côté la création d'une société de crédit foncier. Mais ces émissions ont été réalisées à un prix plus élevé de 40 à 50 points de base qu'avant le déclenchement de la crise de liquidité.

Quelles perspectives de sortie de crise ?

Aux Etats-Unis, la dépréciation des titres notés « *super senior* » AAA laisse présager que même les produits structurés les meilleurs ne sont pas si bons, car le marché de la dette structurée, comme le marché de l'immobilier, repose sur les investisseurs peu liquides, ces investisseurs étant eux-mêmes étroitement dépendants de leurs possibilités d'emprunts. Or l'assèchement des possibilités de crédit (*credit crunch*) maintient les marchés dans un état de grande vulnérabilité, et pourrait réduire la consommation des ménages ce qui provoquerait un ralentissement de la croissance économique. Dans ce cas, les dommages pour le secteur financier seraient énormes, et beaucoup de dirigeants des grandes banques auraient changé...

Ironie de l'histoire, une issue possible se présente grâce à un sauveur chinois. La CITIC, 5^{ème} banque chinoise, a manifesté son intérêt pour prendre une participation croisée et créer une *joint-venture* avec la banque américaine Bear Stearns, sévèrement frappée par son exposition aux prêts *subprime*. C'est un fait que les grandes banques chinoises qui ont une proportion très élevée de « mauvais crédits » (entre 20 et 50% de l'encours, selon les évaluations), ont une bonne expérience des fonds de défaillance créés par les autorités de leur pays et financés par les excédents de la balance commerciale.

Quelles que soient les solutions mises en oeuvre, la crise durera encore plusieurs trimestres, tant que ne sera pas absorbé l'ensemble des pertes occasionnées par la bulle immobilière américaine.

Max PEYRARD

Premiers enseignements de la crise financière

par Christian de BOISSIEU

Enseignements tirés par un excellent professeur qui propose une régulation bien tempérée. Aux pouvoirs publics de jouer ! Mais pas trop...

La crise des « subprimes » est classique dans son point de départ : la chute des prix des logements aux Etats-Unis et ses conséquences pour les ménages les plus fragiles et, par ricochet, pour certains prêteurs (banques, autres intermédiaires financiers...). Mais elle est nouvelle à l'arrivée, puisque des financements hypothécaires classiques ont été transformés et d'une certaine façon démultipliés (rôle des effets de levier) par adossement à des procédures de titrisation, par recours à des instruments dérivés, à des produits structurés... Cette mue de financements traditionnels en crise d'un nouveau type n'implique pas, de plein front, les fonds (*hedge funds*, fonds de *private equity*, etc.). Cela dit, dans la mesure où ces fonds viennent modifier la répartition des risques (de crédit, de marché...) dans le système, mais aussi leur « traçabilité », ils figurent aux premières loges d'un débat alimenté à nouveau par la crise.

Après avoir distingué les vrais sujets des faux débats à propos de l'innovation financière en général, des fonds en particulier, nous aborderons quelques grandes questions de régulation financière les concernant.

Vrais et faux débats

Le débat franco-français est spécialement plombé par une confusion fréquente entre divers véhicules financiers. Au moment où s'installent dans le paysage financier des fonds souverains détenus par des Etats producteurs de pétrole ou de gaz, ou alimentés par les réserves de change (exemple de la Chine), le raisonnement sur la nature publique ou privée des fonds devient pertinent. Mais le principal critère reste quand même celui de l'horizon de gestion : les fonds hautement spéculatifs (nombre de « *hedge funds* ») adoptent en général un horizon court, impliquant des

allers et retours fréquents sur les différents marchés d'actifs, tandis que les fonds d'investissement (*private equity*) ont une perspective plus longue (problématique d'une rentabilité entre 5 et 10 ans) et que les fonds de pension prennent, en général, un horizon encore plus lointain (10-15 ans). *Raisonnement sur les « fonds » comme s'il s'agissait d'une catégorie homogène n'a ni sens ni légitimité*. Supposer que le *private equity* ou que les fonds souverains relèvent d'une même approche que les *hedge funds* brouille le débat public au lieu de le faire avancer.

Comme le krach de 1987, la crise des « subprimes » a rouvert la discussion sur les avantages de l'innovation financière entendue au sens large (y compris la titrisation). L'innovation financière, accélérée selon les pays depuis le début des années 1970 ou des années 1980, est d'abord la rencontre de trois phénomènes structurels : la libéralisation (ou déréglementation) financière, l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication et leur application directe à la banque et à la finance, la montée des risques financiers et la volonté de mieux s'en protéger ou de mieux en profiter. Rétrospectivement, on peut dire que les innovations financières se sont révélées être un jeu « gagnant-gagnant » : elles ont considérablement élargi la palette des financements possibles pour les emprunteurs (entreprises, Etats, particuliers...), tout en étendant également le champ des investissements offerts aux prêteurs. L'innovation financière a, un peu partout, amélioré l'efficacité des systèmes financiers. Ce bénéfice-là ne doit en aucune manière être remis en cause, et toute velléité de « jeter le bébé avec l'eau du bain » à la lumière d'une crise financière inachevée au moment de la rédaction de ces lignes doit être freinée.

Innovation financière : ombres et lumières

L'innovation financière, dans ses formes les plus simples (exemple : passage de taux fixes à des taux variables) comme dans les versions les plus sophistiquées (exemple : le dernier cri des produits optionnels), est une machine à se passer le mistigri, c'est-à-dire à transférer les risques (de crédit, de marché,...) vers ceux plus à même ou plus désireux de les prendre en charge, voire vers ceux obligés de les assumer compte tenu du rapport de force entre prêteurs et emprunteurs (cas des crédits bancaires à taux variable, qui transfèrent le risque de taux vers l'emprunteur dans un contexte d'anticipation de hausse des taux d'intérêt). La crise des « subprimes » soulève trois questions à propos du processus d'innovation financière, processus qu'il serait suicidaire de remettre en cause globalement.

1 -La traçabilité des risques. Avec de la titrisation au énième degré et des instruments dérivés relevant également de l'innovation financière au énième degré, il devient difficile d'identifier les porteurs ultimes du risque. Qui sont-ils ? Ont-ils les moyens de faire face à des retournements brutaux et non anticipés des marchés ? On peut penser que les risques financiers sont plus difficiles à « tracer » que la

vache folle ou que tel ou tel autre problème relevant du risque sanitaire. L'innovation financière est au cœur d'un arbitrage potentiel entre les gains d'efficacité qu'elle procure, et la perte de transparence et de « lisibilité » des systèmes financiers qu'elle provoque. Prétendre faire disparaître totalement cet arbitrage serait bien présomptueux. Disons qu'il est possible d'en améliorer les termes.

2 - *Les conséquences de la dispersion des risques.* Les deux thèmes de la difficile traçabilité et de la forte dissémination des risques sont étroitement liés ; ils ont en commun de résulter de l'accélération des innovations financières. Avant la crise des « subprimes », le discours dominant soulignait les inconvénients d'une trop forte concentration des risques. Par exemple, la concentration des transactions sur les marchés de gré à gré (OTC) d'instruments dérivés sur un petit nombre de banques crée une fragilité systémique, puisque toute défaillance déclencherait un vaste mouvement de défiance et de contagion. Depuis la crise des « subprimes », la dispersion des risques (inverse de leur concentration) est présentée comme un inconvénient au regard de la nécessaire transparence et de l'objectif de traçabilité. Il faut reconnaître que nous manquons de théories et de modèles pour trancher ce débat sur la répartition optimale des risques (de crédit, de marché...). Le débat est d'autant plus complexe qu'il existe ici des conflits d'objectifs : le souci de transparence et de traçabilité pousse à favoriser une certaine concentration des risques, alors que la prévention des risques systémiques légitime plus de dispersion de ces risques.

3 - *La valorisation des instruments financiers.* La crise de liquidité entre banques s'est traduite depuis août 2007 par l'absence de contreparties, donc de marchés, sur de nombreux contrats. La disparition, heureusement momentanée, du marché fait que l'application de la *fair value* et du principe du *mark-to-market* devient problématique dans ce type de période. D'où, dans ce cas-là, le recours plus fréquent au *mark-to-model* qui permet certes de déboucher sur des valorisations (et donc sur des substituts de cotation), mais au prix d'hypothèses simplificatrices et souvent subjectives. On comprend alors en quoi la crise des « subprimes » a rallumé certaines discussions autour des nouvelles normes comptables internationales et en particulier de l'application concrète des normes relatives à la valorisation des instruments financiers. Mais les difficultés de valorisation ne justifient pas pour autant, a posteriori, des décisions prises au début d'août de fermeture même temporaire de certains fonds.

Les leçons de la crise pour la surveillance des fonds

La transparence : une valeur en hausse.

La meilleure transparence de l'information financière est devenue le leitmotiv de la finance mondiale depuis l'affaire Enron. L'exigence est clairement renforcée par la crise des « subprimes ». Les marchés préfèrent aujourd'hui des nouvelles même décevantes, à l'absence d'informations. On l'a vu en octobre 2007, lorsque cer-

taines grandes banques ont annoncé des moins-values substantielles au 3ème trimestre du fait de la crise (5,9 milliards de dollars pour Citigroup, 5,5 milliards pour Merrill Lynch, 2,2 milliards d'euros pour la Deutsche Bank...), et que le même jour leurs cours de bourse ont monté. La défiance dans les relations entre établissements sur le marché interbancaire ne peut être durablement dissipée que par une information fiable sur les risques de chacun.

Nous avons d'emblée indiqué l'hétérogénéité des différentes catégories de fonds, et les limites de recommandations qui concerneraient en bloc aussi bien les fonds d'investissement que les *hedge funds*. Quoi qu'il en soit, renforcer la transparence passe par quelques axes fondamentaux :

- l'enregistrement systématique des fonds auprès des autorités financières nationales compétentes. Pour les *hedge funds* de droit français (« on shore »), cela se fait auprès de l'AMF, comme pour leurs homologues américains auprès de la SEC. La supervision des fonds « off shore » rencontre par définition plus de difficultés, mais la tendance est à une attitude plus coopérative des places financières « off shore » ;

- une transparence accrue des fonds sur leurs risques, leur rentabilité... Cela veut dire concrètement plus d'informations et plus souvent pour les porteurs de parts, les marchés en général. Il appartient aux autorités compétentes (AMF, SEC, FSA britannique, etc.) de renforcer les exigences à l'égard des fonds enregistrés, sans aller jusqu'à encourager indirectement par réaction le *delisting* et « l'offshorisation » des fonds ;

- un meilleur fonctionnement des agences de notation. Cet objectif dépasse le cas des fonds, puisqu'il concerne l'ensemble des opérateurs et des instruments financiers ayant vocation à être notés. Les grandes agences de *rating* ont progressivement intégré dans le champ de leurs notations les OPCVM. Mon sentiment est que, dans l'intérêt de tous, il faut qu'elles regardent plus près le couple rendement-risque des fonds avec, à la clef, des notes publiques (sollicitées ou non par les fonds eux-mêmes). Améliorer le système des agences de *rating* passe par plusieurs axes : elles doivent appliquer totalement le code de bonne conduite arrêté au plan mondial, et dont il faudra renforcer le contenu ; elles doivent mieux appréhender les risques de liquidité et les risques opérationnels (au sens de Bâle 2), à côté des risques de crédit et de marché ; il leur faut échapper au maximum aux conflits d'intérêts fréquents entre les émetteurs et les agences.

La crise des « subprimes » va entraîner un certain retour vers les produits financiers simples et transparents, dans la mesure où elle a fait apparaître certains dommages collatéraux de la complexité financière. Le phénomène devrait être d'ailleurs plus transitoire que durable. Mais pendant cette phase inachevée aujourd'hui où le *flight to quality* et le *flight to liquidity*, alimentés par le choc financier enregistré

depuis août 2007, sont accompagnés d'un processus de *flight to simplicity*, il sera (provisoirement) plus facile de satisfaire les exigences de valorisation et de transparence. A moyen-long terme, le défi à relever reste entier.

Quel équilibre entre la réglementation et l'autorégulation ?

La crise des « subprimes » va engendrer une tentation de « reréglementation » bancaire et financière. Il faudra savoir y répondre avec mesure, car l'enjeu touche plutôt à la qualité qu'à la quantité de la réglementation. Sur plusieurs sujets, les propositions d'amélioration doivent relever de l'autorégulation, donc du marché et des opérateurs. En voici deux exemples, qui ont en commun de traduire des initiatives privées visant à prendre de vitesse d'éventuelles initiatives publiques dans le cadre du G7 ou d'autres instances (Forum de stabilité financière, Organisation Internationale des Commissions de valeurs...). D'abord, 14 des plus gros hedge funds basés à Londres (dont Gartmore, Partner, Sloane Robinson...), réunis dans le Hedge Funds Working Group présidé par Andrew Large, ancien Vice-Gouverneur de la Banque d'Angleterre, ont fait en octobre dernier un certain nombre de propositions organisées autour de quatre thèmes : l'évaluation des actifs complexes ; la gestion des risques ; la gouvernance des fonds ; l'activisme dans les sociétés cibles. L'idée est d'inciter tous les hedge funds (représentant un encours total dans le monde d'environ 1800 milliards de dollars) à respecter des standards irréprochables en matière de transparence et de gouvernance. Un tel projet devrait rejoindre les recommandations du G7/G8, forcément modestes, compte tenu des réticences structurelles des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne à encadrer l'activité des fonds comme celle des agences de notation.

Une deuxième piste relevant de l'autorégulation (du moins au point de départ) vient des grandes banques américaines spécialement touchées par la crise des « subprimes » et qui proposent la création d'un « Superfonds » d'environ 75 milliards de dollars. Ce « Superfonds » rachèterait une partie des ABCP (« asset-backed commercial paper ») en question du fait de la crise. Un tel projet soulève de nombreuses interrogations : la valorisation de ces instruments, le financement du fonds, le risque d'aléa moral avec une déresponsabilisation possible de certaines banques, etc.

A côté de l'autorégulation, la régulation proprement dite qui passe ou non, selon les cas, par de la réglementation bancaire et financière généralement de nature prudentielle. Je ne crois pas à l'efficacité d'une régulation prudentielle *directe* des fonds comparable à celle applicable aux banques (Bâle 2) ou, dans quelques années, aux compagnies d'assurance (*Solvency 2*). Car soumettre les *hedge funds* ou les fonds d'investissement à des règles prudentielles très contraignantes conduirait seulement à un transfert de l'argent concerné vers d'autres véhicules financiers moins

régulés ou totalement dérégulés, s'appelant autrement... Nous retrouvons à cette occasion la dialectique bien connue entre la réglementation et l'innovation financière, et l'idée que les meilleures intentions n'ont pas toujours l'efficacité escomptée.

Pour la régulation *directe* des fonds, je propose de s'en tenir aux axes évoqués plus haut (enregistrement obligatoire des fonds, là où cette exigence n'est pas respectée ; *reporting* plus complet et plus fréquent sur les risques et les résultats des fonds). Il ne faut pas perdre de vue, pour autant, les perspectives offertes par la régulation *indirecte* de ces fonds, consistant à agir avant tout sur leurs contreparties (banques, assurances, entreprises industrielles...) sur les marchés. Concrètement, cela veut dire s'assurer que les exigences prudentielles imposées aux banques et autres intermédiaires financiers lorsqu'ils interviennent en bilatéral sur les marchés OTC d'instruments dérivés (exemple, parmi d'autres, des dérivés de crédit) sont bien adaptées à la nature et à l'ampleur des risques encourus. Avec l'arrivée de Bâle 2, on pouvait penser que tout était au point du côté des banques. Leur confrontation à des risques de crédit mal anticipés ou mal évalués à l'occasion de la crise des « subprimes » laisse un peu perplexe. Il faudra calmement « revisiter » le dispositif de Bâle 2 sur ce terrain-là, sans chercher à le durcir mais avec l'intention de le rendre plus pertinent. On n'empêchera pas ce petit jeu de chat et de souris entre la réglementation et l'innovation financière de continuer à se dérouler : d'une certaine façon, la titrisation, les dérivés de crédit et les produits structurés, qui ont donné une tournure nouvelle à cette crise financière au départ très classique, ont été catalysés par le désir de certaines banques de contourner les nouvelles règles prudentielles.

Christian de BOISSIEU

Les autorités en veille

Interview de Michel PRADA

Le président de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a bien voulu répondre à nos questions sur la crise financière. Il apparaît que celle-ci est observée de très près par des organismes de régulation. Ils ont été créés peu à peu sous la pression des problèmes nés de la globalisation financière. L'intervention de ces entités, aussi discrètes que des anges gardiens, rassurera tous ceux qui craignent un déchaînement incontrôlé des tempêtes monétaires, boursières et bancaires.

Charles Delamare – Monsieur le Président, je vous remercie de bien vouloir nous accorder cette interview ce 15 novembre au cours d'une journée de grève, difficile à bien des égards. La première question que j'aimerais vous poser est la suivante : est-ce que la crise financière née au cours de cet été est terminée ?

Michel Prada – Il est très difficile de situer la fin d'une crise parce que, précisément, une des caractéristiques d'une crise et, en particulier de celle qui a démarré l'été dernier, c'est qu'on n'en connaît pas exactement les tenants et les aboutissants avant la fin. Au cas particulier, il s'agit de mon point de vue, *de la première crise de la désintermédiation*. Une partie des risques a été externalisée en dehors du système bancaire. Ces risques sont portés par des investisseurs, directement ou indirectement, des fonds, des institutionnels, des particuliers et bien entendu des intermédiaires financiers. Cette crise de désintermédiation est caractérisée par le fait que l'identification des transferts de risque, de leur nature exacte, de leur volume, de leurs détenteurs finaux, ne se fait pas aussi bien que prévu. Je ne serai pas de ceux qui considèrent que la crise est terminée, je pense qu'il y a encore des séquelles à envisager devant nous.

C.D. – Ce que vous dites est à la fois intéressant pour l'esprit parce que c'est nouveau mais c'est aussi inquiétant !

M.P. – Oui, effectivement, comme toujours quand on a un phénomène de crise et qu'il a un caractère nouveau, l'inconnu nous inquiète. Il y a néanmoins des éléments positifs dans cette situation. J'en vois principalement trois.

Le premier est que cette crise intervient à un moment où le système bancaire mondial, dans son ensemble, est considéré comme généralement robuste : les grands établissements financiers sont à la fois bien capitalisés et disposent d'outils de « management » qui leur permettent probablement de faire face, de manière plus efficace que dans d'autres circonstances.

Le deuxième élément positif est que l'économie réelle, les entreprises en particulier, sont, d'une manière générale, dans une situation assez solide. Elles ont passé au cours des dernières années par une phase de désendettement, avec une profitabilité assez grande, et par conséquent le système productif est lui-même assez solide.

Troisième élément nouveau, dont on ne mesure pas encore bien les effets, mais qui a probablement un caractère positif ; nous ne sommes plus comme nous l'étions il y a encore dix ou vingt ans, complètement dépendants de la conjoncture aux Etats-Unis. Il y a des éléments, je dirais, auto-porteurs dans l'économie mondiale qui tiennent aux progrès spectaculaires des économies asiatiques et d'un certain nombre d'économies émergentes. Nous sommes dans une phase de croissance économique qui reste, malgré la crise, très soutenue et qui n'est pas exclusivement assujettie au cycle américain.

Nous ne savons pas, encore une fois, dans quelle proportion ceci peut jouer mais il est certain qu'aujourd'hui il y a des phénomènes de consommation et d'investissement qui sont propres à la zone asiatique et à certains pays émergents et qui représentent une proportion de l'activité mondiale très supérieure à ce que nous étions à même de considérer dans le passé.

C.D. – Justement, est-ce que vous n'ajoutez pas un mystère à une obscurité parce que le rôle de la Chine et surtout celui des autorités monétaires et gouvernementales chinoises, ne risque pas d'être décisif à un moment ou à un autre du mûrissement de cette crise. On ne sait pas très bien ce qu'elles veulent faire ?

M.P. – Sur ce sujet j'hésite à sortir de mon champ de compétences parce que je ne suis ni un régulateur macro-économique, ni macro-financier ou macro-prudentiel. L'AMF est un régulateur de marché. On peut supposer que les autorités chinoises ont à cœur d'éviter des chocs ou des ralentissements en Chine et dans le monde qui auraient des conséquences internes probablement assez difficiles. Bien sûr nous ne sommes pas complètement au clair sur l'avenir, mais je trouve qu'il est plutôt plus rassurant d'avoir une économie mondiale dont les pôles de croissance sont plus diversifiés, avec des interdépendances qui sont moins univoques que par le passé. Au demeurant d'ailleurs, l'économie américaine reste marquée par une croissance relativement soutenue. On voit bien que les autorités américaines ont réagi très vite aux événements. Par conséquent, comme on dit parfois, le pire n'est pas forcément sûr !

C.D. – Vous faites allusion aux mesures prises rapidement aux Etats-Unis. Avez-vous le sentiment que dans ce grand pays il y a encore des tiraillements ou bien, est-ce qu'il y a une politique claire de la FED et du gouvernement américain ?

M.P. – Je ne m'exprimerai pas sur ce sujet. Encore une fois, l'AMF est le régulateur du marché. Cette question relève des régulateurs bancaires ou des ministres des Finances. J'ai le sentiment que l'ajustement qui est en train de se produire n'est probablement pas complètement terminé et que l'une des caractéristiques du système américain a été le développement très soutenu d'un financement des activités immobilières *par des entités non régulées* qui ont été à l'origine de la crise que nous connaissons. Cela dit elles n'ont été que l'élément déclencheur ; en réalité les prémisses de tout ceci reposaient plutôt dans la conjonction d'une situation de liquidités extrêmement abondantes, de taux d'intérêt particulièrement bas, qui poussaient les investisseurs à rechercher des opportunités de rendement plus élevées et par conséquent plus risquées. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui, au fond, est un retour, d'une certaine manière, à des conditions de "pricing" du risque plus raisonnables. Le recalage de ces valeurs se fait dans des conditions, qui, compte tenu de la désintermédiation, et compte tenu du transfert des risques à l'extérieur de la zone régulée, provoquent quelques soubresauts et quelques difficultés. Il faut qu'il y ait dans cette période une très grande maîtrise des régulateurs bancaires et prudentiels, des régulateurs de marché et, bien entendu des principaux acteurs pour essayer de piloter ce recadrage dans des conditions à peu près harmonieuses.

C.D. – Justement, est-ce que cette action des régulateurs peut se faire essentiellement au niveau national ou bien, est-ce qu'il ne faut pas trouver une réponse, au moins européenne, sinon mondiale, à tous ces problèmes qui dépassent largement notre pays ?

M.P. – Oui. Je crois qu'en réalité il n'y a pas d'incompatibilité, au contraire, entre le maintien d'une régulation de marché proche du terrain et, par conséquent de nature nationale et le tissage progressif de liens de coopération et d'harmonisation des dispositifs de régulation au niveau européen et au niveau international. En particulier, je pense que l'idée selon laquelle la régulation devrait devenir totalement européenne, voire de manière un peu utopique, mondiale, est une idée qui n'est pas réaliste. La régulation du marché est un exercice très proche du terrain, micro-économique et micro-comportemental et, par conséquent, elle suppose des liens presque quotidiens, très étroits entre les régulateurs et le marché. Je suis donc partisan du maintien d'une régulation nationale très proche de son terrain et très ancrée dans son dispositif national.

Cela dit, il est clair qu'il y a des données internationales qui doivent être prises en compte, il y a des marchés de plus en plus interconnectés en Europe avec la

construction du Marché unique, des marchés plus vastes que le territoire national. Il faut donc bâtir des réseaux régulateurs, et il faut que ces réseaux convergent dans leur fonctionnement vers des standards communs, mis en œuvre de manière harmonieuse, et homogène avec des dispositifs de plus en plus serrés de coopération opérationnelle sur les activités trans-frontières et un monitoring de l'ensemble plus efficace. C'est ce que nous sommes en train de faire. Nous construisons en Europe, à travers ce que l'on appelle le niveau 3 du processus dit de Lamfalussy, un réseau de régulateurs de marchés, de même que l'on construit un réseau de régulateurs bancaires, un réseau de régulateurs d'assurances. Notre réseau pour les régulateurs de marchés est animé par le *Comité européen des régulateurs de marché*, en anglais CESR, *Committee of european securities regulators*, dont l'objectif est à la fois d'assister les Autorités de l'Union par des conseils dans la définition des normes, et de promouvoir des standards communs et une coopération renforcée entre régulateurs.

Au niveau mondial, l'OICV, dont je préside le Comité technique, s'est emparé depuis une dizaine d'années des grands sujets de régulation de marché. Les membres de l'OICV sont, par ailleurs, liés par des accords multilatéraux et bilatéraux de coopération.

C.D. – Et s'il y a une crise brusque et brutale ? Avez-vous un téléphone rouge ?

M.P. – Nous avons, en effet, des dispositifs de liaison entre nous en cas de crise, nous nous téléphonons, nous organisons des conférences call, des téléconférences. Ceci n'existait guère il y a dix ans, tant au niveau européen que mondial.

C.D. – C'est très rassurant ce que vous dites. Surtout à la pensée que c'est vous qui présidez le Comité technique de cette organisation.

M.P. - Je prends le compliment mais pas la responsabilité !

C.D. – Pour revenir un peu à la politique sociale puisque nous sommes dans une journée ce jeudi 15 novembre un peu agitée par des revendications sociales, des grèves, est-ce qu'il y aura des conséquences à votre avis sur le plan social de toute cette agitation en relation avec la crise financière ?

M.P. - Vous parlez de la crise financière, de ses conséquences ? C'est une question, encore une fois, à laquelle aujourd'hui il est très difficile de répondre. Il n'est pas douteux que le processus de remise en ordre en matière de prise du risque, en matière de gestion des positions des différents acteurs, que ce soient les grandes banques, que ce soient les Fonds qui ont investi dans ces produits, tout ce processus-là aura probablement un impact négatif sur la capacité de délivrer autant de cré-

dits à des prix aussi modestes qu'auparavant. Ceci étant dit, encore une fois, comme il y a des données fondamentales qui sont assez saines, en terme de croissance, de situation des entreprises, en terme de dynamisme d'un certain nombre de pôles dans l'économie mondiale, on peut espérer que cette crise se résolve au niveau financier, au niveau des intermédiaires financiers, sans avoir trop d'impact sur l'économie réelle et que le « repricing » comme on dit, du risque, affecte éventuellement la rentabilité des grands intermédiaires et peut-être leur capacité à financer mais pas dans des proportions telles que la croissance ne puisse pas être entretenue sauf, peut être, un ralentissement à court terme. Encore une fois je ne suis pas un spécialiste de cet aspect des choses. J'ai l'impression que les autorités monétaires et politiques sont déterminées à faire en sorte que la correction se fasse. Je crois qu'il faut qu'elle se fasse. Il faut quand même rappeler que ces risques avaient été d'une certaine manière identifiés : le « Forum de la stabilité financière » qui est le lieu où se réunissent désormais, de manière périodique, tous les grands acteurs de la vie financière mondiale avaient, dans toute une série de communiqués, depuis maintenant près de deux ans, signalé les tensions qui pouvaient se produire, les effets de levier excessifs dans certains domaines, le caractère anormal des "spreads" qui s'étaient réduits à des niveaux extrêmement faibles... L'idée que nous étions dans une situation probablement excessive par certains côtés n'est pas nouvelle et le fait qu'on revienne vers des situations plus normales, dans lesquelles la hiérarchie des prises de risque soit meilleure, est en soi quelque chose qui n'est pas forcément mauvais. Cela ne peut pas ne pas avoir un impact ; toute la question est de savoir si on arrive à le gérer de manière telle qu'après une correction correctement conduite, l'économie mondiale puisse repartir.

C.D. – Je vous remercie beaucoup de ces paroles encourageantes et tout ce que vous avez dit est très éclairant parce que vous parlez d'organismes que le public, même nos lecteurs qui sont très avertis, que le public moyen connaît mal..... par exemple ce Forum de la stabilité financière (FSF), c'est intéressant de savoir qu'il y a des « sages » qui se préoccupent du bon équilibre de la vie financière.

M.P. – C'est une idée qui est née après la crise asiatique de 1997. On s'est rendu compte de deux choses : qu'il n'y avait pas une bonne relation entre l'approche macro-économique et macro-financière des choses et l'approche micro-économique et très proche du terrain. La relation macro-micro n'était pas bien faite.

La deuxième chose dont on s'est aperçu, c'est qu'il n'y avait pas une relation suffisamment serrée entre les différents types de régulateurs et l'idée du Forum a été de mettre autour de la table les principaux d'entre eux : au départ, en 1999 la base était le G.7. Elle s'est un peu élargie depuis. Le FSF réunit les ministères des Finances, les Banques centrales, les régulateurs de marché, de banques et les

grandes organisations internationales qui interviennent dans ce domaine : l'OICV que j'ai mentionnée tout à l'heure, le Comité de Bâle, l'Organisation internationale des régulateurs d'assurances, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'OCDE. Le FSF se réunit deux ou trois fois par an pour analyser les enjeux de la stabilité financière.

C.D. – A quel endroit ?

M.P. – Cela varie ! tantôt à Bâle puisque que le secrétariat est assuré par la Banque des règlements internationaux, tantôt dans un des grands pôles financiers. La dernière réunion s'est tenue à New-York.

C.D. – Et ce Forum est entendu, compris, par les décideurs ?

M.P. – Je crois qu'il est de plus en plus visible. Pour moi je le considère à la fois comme *une sorte de secrétariat général du G.7*, c'est-à-dire qu'il prépare les délibérations du G.7 sur les grandes orientations économiques et financières comme une sorte de coordinateur de l'ensemble des régulateurs. Il fait l'inventaire permanent, à la fois des problèmes, des initiatives et des résultats des travaux des régulateurs. Il prend acte de leurs standards, il les rend public, il donne un sens à leur action et il contribue à la cohérence d'une sorte d'architecture mondiale.

C.D. - Je vous remercie beaucoup Monsieur le Président de tout ce que vous avez dit, avec ces dernières descriptions du Forum de la stabilité financière, je crois que vous nous apportez une grande confiance dans la gestion de ces affaires qui paraissent mystérieuses, menaçantes, à beaucoup de nos concitoyens. Je pense que nos lecteurs seront comme moi, très très heureux de vous avoir entendu. Ils en seront réconfortés.

M.P. - Merci de m'avoir interviewé.

Michel PRADA

L'économie allemande en 2007 : crise et essoufflement

par Henri MÉNUDIER

Essoufflement que l'on ne souhaite pas, pour le bien de toute l'Union européenne. Mais la crise mondiale qui se développe va poser aussi des problèmes à nos amis d'Outre-Rhin. Chaque pays de la Communauté aura intérêt à se rapprocher d'eux pour coordonner les réactions et les ripostes au niveau européen.

Considérée comme la lanterne rouge de l'Europe en raison de sa faible croissance économique au début des années 2000, l'économie allemande a retrouvé son rôle de locomotive à partir de 2006, même si un ralentissement se dessine pour le second semestre 2007 et pour l'année 2008. « L'Allemagne a toutes les raisons d'avoir confiance » déclarait à la mi-septembre dernier la chancelière Angela Merkel, CDU, en ouvrant le débat parlementaire sur le projet de budget 2008. Se défendant de faire preuve d'arrogance, elle s'extasiait sur ce « succès formidable » illustré par les bons chiffres de la croissance, du marché du travail et du commerce extérieur. Le chef de file au Bundestag du parti d'extrême gauche appelé Die Linke/ La Gauche, Oskar Lafontaine (ancien président du SPD et ancien ministre), répliqua tout de suite qu'il trouvait « obscène » cette présentation trop favorable des réalités allemandes quand le pays souffre de la précarité du travail, du bas niveau des retraites, du maintien du chômage à un taux élevé et de la pauvreté de quelque 2,5 millions d'enfants.

Avec 82,4 millions d'habitants, l'Allemagne est le pays le plus peuplé de l'Union européenne qui, avec ses 27 Etats-membres compte 492,9 millions d'habitants. Elle devance nettement la France (62,9 millions), la Grande-Bretagne (60,4 millions) et l'Italie (58,8 millions), ses trois partenaires suivants. Troisième puissance économique mondiale après les Etats-Unis et le Japon, elle sera bientôt dépassée par la Chine, en quatrième position en 2005. La Grande-Bretagne et la France viennent respectivement à la cinquième et sixième place. En raison du décalage économique et social entre ses parties Est et Ouest, l'Allemagne ne se retrouve plus qu'au onzième rang dans l'UE pour la répartition du PIB par tête d'habitant, entre la France et l'Italie.

Cet article voudrait apporter quelques informations sur quatre secteurs essentiels et interdépendants de l'économie allemande : la croissance, le chômage, les finances publiques et le commerce extérieur.

La croissance qui faiblit

Après un taux très favorable en 2000 (+ 3,2% par rapport à 1999), la croissance n'a cessé de reculer, au point d'atteindre -0,2% en 2003. Elle est repartie à la hausse l'année suivante, avec un pic à 2,9% en 2006. Revues à la baisse depuis l'automne 2007, les prévisions de 2007 et 2008 seraient de l'ordre de 2%. La croissance allemande des dernières années est légèrement inférieure à celle de la France (sauf pour 2006), de la zone euro et des Etats-Unis d'Amérique. Elle est même complètement décrochée par des taux de croissance de l'ordre de 10% dont profitent en Europe, Estonie et Lituanie, et surtout la Chine.

	Données économiques de base					
	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Croissance PIB %	- 0,2	1,1	0,8	2,9	2,6	2,2
Chômage en millions	4,38	4,38	4,86	4,49	3,78	3,45
Chômage (taux en %)	10,5	10,5	11,70	10,80	9,0	8,3
Inflation %	1,1	1,6	2,0	1,7	2,1	2,0
Déficit d'ensemble de l'Etat fédéral	- 4,0	- 3,8	- 3,4	- 1,6	- 0,1	0,3

(critères Maastricht)

N.B. 2007 et 2008 : prévisions

Demande intérieure et commerce extérieur ont contribué à la bonne tenue de l'économie allemande en 2006. Plutôt faible pendant des années, la consommation privée a repris, en particulier à cause du recul du chômage. La perspective d'une augmentation de la TVA de 16% à 19% au 1er janvier 2007 a suscité une demande anticipée à la fin de 2006 qui n'a pas été trop bridée par la suite. Les investissements et la construction ont également apporté une contribution remarquable. La progression des exportations s'est maintenue comme les années précédentes, malgré des conditions externes moins favorables (euro fort et augmentation du prix des matières premières). Le décalage entre l'atonie de la demande intérieure et le dynamisme du commerce extérieur reste une des caractéristiques de l'économie allemande ; réduit en 2006, il s'affirme de nouveau au second semestre 2007. La modestie de la croissance allemande serait due à la faiblesse de la capacité d'innovation, à la part encore trop limitée des dépenses en matière d'éducation, formation et Recherche & Développement, à la diffusion insuffisante des nouvelles techniques d'information et de communication.

Diverses raisons expliquent le recul attendu de la croissance en 2007 et 2008 : la baisse de la croissance américaine, la détérioration du rapport entre l'euro et le dol-

lar, les effets négatifs sur les marchés financiers de la crise immobilière aux Etats-Unis, la hausse continue des prix du pétrole, de l'énergie et des matières premières, ainsi que des produits de consommation courante (beurre, lait, pain). Des économistes allemands pensent toutefois que les faiblesses américaines pourraient être partiellement compensées par la forte croissance économique en Chine et en Inde, deux pays appelés à jouer un rôle de stabilisation dans l'économie mondiale. D'autres se demandent si la hausse des salaires, après des années de stagnation, et la baisse du chômage ne vont pas jouer en faveur de la demande intérieure qui prendrait le relais du commerce extérieur éventuellement défaillant. Le taux d'épargne, qui reste élevé et stable (10,5% en 2006), traduit toutefois la prudence d'une population qui vieillit. Si l'activité économique mondiale devait ralentir plus que prévu, l'Allemagne serait vulnérable en raison de l'importance de son commerce extérieur.

Après une augmentation régulière de 2003 (+1,1%) à 2005 (+ 2,0%), les prix ont reculé en 2006 (+ 1,6%), avec sans doute une augmentation proche de 2% en 2007 et 2008 en raison de l'augmentation de la TVA et des facteurs extérieurs déjà évoqués qui encouragent l'inflation.

La régression du chômage

Pour l'opinion publique, c'est la courbe du chômage qui traduit le mieux l'évolution de la situation économique du pays. Or l'Allemagne revient de loin. Après son unité retrouvée, elle a connu une augmentation régulière du chômage (2,60 millions de chômeurs en 1991 et 4,38 en 1997). Après une légère décreue jusqu'en 2001 (3,85 millions), il repart à la hausse, au point d'atteindre 5,291 millions de chômeurs en février 2005 – un record absolu qui sera fatal au chancelier Schröder lors des élections fédérales anticipées de septembre 2005. A la grande satisfaction de Madame Merkel, et malgré quelques poussées de fièvre, la courbe n'a cessé de décliner depuis. En septembre 2007, il y avait toutefois 3,43 millions de chômeurs (soit un taux de 8,2%), l'Allemagne de l'Est (13,6% en moyenne) étant davantage touchée que celle de l'Ouest (6,8%). Tous les Länder de l'ancienne RDA se situent entre 11,7% et 14,6%, ceux de l'Ouest en dessous de 8,9%. Les deux Länder du Sud-Ouest, la Bavière (4,5%) et le Bade-Wurtemberg (4,4%) détiennent les taux les plus faibles. Au cours de ce même mois de septembre, pour la première fois dans l'histoire allemande, plus de 40 millions de personnes avaient un travail rémunéré, soit presque 700 000 de plus qu'un an plus tôt ; le taux d'emploi des 15-54 ans dépassait 70%, en nette augmentation par rapport aux dernières années. Les personnes peu qualifiées ou sans emploi depuis de longues années sont les plus difficiles à remettre dans le circuit du travail. Le recul du chômage devrait être freiné en 2008 en raison du ralentissement conjoncturel.

A l'exception des banques, des assurances et des administrations publiques, toutes les branches de l'économie recherchent actuellement du personnel, y compris parmi les personnes âgées. Les entreprises se plaignent d'un manque important de main-d'œuvre qualifiée, surtout parmi les ingénieurs et les scientifiques sur lesquels s'appuie la réputation économique de l'Allemagne. Quelque 100 000 postes qualifiés n'ont pas été pourvus en 2006 et cette pénurie coûterait près de 20 milliards d'euros par an, selon une étude récente du ministère fédéral de l'Economie. Aussi le gouvernement a-t-il décidé de se montrer plus accueillant pour les ingénieurs des pays d'Europe de l'Est, soumis depuis 2004 à un système de quotas. Le vieillissement de la population, le nombre moins important d'étrangers à la recherche d'un emploi en Allemagne, l'émigration des Allemands vers les pays étrangers, la résignation d'une partie des Allemands de l'Est découragés de ne pas trouver d'emplois dans leur région expliquent la pénurie de main-d'œuvre.

La maîtrise des finances publiques

La croissance économique de 2006 et 2007, la baisse régulière du chômage, les bénéfices en hausse des entreprises et les rentrées fiscales en forte progression ont permis à l'Allemagne de réduire le déficit public et les cotisations d'assurance-chômage. Les charges dues à l'unification de 1990, les erreurs de gestion et la mauvaise maîtrise des finances publiques ont mis l'Allemagne en délicatesse avec les critères de Maastricht imposés par elle-même. Bien que l'endettement public ne doive pas dépasser 3% du PIB, il atteignait 3,3% et 3,4% en 1995 et 1996 (gouvernement Kohl) et il se situait entre 3,4% et 4% de 2002 à 2005 (gouvernement Schröder). Sous l'effet des réformes mises en place par le gouvernement Schröder (Agenda 2010) et de la politique d'assainissement des finances publiques de la grande coalition dirigée par Angela Merkel, le déficit n'atteignait plus que 1,6% en 2006. Déjà au premier semestre 2007, les Länder, les communes et les assurances sociales enregistraient un excédent de 12,3 milliards d'euros, seul le Bund (l'Etat fédéral) accusait un déficit de 11,2 milliards ; d'où un léger excédent de 1,1 milliard d'euros. Le gouvernement fédéral envisage de parvenir à un endettement zéro en 2011, le déficit prévu étant de 19,7 milliards en 2007 ; pour les trois années suivantes, il tomberait à 12,9 milliards en 2008, puis à 10,5 milliards en 2009 et enfin à 6 milliards en 2010. Ce programme ambitieux mais réaliste serait difficile à tenir si le gouvernement fédéral assouplissait sa politique d'assainissement des finances publiques à l'approche des élections fédérales de 2009 et si la conjoncture se dégradait.

La réforme fiscale du gouvernement Schröder avait provoqué une réduction des impôts d'environ 60 milliards d'euros (la plus forte dans l'histoire de la République fédérale). Le gouvernement Merkel n'aurait pu assainir les finances publiques aussi

¹ Même en Amérique latine les présidents n'ont pas ce droit.

rapidement sans une forte augmentation des impôts ; de 2007 à 2013, les prélèvements supplémentaires atteignent 140 milliards d'euros, dont 90 grâce à l'augmentation de la TVA de 16 à 19% à partir du 1er janvier 2007, une partie de cette manne devant contribuer à l'allègement de la dette de l'Etat. Lors de l'ouverture du débat budgétaire au Bundestag, le 12 septembre 2007, le président du groupe libéral FDP, Guido Westerwelle, a vivement reproché à Angela Merkel d'avoir augmenté les impôts et taxes beaucoup plus que tous les autres gouvernements. « Et vous appelez cela des réformes ». Il fit le calcul suivant : « Une famille de quatre personnes en Allemagne paiera cette année en moyenne 1400 euros de plus que l'année précédente ».

La réduction des emplois publics, qui fait partie des mesures mises en œuvre par l'Etat pour mieux maîtriser les dépenses, n'a pas provoqué beaucoup d'émoi, contrairement à ce qui se passe en France. Près de 2 millions d'emplois, sur un total de 6,6 millions ont été supprimés dans la fonction publique allemande depuis 1991. L'Etat fédéral, les Länder, les communes, les chemins de fer, l'armée et les organismes de sécurité sociale ne comptent plus que 4,6 millions de salariés. L'Etat fédéral emploie, en 2007, 477 000 personnes (fonctionnaires, employés et ouvriers), soit une diminution de 175 000 postes (-27%) par rapport à 1991. Calculées en pourcentage du PIB, les dépenses des administrations publiques en 2005 sont plus élevées en France (54,2%) qu'en Allemagne (46,7%), la moyenne dans l'UE des 25 étant de 47,4% selon les données d'Eurostat. La Suède vient en première position avec 56,4%, la France en seconde position, l'Allemagne se classe au 7^{ème} rang.

L'ensemble des dépenses du projet de budget 2008 s'élève à 283,2 milliards d'euros. Le service de la dette fédérale (43,2 milliards d'euros) constitue le second poste des dépenses, après l'énorme budget du Travail et des Affaires sociales (124,4 milliards), mais nettement devant la Défense (29,3 milliards), les Transports, la Construction et l'Urbanisme (24,2 milliards). Le montant global de la dette publique allemande à la fin de 2006 était de 1500 milliards d'euros, soit 67,9% du BIP (63,9% pour la France), bien que les Etats ne devraient pas dépasser 60% selon les critères de Maastricht. S'il est vrai que certains Etats vont même au-delà des 100% cette même année (Grèce : 104,6% et Italie : 106,8), d'autres affichent au contraire des taux très bas (Estonie : 4,1% et Luxembourg : 6,8%).

Des exportations record

Première puissance exportatrice sur le plan mondial depuis 2003, l'Allemagne ne cesse d'étonner par ses capacités commerciales. En 2006, selon les statistiques allemandes, les exportations s'élevaient à 896,0 milliards d'euros et les importations à 786,3 milliards d'euros, soit un excédent de 164,6 milliards, en augmentation de 13,7% par rapport à 2005. En 2006, 38,7% de la production économique alleman-

de est exportée, 63,6% va chez les partenaires de l'UE et 73,9% en Europe. La rationalisation, l'innovation et les délocalisations, mais aussi la réduction des emplois et le gel des salaires ont donné une plus grande compétitivité aux entreprises allemandes. Une étude du ministère fédéral du Travail a ainsi révélé en septembre dernier que, malgré l'augmentation des impôts et prélèvements, les salaires allemands plafonnaient depuis vingt ans, bien que les entreprises enregistraient des bénéfices record depuis quelques années.

Selon des données de l'Office fédéral des statistiques, publiées en septembre dernier, la part des personnes travaillant pour l'exportation aurait fortement augmenté entre 1995 et 2006, passant de 5,7 millions (15% environ des salariés) à 8,9 millions (23%). Malgré les délocalisations, les exportations permettent de conserver des emplois, et même d'en créer de nouveaux. Le recul de l'emploi en Allemagne aurait été dû non pas aux délocalisations mais à la faiblesse de la conjoncture nationale et à la plus forte demande intérieure de produits étrangers. Les secteurs qui travaillent le plus pour l'exportation sont, en terme d'emplois, la construction des véhicules (72,6%), la construction des machines (64,5%), l'industrie chimique (63%) et l'industrie de transformation (49,6%).

La France reste certes le premier partenaire commercial de l'Allemagne, tant pour les importations que pour les exportations, mais du côté fournisseur, on constate que l'écart entre la France et les Pays-Bas s'est fortement réduit. Il faut souligner la performance de ce dernier pays, qui avec ses 16,4 millions d'habitants, exporte en Allemagne presque autant que la France et a une balance commerciale excédentaire avec ses voisins d'Outre-Rhin. En 2006, l'Allemagne enregistrait des excédents commerciaux considérables avec les Etats-Unis (29,5 milliards d'euros), la France (22,6), la Grande-Bretagne (22,5), l'Italie (19,7), l'Autriche (19) et la Belgique (13,8). La montée de la puissance commerciale allemande en Europe de l'Est est illustrée par la 10ème place de la Pologne pour les exportations. La Chine s'affirme déjà comme le 3ème fournisseur de l'Allemagne, après la France et les Pays-Bas, mais avant les Etats-Unis et la Grande-Bretagne – une donnée qui éclaire les nouveaux rapports de force dans le commerce mondial. (Statistiques publiées dans « Aktuell 2008 », p. 492).

Le déficit commercial français vis-à-vis de l'Allemagne est préoccupant car il s'est fortement creusé depuis 2004. En 2006, l'ensemble des exportations allemandes dans le monde entier était deux fois plus important que celles de la France, l'Allemagne enregistrait un excédent commercial de 164,6 milliards d'euros, la France terminait l'année avec un déficit de 40,6 milliards. De 1995 à 2004, les parts de marché de l'Allemagne dans le commerce mondial ont augmenté, malgré la sévère concurrence des pays émergents, de 10,3% à 11,08% ; dans le même temps,

celle de la France baissait de 5,7% à 5%. Les situations économiques françaises et allemandes sont si différentes, voire opposées, qu'elles compliquent sérieusement la recherche d'une politique commune. Tirée par une industrie manufacturière compétitive, mais aussi par les exportations et les investissements, l'Allemagne est moins pénalisée par un euro fort car ses produits spécialisés haut de gamme restent indispensables, quel que soit leur prix. En France, au contraire, l'industrie perd des parts de marché et détruit des emplois, les PME n'étant pas assez présentes et performantes sur les marchés extérieurs ; les services et la demande intérieure restent le principal moteur de l'économie française.

Les effets de la crise des prêts immobiliers américains

L'imbrication de l'Allemagne avec l'économie mondiale a été illustrée cet été par la crise des prêts immobiliers à risque aux Etats-Unis, les fameuses « subprimes ». Fortement engagée sur ce marché, la Deutsche Industriebank/ Banque allemande de l'industrie, IKB, le principal établissement spécialisé dans les prêts aux PME, a été sauvée in extremis de la faillite grâce à l'intervention de la Kreditanstalt für Wiederaufbau/ Etablissement de crédit pour la reconstruction, KfW (l'équivalent de la Caisse des dépôts et consignations en France). Actionnaire de l'IKB, la KfW a voulu éviter que le mouvement de panique prenne de l'ampleur en Allemagne. La Banque régionale de Saxe/ SachsenLB spéculait également sur le même marché à risque aux Etats-Unis pour gagner de l'argent facilement. Elle aussi n'a échappé à la déroute qu'en se laissant absorber par un établissement plus solide, la Banque régionale du Bade-Württemberg/ LBBW. Le gendarme de la bourse allemande, la BAFIN, avait émis des réserves sur les engagements de l'IKB et de la SachsenLB sur le marché américain. Cette crise a révélé que les petites banques n'étaient souvent pas assez compétentes pour jouer un rôle sur le marché international des capitaux et que les autorités de surveillance manquaient d'informations sur les risques du crédit dans un système financier international très complexe. Même un grand établissement comme la Deutsche Bank/ Banque allemande, la première banque privée en Allemagne, a perdu au troisième trimestre 2007 quelque 2,2 millions d'euros à cause des « subprimes ».

L'Allemagne court des risques non seulement à cause des spéculations de ses banques à l'étranger. Avec une économie très ouverte sur le monde et des entreprises qui suscitent la convoitise, elle se sent parfois menacée par des acteurs extérieurs comme les fonds d'Etat souverains constitués par des investisseurs publics en Asie, au Moyen-Orient et en Europe du Nord. Ces fonds sont alimentés par des excédents commerciaux et par la flambée des prix du pétrole et des matières premières. Ils gèrent actuellement quelque 3400 milliards de dollars et dans quelques années 10 000 milliards selon une étude de la Deutsche Bank. Des prises de participation récentes et spectaculaires, comme à EADS, montrent que leur appétit ne recule devant aucune grande entreprise. La chancelière Angela Merkel réfléchit à des mécanismes

pour contrer ces nouveaux acteurs aux visées à la fois économiques et politiques. Son parti, la CDU, la pousse à mettre en place des dispositifs afin de protéger les entreprises les plus exposées en matière d'infrastructure ou de sécurité nationale.

Une coopération au service de l'Europe

La puissance et les performances de l'économie allemande ne doivent pas faire perdre de vue ses faiblesses. L'atonie de la demande intérieure pourrait très vite revenir, surtout si la conjoncture internationale se détériore. Le vieillissement de la population et le manque d'innovation dans des secteurs essentiels pour l'avenir risquent d'entamer la compétitivité d'une économie qui, plombée par les charges de l'unité allemande, ne s'adapte peut être pas assez vite aux nouvelles conditions du marché. Le regard critique doit porter aussi sur les entreprises qui se rendent coupables de corruption, de blanchiment d'argent, d'escroquerie et d'espionnage industriel. La facture s'élèverait à quelque six milliards d'euros par an, selon une étude récente. Volkswagen fait depuis 2005 les gros titres de la presse avec des dirigeants corrompus qui dépensaient des sommes importantes pour acheter la paix sociale dans l'entreprise. Chez Siemens la corruption a atteint des sommets insoupçonnés afin de remporter des marchés extérieurs ; les pots-de-vin se monteraient à 1,3 milliard d'euros rien que pour les années 2000 à 2006. Il faut connaître et dénoncer ces dérives qui ne sont pas propres à l'Allemagne et ne pas perdre de vue l'objectif essentiel : la coopération franco-allemande en Europe.

En raison de la part qu'elles ont prise dans la construction de l'Europe depuis 1950 mais aussi pour des motifs économiques évidents, la France et l'Allemagne ont une énorme responsabilité vis-à-vis de l'avenir de l'UE. A elles seules, elles représentent 29,3% de la population de l'Europe des 27 pays membres, 40% du PIB de celle-ci et même 47,2% du PIB de la zone euro. Un tel poids implique que les deux pays, en liaison avec leurs partenaires, peuvent et doivent jouer un rôle déterminant dans l'élaboration d'une politique économique européenne équilibrée, compétitive et tournée vers l'avenir. Elles doivent intervenir de façon concertée pour mettre en place le modèle économique et social de l'Europe du XXIème siècle. Mais la France et l'Allemagne ne seront pleinement crédibles vis-à-vis de leurs partenaires que si elles respectent leurs engagements, par exemple les critères de Maastricht. Il faut que les deux pays apprennent à mieux connaître leurs spécificités, leurs ressemblances et leurs objectifs sur le plan économique, qu'ils ne se laissent pas détourner dans leurs efforts par des rivalités et des divergences inévitables. Il est souhaitable que, conscients de la variété et de la densité exemplaires des réseaux de leur coopération, ils mettent les acquis, les expériences et les potentialités de celle-ci au service de l'Europe.

Henri MÉNUDIER

Raymond Barre, notre ami

par Jean AUBRY

D'autres diront l'importance du rôle de Raymond Barre aux différentes étapes d'une carrière longue, riche et tourmentée. Tout à tour universitaire, directeur de cabinet du ministre de l'Industrie, commissaire européen, ministre, Premier ministre, candidat à la Présidence de la République, maire de Lyon, il a constamment bénéficié sur la scène politique et médiatique d'une visibilité et d'une audience exceptionnelles quels qu'aient pu être les épreuves et les échecs rencontrés sur sa route. Car ses propos, toujours fort éloignés du langage convenu habituel, ne risquaient jamais de se confondre avec le bruit de fond monotone et continu de ce qu'il appelait « le microcosme ». En outre, comme le notait Jean Boissonnat dans notre revue, en avril-juin 1985, « Il y a un homme politique qui ravit ses adversaires comme ses partisans. Parce qu'il ne bouge pas. Ses adversaires peuvent le canonner sans avoir à changer l'angle de tir, ils font mouche à tous les coups. Reste à savoir si ça suffit pour abattre la cible. Quant aux partisans de cet homme inamovible, ils trouvent en lui une sécurité qu'ils cherchent en vain ailleurs ».

La réputation de l'universitaire Raymond Barre était déjà bien assise en 1957, l'année où naissait *France-Forum*. C'est d'ailleurs peu après qu'un autre grand économiste universitaire – Jean-Marcel Jeanneney -, devenu ministre de l'Industrie du général de Gaulle, le nommait directeur de son cabinet, fonction qu'il exerça avec une compétence et une autorité qui, j'en ai conservé le souvenir, impressionnèrent très vite les milieux politiques et économiques. Ce qui fut le véritable début d'une carrière exceptionnelle. Or, dès cette époque, Raymond Barre qui tenait Henri Bourbon en grande estime a manifesté de l'intérêt pour le travail de réflexion engagé par notre revue et les débats qu'elle organisait, auxquels il lui est arrivé de participer. Tel fut le cas pour le forum¹ qui, deux jours de janvier 1964, avait réuni à Saint-Germain-en-Laye une soixantaine d'hommes politiques, de syndicalistes, d'universitaires, de fonctionnaires, de journalistes et d'experts de convictions diverses pour réfléchir aux défis majeurs de notre économie et aux actions essentielles susceptibles de les relever.

Raymond Barre, en qualité de « l'homme politique » qu'il était alors devenu, avait accepté de présenter le premier rapport, discuté ensuite sous la présidence de l'ancien

¹ Le compte rendu complet en a été publié dans le n°56 de mai 1964.

ministre socialiste et universitaire André Philip. Je peux témoigner du sérieux avec lequel il s'était attelé à cette tâche. Comme il s'agissait en fait de l'introduction générale au colloque, nous avons eu avec lui et Henri Bourbon des rencontres préalables au cours desquelles avaient pu se préciser l'architecture générale de ce forum et la liste de ses participants.

Bien sûr, et comment en serait-il autrement, ces débats sont datés : tous les participants s'accordent à reconnaître au Plan, dans cette « économie à construire » (titre officiel du colloque), un rôle central, la mise en place d'une « politique des revenus » suscite de grands espoirs... Mais on doit à la qualité des intervenants d'identifier au passage, voire de pressentir, des questions qui, à quatre ou cinq décennies de distance, sont au cœur de nos préoccupations d'aujourd'hui. Une demi-journée était consacrée à la dimension internationale des problèmes. A cette occasion, Pierre Abelin – au sein du personnel politique du MRP, l'un des meilleurs connaisseurs des questions économiques – prédisait qu' « Américains et Européens, Indiens et peuples en voie de développement en général, Soviétiques et même Chinois seront... conduits inéluctablement à infléchir de plus en plus leurs politiques d'échanges dans une voie plus libérale » (p.15). De même, à partir d'observations (entre autres) de Raymond Aron, de Joseph Fontanet ou de François Bloch-Lainé, l'on s'inquiétait déjà de la capacité des actionnaires à faire prévaloir les préoccupations du long terme sur celles du court terme, du mode de résolution des conflits susceptibles d'en résulter, notamment entre directeurs et actionnaires dans les grandes entreprises, bref, du problème si actuel de leur « gouvernance » - et, plus généralement, de la difficile conciliation entre les logiques économique de sauvegarde des investissements nécessaires, *juridique* du droit de propriété, *technique* du « management » efficace.

Et l'on ne sera pas surpris que, tout au long de ce forum, Raymond Barre ait insisté sur la complexité des phénomènes, la défiance nécessaire à l'égard des idéologies simplistes, les contradictions du « tout libéral » ou du « tout dirigisme », et, en définitive, formé le souhait qu' « une économie d'affrontement des groupes sociaux » fasse place à « une économie de dialogue ».

Autre exemple de collaboration, Raymond Barre, vingt-et-un ans plus tard, présentait une communication au colloque « Culture et Démocratie aujourd'hui » organisé au Sénat par *France-Forum* les 10 et 11 janvier 1985 ². Le rapport introductif était présenté cette fois par un autre universitaire de grand renom, Jean-Claude Lamberti, professeur à la Sorbonne, spécialiste de Tocqueville, hélas ! trop tôt disparu. L'intervention de Raymond Barre (pp.46-49), au cours d'une séance présidée par René Rémond, faisait suite au rapport présenté par Jean-Marie Domenach, intitulé « La culture, l'Etat, la société ».

² Les Actes en ont été publiés dans le n°219-220 d'avril-juin 1985.

Après quelques remarques malicieuses sur le syndrome « louis-quatorzien » dont avaient été affectés – de plus en plus gravement – les présidents de la V^e République, à en juger par l’inflation des « grands projets » d’une présidence à l’autre, Raymond Barre, une fois encore, a apporté la preuve que sa réflexion, au-delà de l’économie, s’étendait à l’ensemble du champ politique. Pour lui, une « politique culturelle » - liaison entre Education nationale et développement culturel, économie et financement des « industries culturelles », mécénat, rôles respectifs de l’Etat et des Collectivités locales, place d’un secteur public, nécessité d’éviter une gestion « bureaucratique »,... - était nécessaire. S’il n’était pas hostile à l’existence d’un ministère, non pas « de la Culture », mais « des Affaires culturelles », il soulignait que la politique culturelle, nécessairement globale, « est une affaire de société, une affaire nationale et une affaire de gouvernement. Elle doit être conçue comme une action collective, et non collectiviste,... fondée sur le pluralisme et fidèle à certaines valeurs de civilisation... l’accomplissement de l’homme et le respect de sa dignité ».

C’est donc logiquement que, plus tardivement encore, dans le numéro 317 intitulé « 40 ans de France-Forum » Raymond Barre figurait au premier rang des personnalités témoignant de leur reconnaissance à notre revue (pp.78-79) pour sa contribution « à l’intelligence des problèmes de notre temps », lui souhaitant de conserver « sa curiosité » pour ceux-ci, « en même temps que sa volonté de les traiter selon la tradition de l’humanisme qu’(elle) a toujours défendue ».

France-Forum a aujourd’hui passé le cap de la cinquantaine. C’est pour la revue un honneur d’avoir, à divers moments répartis tout au long de ce demi-siècle, compté parmi ses amis et collaborateurs un homme d’Etat de cette qualité, aux convictions humanistes profondément ancrées.

La disparition de Raymond Barre laisse un grand vide. Mais notre peine ne doit pas affaiblir notre résolution de demeurer fidèle à sa mémoire, et la meilleure manière de le faire n’est-elle pas de continuer la tâche que, de son vivant, il nous a si efficacement aidé à poursuivre. Ne nous en avait-il pas révélé l’ambition fondamentale dans l’article nécrologique, paru dans *France-Forum*³, qu’il avait consacré à Christian Beullac, ancien président de Renault Véhicules Industriels qui fut son ministre du Travail, puis de l’Education, en citant, pour conclure, Georges Bernanos : « On n’attend pas l’avenir comme on attend un train. L’avenir, on le fait ».

Jean AUBRY

³ N° 235-236 d’avril-juin 1987.

Adieu à Raymond Barre

par Philippe MARCHAT

Raymond Barre, qui s'est éteint le 25 août 2007 à l'hôpital du Val-de-Grâce, était et restera sans doute un cas particulier et à bien des égards remarquable parmi les hommes qui ont marqué notre vie politique.

Né le 12 avril 1924 à Saint Denis de la Réunion, il y commence au lycée Leconte-de-Lisle des études qu'il termine à Paris comme diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques et agrégé des facultés de droit. Il débute en 1950 une carrière d'universitaire qui le conduit à être professeur, successivement à la faculté de droit et de sciences économiques de Caen, puis pendant quatre ans à l'Ecole des hautes études de Tunis. Il épouse en novembre 1954 une charmante hongroise, Eva Egedus, qui lui donnera deux enfants et l'épaulera constamment dans sa vie. Puis, à Paris, il devient en 1958 directeur du service de recherches sur l'activité économique à la Fondation nationale des sciences politiques, en 1961 professeur à l'Institut d'Etudes politiques, et se voit chargé deux ans plus tard de la chaire d'économie politique à la faculté de droit. Universitaire il est, et restera, écrivant de nombreux ouvrages – *Une politique pour l'avenir, Réflexions pour demain, Question de confiance, Au tournant du Siècle, L'Expérience du Pouvoir*, mais, surtout, en 1958, son manuel d'économie politique en deux tomes de la collection *Thémis* qui demeure l'ouvrage de référence pour des générations d'étudiants. Il garde de sa formation un langage précis et châtié, maniant avec un certain plaisir les imparfaits du subjonctif de sa voix égale, aussi doctorale que pénétrante, qui n'était pas appréciée de tous, autant qu'elle méritait de l'être...

C'est l'Université qui, en 1959, est indirectement à l'origine de la carrière politique de Raymond Barre, lorsque l'un des membres du jury de son agrégation, Jean Marcel Jeanneney, devenu ministre du commerce et de l'industrie, lui propose d'être son directeur de cabinet, un poste qu'il occupe pendant trois ans. Cette nouvelle affectation, et celles qui suivront, lui ouvrent de nouvelles voies, et lui permettent d'approfondir, de manière plus concrète que purement académique, sa spécialisation déjà reconnue dans le domaine économique. Il est, en effet, nommé en 1966, membre du conseil du centre d'étude des revenus et des coûts auprès du Commissariat Général au Plan, dont le rôle était alors déterminant pour l'établissement et la réalisation des programmes de développement économique national.

Parallèlement, une ouverture à l'international et au communautarisme s'offre à lui, alors que s'élabore à Bruxelles la future Union européenne, quand il se voit désigné par le gouvernement comme le vice président français de la Commission unique des Communautés européennes, avant de se voir confier, quelques années plus tard au sein de ces dernières, la charge, toujours fort importante des Affaires économiques et financières qu'il occupe de 1967 à 1972. Il y fait alors, comme on a pu l'écrire, son apprentissage d'homme d'Etat.

De retour en France, en même temps qu'il continue, sous la double forme de cours magistraux et de la parution d'ouvrages, d'enseigner l'économie, il est, en raison de sa compétence reconnue, amené à présider en 1975 une Commission d'étude qui porte son nom, chargée d'une réforme du financement du logement. C'est là une tâche difficile ; consistant à choisir entre l'aide à la pierre ou à la personne, dont la nécessité et l'urgence s'imposaient en raison des importants retards constatés dans la construction. De même est-il plus tard – en 1993 – nommé membre du Conseil général de la Banque de France qui, avant que ne soient créés l'euro et la Banque Centrale Européenne, avait un rôle important à jouer dans la politique monétaire du pays.

Raymond Barre n'entre vraiment dans la vie politique au niveau national que lorsqu'il devient, de janvier à août 1976, ministre du Commerce extérieur dans le cabinet de Jacques Chirac. Au départ fracassant de ce dernier, le président Giscard d'Estaing fait de celui qu'il qualifie de « *meilleur économiste français* », et d'autres « *le Joffre de l'économie* », le nouveau locataire pour plusieurs années de l'hôtel Matignon. Il y cumule, dans un premier cabinet, du 25 août 1976 au 31 mars 1978, les fonctions de Premier ministre et de ministre de l'Economie et des Finances, poste qu'il confie ensuite à René Monory, jusqu'aux élections législatives de mars 1978. Elles se traduisent par la défaite de la gauche, qui conduit à la constitution de nouveaux « gouvernements Barre » auquel mettront fin, après quatre reconductions, l'élection à la présidence de la République de François Mitterrand le 10 mai 1981 et la constitution du premier Cabinet Mauroy le 21 mai. Cette longévité de 1730 jours est la troisième plus longue de la Vème République, après celles de Georges Pompidou (2278 jours) et de Lionel Jospin (1797 jours) qui ne la dépasse que de peu.

Ce Premier ministre atypique, qui fait davantage figure de technicien que de politique, et en qui certains voient « *un moraliste doctrinal austère* », arrive au moment où s'achèvent malheureusement « les trente Glorieuses ». Ce qui lui vaut de se trouver confronté à de nombreuses difficultés : crise pétrolière, inflation à deux chiffres, montée du chômage, baisse de la croissance, drame de la sidérurgie,

sans compter les inévitables remous provoqués par les inévitables mesures que nécessitait cette conjoncture. N'ayant jamais pu, de 1976 à 1981, disposer d'un groupe majoritaire à l'Assemblée, du fait qu'il était simplement « *apparenté* » au groupe centriste, il doit, à dix reprises engager la responsabilité de son gouvernement pour imposer des mesures de rigueur au groupe gaulliste, et voit – fait exceptionnel – le budget 1980 annulé par le Conseil constitutionnel.

Au terme de ces cinq années de gouvernements qu'il a dirigés, durant lesquelles les ministres centristes de l'UDF et du PR ont vu grandir leur rôle au détriment de la majorité gaulliste à l'Assemblée, le personnage atypique qu'était Raymond Barre a certes souffert de la forte impopularité qu'a suscitée la politique de rigueur que les circonstances lui ont imposée – (il a été le dernier Premier ministre à équilibrer le budget de l'Etat). Mais cela n'a, fort heureusement, en rien nui au respect que l'homme imposait pour son sens de l'Etat, sa sincérité dans l'action, et son refus, qui le différenciait de nombre d'hommes politiques, de se laisser aller à la facilité et à la démagogie.

Malgré cet intermède au goût amer, Raymond Barre ne se désespère pas, et, estimant qu'il peut encore jouer un rôle pour redresser une situation qui ne cesse d'empirer, *il tente sa chance aux élections présidentielles de 1988*, concurrentement avec François Mitterrand et Jacques Chirac. Mais, contrairement à eux, il s'y présente sans bénéficier de l'appui d'un grand parti disposant de très nombreux militants et surtout de très substantiels moyens financiers et logistiques, désormais plus que jamais indispensables. En outre, le message de bon sens qu'il diffuse, en des temps difficiles, n'est en rien démagogique, mais s'en tient à une réalité qui impose des efforts, et fait appel au bon sens et à la sagacité d'électeurs, dont un bon nombre préfère s'en tenir à des promesses plus riantes de candidats concurrents. Aussi le 24 avril ne recueille-t-il que 4,9 millions de voix, soit 13,22% des électeurs inscrits et 14,50% des suffrages exprimés, contre 5,9 millions à Jacques Chirac, et plus de 10 millions au président sortant qui, de ce fait, est réélu au second tour pour un ultime mandat.

Sa carrière ne s'arrête pourtant pas là, fort heureusement. Elle prend, dès le mois de mars 1978, une orientation partiellement nouvelle, sans que se réduise pour autant l'intense activité qu'il déploie aussi bien en France qu'à l'étranger, en raison de l'intérêt qu'il a toujours porté à ce qui se passait en dehors de l'hexagone. Ainsi, il est à partir de 1982, professeur de sciences économiques à l'université de Paris I (Panthéon Sorbonne), professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, éditorialiste de *Faits et Arguments*, membre du *Club des Cent*, président du conseil d'orientation de l'Institut de réflexion *Aspen France*, et en 2001 membre de *l'Institut*. Par ailleurs, l'intérêt qu'il a toujours porté à ce qui se passe à l'extérieur de nos frontières explique qu'il soit concurrentement président de l'Institut d'études des relations

internationales (IERI) et de l'Institut international du droit d'expression française (IIDEF). En outre, sa valeur universitaire est reconnue hors de nos frontières, comme en témoignent les nombreuses distinctions de *docteur honoris causa* que lui ont, notamment, décernées les Universités canadienne d'Ottawa, espagnole de Barcelone, allemande de Mayence, hongroise de Budapest, et japonaise de Keio à Tokyo.

A un moment où la construction progressive de l'Europe fait apparaître le rôle important qu'y joueront les régions, il est amené à s'intéresser à la première des nôtres, celle de Lyon, à laquelle il va se consacrer. Avec d'autant plus d'intérêt que, disposant de nombreux sièges d'institutions financières, et du siège de l'Institut de l'euro auquel il apporte un soutien sans faille, cette région vise un temps à ravir à Paris sa place de pôle financier. Député du Rhône du 12 mars 1978 à 2002, quatre fois réélu (après avoir cédé un moment son siège pour exercer ses fonctions de Premier ministre), *il sera également de 1995 à 2001 un maire de Lyon*, qui aura, au cours de sa mandature, le temps de mettre un terme aux conflits politiques qu'avait connus cette ville, et de lui insuffler, sur le plan de l'aménagement et de l'architecture notamment, le souffle nouveau dont elle avait besoin en la faisant « *entrer dans le XXI^{ème} siècle* ». Sont à porter à son crédit, aussi bien la réception à Lyon du G7 en 1996 que la construction d'un tramway, le transfert à Gerland de sections de l'École normale supérieure, l'achèvement de la Cité internationale due à l'architecte Renzo Piano, et, cerise sur le gâteau, le classement en 1998 par l'Unesco de Lyon au patrimoine mondial de l'Humanité.

Ce bref rappel de la carrière de Raymond Barre montre combien cet homme, de nature foncièrement bienveillante, largement ouvert à l'économie et au libéralisme, fut un homme d'exception qui avait bien des cordes à son arc. Pour reprendre les paroles de Nicolas Sarkozy, cet « *esprit libre et indépendant* » fut et restera sans doute « *un personnage à part dans le personnel politique français* », du fait de « *son expérience internationale et de sa hauteur de vues* ». Cet homme que j'ai toujours connu simple, d'un abord facile et accueillant, avait été *l'un des premiers Français à percevoir les effets de la mondialisation et l'ampleur des défis qu'elle allait poser*. Aussi s'était-il efforcé, mais, hélas, sans résultat, d'en faire prendre conscience aux Français en leur disant la vérité et, à la manière d'un Churchill, en prônant la rigueur et l'effort, n'hésitant pas une minute à se montrer « *impopulaire, plutôt qu'irresponsable* ». Donnons, pour conclure, la parole à Valéry Giscard d'Estaing qui, apprenant la disparition de son ancien Premier ministre, a honoré « *la démarche solitaire et désintéressée* » d'un des « *meilleurs serviteurs* » de notre pays, dont « *l'action s'inscrivait dans la grande ligne de ceux qui, depuis Colbert, ont construit la prospérité de notre pays* ».

Philippe MARCHAT

France-Forum, un anniversaire

A propos de notre cinquantième anniversaire, nous avons cru bon de reproduire, en partie, l'éditorial¹ qu'écrivirent, il y a dix ans, Henri Bourbon et Jean Aubry, en introduction d'une série d'articles fort intéressants (auquel chacun de nos lecteurs peut se reporter en s'adressant à notre bureau).

Ils exprimèrent alors de manière excellente ce qui constitue l'esprit de notre revue. Nous essayons de le perpétuer, après le décès de notre cher Henri Bourbon, et de quelques autres. Le relais est pris par de jeunes générations. Souhaitons leur de pouvoir, dans dix ans, exprimer à nouveau leur fidélité à notre idéal perpétué, renouvelé, toujours vivant.

Un anniversaire – pourquoi le dissimuler ? – c'est aussi un moment d'émotion – pourquoi la réprimer ? – riche, joie et tristesse confondus, des souvenirs évoqués, chargé, au seuil d'un avenir inconnu, d'incertitudes et d'espoirs.

Or, *France-Forum*, ce fut, tout au long de son existence, un lieu et un réseau d'amitiés exceptionnels – plusieurs des témoignages rassemblés dans ce numéro le confirment -, particulièrement stimulant pour la recherche et la réflexion, offrant à des personnalités qui pouvaient être d'opinions très dissemblables – sur l'Algérie, l'Europe, les institutions, la politique, l'économie, l'art... - des conditions exceptionnellement favorables d'écoute et de discussions constructives.

Les disparitions, inévitables au cours d'une si longue période – mais certaines furent cruellement prématurées -, ont été d'autant plus durement ressenties. On ne saurait toutes les évoquer, mais comment passer sous silence celles de fondateurs de la revue – Joseph Fontanet, Maurice-René Simonnet, Jean Lecanuet – ou, pour la génération suivante, d'un grand universitaire comme Jean-Claude Lamberti dont, malgré le peu d'années qui lui fut hélas ! accordé, la collaboration fut si bénéfique.

De même, personne n'aurait compris qu'Etienne Borne, fondateur et jusqu'à son dernier souffle, inspirateur, éditorialiste de notre revue et à qui on doit, pour une bonne part, la qualité de nos forums, soit absent de ce numéro anniversaire.

¹ N° 317 – 3^{ème} trimestre 1997.

Enfin, nul n'aurait pu prévoir que les pages de ce même numéro dues à un autre philosophe, ami fidèle, Jean-Marie Domenach, qui a beaucoup compté en ce demi-siècle à travers ses livres, son enseignement, la revue *Esprit* qu'il a longtemps dirigée, et qui a été, lui aussi, depuis de nombreuses années, très présent à *France-Forum*, figureraient parmi ses tout derniers messages.

Ce devoir légitime accompli, et par fidélité précisément à la mémoire de tant d'amis qui furent des piliers de *France-Forum*, il reste à l'occasion de ce 40^e anniversaire à repréciser les objectifs généraux de notre revue. Pour le dire en peu de mots, ils sont toujours de donner chair aux valeurs et aux principes qui sont aux sources de notre inspiration, afin qu'ils irriguent, transforment, -, pour tout dire, civilisent – la politique, l'économie, la vie sociale, notre pratique et notre compréhension de l'art et de la culture... Vaste programme qui suppose un incessant va-et-vient entre la pointe la plus extrême de notre visée – de notre « utopie » et les réalités dont il faut, à force d'attention et d'analyse, assumer la prose, les techniques, les résistances, les pesanteurs.

Un laïque humaniste et démocrate qui voudrait définir ce qui constitue le plus haut et le plus profond de son idéal devrait pouvoir sans grand problème adopter cette formule du cardinal Paul Poupard, assez fulgurante dans sa brièveté, qui servait de conclusion à un article récent consacré à mère Teresa : « Seul l'amour est digne de foi. Notre foi en l'amour est notre espérance ». Aux philosophes et aux intellectuels, ensuite, de découvrir et se donner les moyens de mettre cet idéal en pratique, à travers une réflexion sur les fondements philosophiques de la dignité humaine, sur le caractère unique de chaque personne (« ô toi, Nathanaël, le plus irremplaçable des êtres »), sur sa responsabilité, chaque individu étant par nature étroitement solidaire des autres, sur la liberté...

Aux politiques, aux techniciens et hommes de terrain enfin, aux prises avec des phénomènes aussi divers, complexe et perturbateurs que la mondialisation, le mal des banlieues, le chômage, les conflits internationaux, la pollution... de ne pas perdre de vue dans leurs analyses et leur recherche de solutions et de remèdes cet arrière-plan et cette dimension humaniste et philosophique.

Une revue digne de ce nom est là pour apporter sa contribution à cette difficile « gymnastique ». Elle devra combattre aussi bien les tentations millénaristes, la naïveté, l'étroitesse de vues ou le sectarisme des idéologues que la myopie ou, pire, le machiavélisme des purs gestionnaires. Elle devra sans relâche aider à élargir et approfondir les débats, sans se laisser intimider par les modes et sans céder, sous la pression des médias, à des réflexes pavloviens en un temps où les nouvelles « tombent » en avalanche à la vitesse de l'éclair. Elle participera activement en tous

domaines à la quête du « sens » profond des choses, dont le besoin est si fortement ressenti aujourd'hui. Tout en cultivant les vertus de prudence et de discernement car, si certains sont tentés de céder aux séductions des philosophies nihilistes, d'autres manquent singulièrement du « sens de l'histoire » - comme d'autres, dépourvus du « sens de la montagne », s'exposent aux pires dangers par manque d'attention, de vigilance ou par excès de précipitation et de confiance. Si, après tant d'enfers traversés, l'on se laisse aujourd'hui moins qu'hier abuser par ceux qui promettaient le « paradis sur terre », il en est encore qui croient toucher à « la fin de l'histoire ». Dans « Comprendre la Révolution ? », Etienne Borne reprochait aux « religions révolutionnaires », mais elles ne sont pas les seules à mériter cette réprimande, de « contredire les patiences jumelles de Dieu et de l'histoire ».

Bref, nous convions tous ceux qui ne veulent pas se contenter d'être « spectateurs » de leur siècle à participer à cet immense effort d'analyse, de réflexion et de dialogue, à ce travail si nécessaire de déchiffrement, de maîtrise, de civilisation d'un monde en pleine crise de mutation.

Henri BOURBON – Jean AUBRY

RENAN

« Notre politique machinale, nos partis aveugles et égoïstes semblent des monstres d'un autre âge. On n'imaginera plus comment un siècle a pu décerner le titre d'habiles à des hommes prenant le gouvernement de l'humanité comme une simple partie d'échecs. La science qui conduira le monde, ce ne sera plus la politique. La politique, c'est-à-dire la manière de gouverner l'humanité de la même façon que l'on gouverne une machine ou un troupeau, disparaîtra comme art spécial. La science maîtresse, le souverain d'alors, ce sera la philosophie, c'est-à-dire la science qui recherche le but et les conditions de la société ». « Pour la politique, dit Herder, l'homme est un moyen ; pour la morale il est une fin. La révolution de l'avenir sera le triomphe de la morale sur la politique ». Organiser scientifiquement l'humanité, tel est le dernier mot de la science moderne.

L'avenir de la science, sous forme d'article en 1849

Actualité de Clausewitz

par René FOCH

Le spécialiste de la violence, René Girard, ne pouvait pas ignorer le général prussien qui a donné à penser pendant un siècle aux états-majors français, allemand et autres. Et même à Lénine.

L'Europe doit à son unification économique dans le cadre des traités européens d'avoir connu 60 ans de paix ce qui est sans précédent dans l'histoire de notre continent. Ceci explique que les préoccupations économiques (et sociales) constituent l'essentiel de la politique de ses Etats-membres, de l'Union européenne dans son ensemble et de sa politique extérieure vis-à-vis des autres Etats.

Mais les conflits qui surgissent au Moyen-Orient et en Afrique sont-là pour nous rappeler que l'économie n'est pas le tout de la politique et que la guerre en a souvent été une composante essentielle.

Or voici qu'apparaît sous la plume de René Girard une réflexion nouvelle sur l'œuvre classique de Clausewitz : « De la guerre » sous le titre énigmatique de « Achever Clausewitz »¹ et l'auteur dans la présentation orale de son livre a précisé que le terme « achever » pouvait s'entendre dans les deux sens du mot. Ce n'est pas le premier ouvrage consacré à Clausewitz. On se souvient des deux tomes de Raymond Aron « Penser la guerre, Clausewitz ». Ecrits pendant la guerre froide ils réexaminaient la pensée de l'officier prussien dans le cadre de la dissuasion nucléaire.

La perspective de René Girard est toute autre : « Il s'agit, écrit-il lui-même, d'un livre bizarre qui, partant d'une réflexion sur les rapports franco-allemands depuis les deux derniers siècles, avance des choses jamais dites avec la violence et la clarté qu'elles exigent : la possibilité d'une fin de l'Europe, de notre monde occidental et du monde dans son ensemble ». Rien de moins !

Suivons les étapes de sa pensée. Clausewitz était à Valmy. Il a vu pour la première fois l'intervention des citoyens dans un conflit. Il comprend très vite la nouveauté que constitue ce phénomène du peuple en armes, de la conscription. C'est elle qui

¹ Ed. Cametsnord.

va fournir aux armées de la révolution puis à celles de Napoléon les moyens humains qui ont permis la conquête de l'Europe. C'est à la lumière de cette expérience historique et notamment de la défaite de la Prusse à Iéna que Clausewitz écrit son traité « De la guerre ». Il en donne la définition suivante : « La guerre est un acte de violence et il n'y a pas de limite à la manifestation de cette violence. Chacun fait la loi de l'autre d'où résulte une action réciproque qui, en tant que concept, doit aller aux extrêmes ». On connaît par ailleurs la formule de Clausewitz selon laquelle « la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens ». Mais depuis la période napoléonienne les moyens industriels, les effectifs militaires que fournit la conscription n'ont cessé de croître. Ce sont eux qui expliquent la violence croissante des guerres modernes. Peut-on encore parler d'objectifs politiques lorsqu'on songe aux hécatombes absurdes auxquelles a abouti la bataille de Verdun ? *Désormais la politique court derrière la guerre.* Celle-ci devient un phénomène social total dont Lüdendorff s'est fait le théoricien avec son livre sur « La guerre totale ».

Mais il restait une étape à franchir dans cette ascension aux extrêmes. Une génération plus tard ce sera chose faite. On a parlé à propos de la guerre totale et des régimes totalitaires du XX^e siècle d'une militarisation de la vie civile. C'est cette militarisation globale qui alimentera le duel sans merci que se livreront le totalitarisme nazi et le totalitarisme communiste. On peut alors parler d'une guerre vraiment mondiale. Par la suite l'équilibre de la terreur nucléaire a empêché la Guerre froide de déboucher sur un conflit qui aurait été dévastateur. Mais il n'a pas empêché l'apparition de ce que les penseurs militaires américains qualifient de conflits de basse intensité. Ce sont des conflits où la partie la plus faible recourt à des actions ponctuelles que la partie la plus forte qualifie d'attentats.

Ce phénomène apparaît déjà dans Clausewitz lorsqu'il réfléchit à la guerre des partisans qu'ont mené les Espagnols contre Napoléon. De nos jours ce sont les formes d'action que le Président Bush regroupe sous le nom de terrorisme. En Irak par exemple, les Chiites utilisent des types d'explosifs qui leur permettent de percer les blindés américains. Mais plus que dans ses modalités techniques la nouveauté de cette forme de guerre réside surtout dans le fait que ses acteurs se soucient peu de risquer leur vie et parfois même sont volontaires pour la sacrifier. De ce point de vue les attentats contre les tours de Manhattan constituent une étape. Il pourrait se faire qu'ils annoncent les conflits futurs comme le bombardement de Guernica a préparé celui de Coventry, comme la guerre d'Espagne a préfiguré la Deuxième Guerre mondiale.

La question est maintenant de savoir si on atteindra une nouvelle fois la dimension nucléaire. Sera-ce une arme nucléaire détournée de l'arsenal d'un grand pays ou sera-ce le fait d'un Etat comme l'Iran ? Le Président Chirac avait minimisé le

risque couru en déclarant que dans cette hypothèse la dissuasion pourrait jouer comme elle l'a fait entre les Occidentaux et les Russes. C'était faire bon marché du risque de dissémination nucléaire dans l'ensemble du Moyen-Orient. En attendant le Président Bush et surtout son vice-Président Dick Cheney multiplient les allusions à la possibilité d'une action militaire contre l'Iran. Il existe aussi nombre de déclarations israéliennes préconisant le bombardement des installations nucléaires iraniennes (par les Américains). Mais ces déclarations ne semblent guère soulever l'enthousiasme des militaires américains qui ont déjà suffisamment à faire en Irak.

Nous constatons aujourd'hui, écrit Girard, *l'infécondité croissante de la violence*. « Nous l'avons vu dans le drame yougoslave. Nous l'avons vu au Rwanda. Le pire est maintenant possible au Moyen-Orient où les Chiites et les Sunnites montent aux extrêmes. Cette escalade peut tout aussi bien avoir lieu entre les pays arabes et le monde occidental ». Notre auteur parle de pays arabes. Ce sont sans doute les pays musulmans qu'il vise, l'Iran n'étant pas un pays arabe.

Après avoir analysé la façon dont Clausewitz démonte les mécanismes de la guerre, fondés sur le mimétisme et la réciprocité, après avoir prolongé sa réflexion par une description de la montée aux extrêmes jusqu'à la période actuelle, Girard achève Clausewitz en remarquant que les risques apocalyptiques inhérents à la guerre moderne ne suffisent pas à l'écartier mais que l'Allemagne et la France après s'être fait trois guerres en trois générations ont, par une réciprocité nouvelle, réalisé une réconciliation qui constitue l'essence même de l'entreprise européenne « tant il est vrai, écrit Girard, dans une belle phrase, que c'est la haine mystérieuse de ces deux pays qui aura été l'alpha et l'oméga de l'Europe ».

Déjà en 1813 dans son essai de l'Allemagne, Madame de Staël avait lancé l'idée que seul le dialogue franco-allemand pouvait sauver l'Europe déchirée par l'épopée napoléonienne. Tout au long des deux siècles suivants de grandes voix s'élevèrent pour plaider la réconciliation. C'est seulement au terme de la dernière guerre que Jean Monnet, ayant vécu l'échec de la Société des Nations, avança l'idée d'une réconciliation franco-allemande non plus actée dans un traité mais concrétisée par la gestion commune du charbon et de l'acier, deux ressources aussi indispensables dans la paix que dans la guerre. Cette intuition géniale, reprise par un homme politique courageux : Robert Schuman, donna naissance à la Communauté européenne du charbon et de l'acier, premier des Traités européens actuels.

Mais le général de Gaulle ne voulut y voir « qu'un méli-mélo de charbon et d'acier ». Pour le Général, l'Europe ne pouvait se faire que dans le dialogue des gouvernements. Il invita Adenauer chez lui à Colombey-les-Deux-Eglises en 1958. Ils se retrouvaient, après l'explosion inouïe de la Seconde Guerre mondiale sur les

ruines de deux pays qui s'étaient trop imités et dont l'imitation exacerbée avait provoqué le pire. Ils se rencontrèrent une deuxième fois à Reims le 8 juillet 1962 et assistèrent ensemble à la messe dans cette cathédrale maintes fois bombardée en 1914. C'est l'église qui organisa l'office consacrant la volonté de pardon mutuel des deux pays et leur marche vers la réconciliation. Les armées allemande et française défilèrent ensuite dans la ville où fut baptisé Clovis en 496. C'est ici que le pape Jean-Paul II choisit de commémorer le mille cinq cents ans de ce baptême. Qu'il ait choisi la ville où les deux pays avaient décidé de se réconcilier est un événement qui n'a pas encore été vraiment pensé. Son importance en tout cas n'a pas échappé au pape planétaire qu'a été Jean-Paul II.

Depuis nous avons connu l'élargissement de l'Europe, c'est-à-dire sa réunification. Tel est le nouveau visage de notre continent, sa fragilité et sa force en même temps. L'idée qui s'expérimente en Europe est celle d'une identité de tous les hommes. Entre-temps un premier pape allemand, Benoît XVI a été élu. Lorsqu'il reprend cette idée à son compte il ne fait que souligner le caractère divin de cette identité de tous les hommes écrit Girard en conclusion, justifiant ainsi le titre même de son ouvrage « Achever Clausewitz ».

Telle est l'une des lectures, historique et politique, que l'on peut faire de ce livre d'une exceptionnelle richesse. Nourri de nombreuses sources allemandes il peut aussi se prêter à une lecture philosophique et religieuse. On serait tenté de parler d'une œuvre polyphonique.

René FOCH

KARL MARX

"Les rapports des différentes nations entre elles dépendent de la proportion dans laquelle chacune a déployé ses forces productives, la division du travail et le commerce extérieur. C'est au degré où la division du travail s'accroît que l'on reconnaît avec le plus d'évidence la mesure où les forces productives d'une nation sont déployées. Toute nouvelle force productive entraîne un nouveau perfectionnement de la division du travail".

Feuerbach

A la recherche de la gauche perdue. (Mais a-t-elle jamais existé ?)

par Gérard VANIER

Est-ce trop cruel de le dire ? Il vaut mieux se pencher avec réalisme sur un des problèmes majeurs de notre démocratie qui a besoin d'une gauche efficace.

Mieux que dans les débats d'intellectuels, c'est dans le courrier des lecteurs que se dévoile le désarroi de ceux qui se disent encore les fidèles de la gauche. Fidèles, mais à quoi ? Qui le sait encore ? Beaucoup de ces courriers commencent par une profession de foi : « Je suis de gauche » ou : « J'ai toujours voté à gauche ». Suit l'exposé d'une série de déceptions, frustrations, attaques dirigées contre l'adversaire : la droite, mais aussi contre les leaders qui ont trahi l'idéal et conduit à l'échec.

Viennent alors les invocations : « retrouver les vraies valeurs », « remettre à plat sans concession », « refonder le parti » ou la gauche entière, « se rassembler », « débattre », « agir ». Dans le numéro du 4 au 8 octobre du *Nouvel Observateur*, Olivier Besancenot résume assez bien ce genre de conclusion : « Alors oui, on peut être de gauche. Mais à une condition : croire qu'une autre gauche est possible, une gauche anticapitaliste, et agir dès maintenant pour la construire ». Tout cela relève de l'incantation ; l'on y cherche vainement une vision, l'esquisse d'un programme politique. La raison en est simple : sur tous les sujets importants, la gauche (si gauche il y a) n'est d'accord ni avec elle-même ni avec les réalités.

Qui peut aujourd'hui dire quelle conception la gauche se fait de la France, de sa structure sociale, de sa place dans le monde ? Qui peut, à Bruxelles ou à Strasbourg, parler au nom de la gauche française ? Quelles sont les « vraies valeurs » auxquelles elle peut encore se référer ? La Justice ? Quand certains de ses porte-parole adaptent la présomption d'innocence au statut social de la personne mise en cause. La solidarité ? Quand les partis et les organisations syndicales de

gauche refusent de rééquilibrer les avantages acquis par les agents publics ou parapublics garantis contre le chômage, et font financer ces avantages par des salariés soumis à la précarité de l'emploi. L'égalité des chances ? Quand, refusant la sélection par le mérite, la gauche perpétue dans l'Education Nationale une sélection de fait par l'argent et les relations familiales.

On comprend que, dans ces conditions, les fidèles désemparés de la gauche s'en tiennent aux incantations et se gardent d'entrer dans l'exposé de ce qu'ils veulent. Faute de contenu pour se définir, la gauche cherche désespérément des repères pour ne pas se retrouver face au vide. Elle recourt alors à un exercice où elle excelle : lancer dans le débat des mots chargés de valeur symbolique en espérant ainsi provoquer des clivages et pouvoir coller des étiquettes partisanses.

C'est un tel exercice qu'a tenté Bernard-Henri Lévy. A la question : « Comment être encore de gauche ? », il répond : en se conformant à certains marqueurs. Pour savoir si un homme est de gauche, il suffit de l'interroger sur quatre épisodes fondateurs de la frontière entre la gauche et la droite : l'affaire Dreyfus, le colonialisme, Vichy, mai 1968. Le choix est doublement significatif. *Il est entièrement tourné vers le passé.* L'homme de gauche n'est pas porteur d'avenir, il se réduit au rôle de conservateur sourcilieux d'un catéchisme écrit par des intellectuels peu regardants sur la rigueur scientifique. Les quatre marqueurs proposés par Bernard-Henri Lévy en témoignent : ils reposent sur des confiscations manipulatrices.

Qui furent les premiers défenseurs de Dreyfus ? Outre son admirable frère Mathieu : Bernard Lazard, un bourgeois, Scheurer-Kestner, un notable, le lieutenant-colonel Picquart, pur produit de la classe militaire. Laissons de côté Péguy : esprit libre, il est enrôlé par la droite ou par la gauche selon les besoins de leurs causes. Les grandes campagnes, derrière Jaurès et Clemenceau, pour la réhabilitation du capitaine injustement condamné, ne viendront qu'ensuite et non sans hésitations ni précautions.

Assimiler le colonialisme à la droite et l'anticolonialisme à la gauche n'est ni plus ni moins qu'une manipulation. Initialement, ce sont les partis classés à droite qui ont combattu la politique coloniale et ceux de gauche qui l'ont soutenue au nom du progrès et de la civilisation des lumières. Jules Ferry, promoteur des conquêtes, croyait sincèrement œuvrer pour le bien des populations soumises à l'autorité de la France, et Clemenceau, adversaire de ces conquêtes, ne fut pas le dernier à envoyer les tirailleurs sénégalais se faire faucher par les mitrailleuses du Kaiser pour défendre quelques arpents de notre sol national. Dans tout cela, qui est à gauche ? Qui est à droite ?

En Algérie, contrairement à Napoléon III qui prônait la solution d'un royaume arabe lié à la France, c'est la gauche qui préférait l'assimilation. Certes, des gouvernements de gauche ont tenté des politiques libérales, mais ils ont manqué de la détermination nécessaire pour les faire aboutir. L'une des explications en est que le

vote des pieds-noirs pesait lourd dans l'électorat de gauche. C'est sous le gouvernement de Pierre Mendès France, François Mitterrand étant ministre de l'Intérieur, qu'a été déclenchée l'insurrection menant à l'indépendance. Si vraiment la guerre d'Algérie doit servir de marqueur entre droite et gauche, comment expliquer qu'après avoir voté à 80% pour l'indépendance, les électeurs français, peu de temps après, lors de la présidentielle de 1965, aient infligé un net désaveu au candidat de la gauche ?

Assimiler les vichyssois à la droite et les résistants à la gauche relève pareillement d'une confiscation frauduleuse. Faut-il rappeler quelques faits ? Si les quatre-vingts opposants à la loi des pleins pouvoirs étaient majoritairement de gauche, c'est quand même bien la chambre du Front Populaire qui l'a votée, et les gouvernements du maréchal Pétain ont compté plusieurs figures de la gauche.

Les premiers résistants, ceux de l'été 1940 (un an avant ceux d'après l'entrée en guerre de l'URSS), venaient de tous les bords politiques et ceux de droite n'étaient pas les moins nombreux. La gauche veut-elle s'approprier Maurice Schumann, Pierre Messmer, Maurice Druon, Alain Griotteray ou Honoré d'Estienne d'Orves ? Si l'on considère maintenant les partis issus de la Résistance, quels sont ceux que l'on peut classer à gauche ? La SFIO, certainement, encore qu'il serait intéressant de demander ce qu'en pensent les jeunes lions du Parti Socialiste de 2007. Était-il de gauche le MRP de Georges Bidault ? Et, plus tard, le RPF ? Quant au Parti Communiste, quelle gauche voudra inclure dans sa famille une organisation totalitaire, financée par le grand frère soviétique, qui a applaudi le pacte avec les autorités d'Occupation germano-soviétique et tenté de négocier la reprise de la parution de « L'humanité » ?

Le marqueur de mai 1968, lui, est plus difficile à interpréter tant l'imagination des étudiants révoltés a produit de trouvailles les unes géniales, les autres relevant de la pochade. L'un des slogans les plus célèbres a été : « Il est interdit d'interdire ». Or, aujourd'hui, c'est de la gauche que partent les salves d'interdictions : interdiction aux historiens d'étudier certains chapitres de l'histoire parce que cela risquerait de remettre en cause des vérités officielles estampillées par des majorités parlementaires. Interdiction aux scientifiques de procéder à des expériences parce que l'on ne sait à quelles découvertes conduit l'expérimentation. *Si Christophe Colomb avait été de gauche, il n'aurait jamais découvert l'Amérique.*

Le maître-mot de la gauche aujourd'hui, c'est : « Touche pas ». Touche pas à ma Fonction Publique napoléonienne, touche pas à mon Education Nationale modèle 1950, touche pas à tout ce qui peut faire frémir mon principe de précaution. La vie quitte la gauche car la vie c'est le mouvement, or, à force de crier : « Touche pas, touche pas », la gauche s'est figée dans une banquise où n'apparaît aucun signe de dégel. La gauche aujourd'hui a peur de bouger, elle a peur de la vie. Les idoles de mai 1968 s'appelaient Mao Tsé Toung, Che Guevara, Fidel Castro ; la

gauche se reconnaît-elle en eux ?

Les quatre marqueurs de Bernard-Henri Lévy, embrumés dans les à-peu-près historiques, ont perdu toute fiabilité, mais pouvait-on marquer quelque chose qui a été fantasmé plus que construit avec le souci de coller à la réalité du monde ? La faiblesse de la gauche, c'est de s'être trompée sur le rôle des intellectuels. Ce sont des éclaireurs, ils sont indispensables comme agitateurs d'idées, mais l'action politique n'est pas leur domaine. « Le rôle des intellectuels est de remuer toutes choses sans le contrepoids des actes réels. Il en résulte que leurs propos sont étonnants, leur politique dangereuse, leurs plaisirs superficiels. Ce sont des excitants sociaux qui ont les avantages et les périls des excitants en général » (Paul Valéry).

Les gens de gauche ne se retrouvent plus dans cette gauche qu'ils ont perdue sans l'avoir jamais trouvée. Le seul marqueur qui reste est celui-ci : l'homme de gauche est celui qui, écrivant à son journal, éprouve le besoin de commencer sa lettre par : « Je suis de gauche ».

Gérard VANIER

EMMANUEL LEVINAS

"La quantification de l'homme - telle que l'ambiguïté de l'argent la rend possible-annonce une nouvelle justice. Si la différence radicale entre les hommes (celle qui ne tient pas aux différences de caractère ou de position sociale, mais à leur identité personnelle, irréductible au concept, à leur ipséité même comme on le dit aujourd'hui) n'était pas surmontée par l'égalité quantitative de l'économie mesurable par l'argent, la violence humaine ne saurait se réparer que par la vengeance ou le pardon. Une telle réparation ne met pas fin à la violence : le mal engendre le mal et le pardon à l'infini l'encourage. Ainsi marche l'histoire. Mais la justice interrompt cette histoire. L'argent laisse entrevoir une justice de rachat se substituant au cercle infernal ou vicieux de la vengeance ou du pardon ».

Entre nous

Le système concordataire des cultes reconnus

par Jean CHÉLINI

L'opinion des lettrés retient l'intervention de Portalis, mort il y a 200 ans, dans l'élaboration du Code Civil et la mise en oeuvre du Concordat de 1801, sans peut-être mesurer le caractère décisif de son rôle ni appréhender la philosophie politique dont il découle. Jean Etienne Portalis né en 1746, est un juriste d'Ancien Régime, comme il en existait en France depuis Philippe le Bel, c'est-à-dire un légiste, spécialiste à la fois de droit public et de droit canonique. Sincèrement catholique, mais avant tout serviteur du roi, c'est un légiste gallican, fidèle à la Déclaration des Quatre Articles de 1682, qui précise que le prince ne dépend que de Dieu et n'a aucun supérieur religieux. Le roi, « l'évêque du dehors », demeure souverain en matière d'organisation religieuse. Mais Portalis est aussi un homme de son temps, marqué par la philosophie des Lumières. Il croit à la liberté de conscience et donc dans le domaine public à la liberté de culte. Dès 1770, sous le règne de Louis XV, le jeune avocat Portalis conclut favorablement une consultation sur la validité du mariage des protestants, alors que la loi les prive de tout état-civil depuis la révocation de l'Edit de Nantes de 1685. C'est seulement en 1787 que Louis XVI leur accordera la reconnaissance civile, par un édit de tolérance, c'est-à-dire une faveur du prince, sans invoquer la liberté de conscience, puisque le catholicisme demeure alors religion d'Etat.

Au début de la Révolution, Portalis certainement favorable à la Déclaration des droits de l'homme, n'intervient pas officiellement. Il désapprouve la Constitution Civile du clergé, qu'il considère schismatique et condamne la persécution des prêtres réfractaires, car à ses yeux l'Etat doit protéger la religion tout en la contrôlant, mais pas la persécuter. Il quitte la France épouvanté par les excès révolutionnaires, écœuré par les mascarades du culte de la Raison. Il n'y a pour lui de religion acceptable que les cultes constitués depuis longtemps et reconnus par l'Etat.

L'arrivée au pouvoir de Bonaparte le 18 Brumaire (1799) le ramène définitivement en France où il adhère aussitôt à la politique du premier Consul, comme lui il croit à l'utilité sociale de la religion, notamment pour le peuple, car elle garantit

l'ordre public et la morale et il ne voit aucune opposition entre la raison des Lumières et le christianisme. Son ascension est rapide, commissaire du gouvernement, l'un des quatre membres de la Commission du Code civil, il devient Directeur général des Cultes en octobre 1801, promu ministre en 1804. Il n'a pas négocié le Concordat, mais c'est lui qui le mettra en oeuvre. Le 15 avril 1802, il prononce un grand discours devant le Corps Législatif dans lequel il décline les dispositions du Concordat, mais aussi le contenu des Articles Organiques qu'il a en grande partie rédigés et joints au texte concordataire pour l'encadrer et le contrôler. Or ces Articles n'ont pas été négociés avec Rome, mais imposés par le Premier Consul. Le cardinal Caprara, légat du pape laissé sur place à Paris pour régler les détails de l'application, proteste énergiquement, d'autant plus que des Articles Organiques ont été ajoutés en faveur du culte protestant ! Pour Portalis la reconnaissance de la liberté des cultes est la légitime conséquence de la liberté de conscience affirmée par la Déclaration des Droits. Le catholicisme n'est plus religion d'Etat, mais celle de la grande majorité des Français. Désormais si le Concordat règle les dispositions du culte catholique, les Articles Organiques seront la charte des protestants français et une organisation semblable sera étendue plus tard aux juifs, après la mort de Portalis.

Ce système des cultes reconnus, protégés mais contrôlés, présidera à la vie religieuse de la France pendant tout le XIX^e siècle et le début du XX^e, jusqu'à la séparation de 1905. Malgré des a-coups, surtout après 1880, il fonctionnera assez bien, garantissant la liberté religieuse et les modalités de sa pratique. Il continue à s'appliquer en Alsace-Moselle de façon satisfaisante et ailleurs en Europe ou en Amérique Latine, donnant aux Eglises reconnues les moyens de fonctionner librement et de jouer un rôle social, prévenant seulement les dérives sectaires ou les outrances cléricales. Il demeure à mon sens une solution très acceptable pour les rapports des Eglises et de l'Etat, relativement souple et toujours susceptible d'aménagements contractuels. Il mériterait qu'en France les pouvoirs publics et les Eglises, toujours en quête d'un réel équilibre, lui prêtent davantage attention.

Pr. Jean CHÉLINI

Les embarras de Washington

par Jean-Marie DAILLET

IN GOD WE TRUST. Ces quatre mots énoncent l'une des devises officielles des Etats-Unis d'Amérique, et la plus universellement répandue puisqu'elle figure sur toute pièce de monnaie et tout billet de banque émis par la Réserve Fédérale comme moyen de paiement à toutes fins. Chaque coupure porte en outre, sous le sceau UNITED STATES - FEDERAL RESERVE SYSTEM, la précision que ce document « est un titre légal de paiement de toutes dettes, publiques ou privées ».

Sauf erreur, le dollar des Etats-Unis est la seule monnaie au monde qui se place officiellement sous la protection de l'Etre Suprême. Affirmer *urbi et orbi* NOUS AVONS CONFIANCE EN DIEU sur un morceau de papier officiel vise donc non seulement à gager la valeur de ce signe monétaire, mais à le consacrer instrument de salut public, à le sacraliser, à le diviniser. De l'humble piécette en cuivre de 1 cent au billet vert de 100 dollars, le dollar de Washington est la devise des devises puisque sa devise le proclame Dieu des monnaies, bien au-dessus des autres, celles qui se bornent à exprimer une valeur garantie par l'Etat d'équivalence avec une part du Trésor matériel entreposé dans les coffres-forts d'une banque centrale et/ou du trésor engendré par le travail d'un peuple. *IN GOD WE TRUST* a donc pu tout naturellement se lire aussi *IN THE DOLLAR WE TRUST*, et cette acception aura duré jusqu'à nos jours, soit plus de deux siècles. A ma connaissance, aucune autre monnaie-papier au monde n'a connu cette longévité sans incident majeur. Arrière, toutes les autres : toutes suspectées, depuis les assignats de la Révolution française, de pouvoir soudain dégénérer en monnaie de singe ! Le Dollar-Dieu était la monnaie de référence, monnaie de compte pour toute transaction internationale, aujourd'hui encore mesurant la hausse du pétrole et de toutes les matières premières, le prix d'un Airbus ou d'un Boeing, le coût d'une guerre... et la baisse du pouvoir d'achat des citoyens américains.

Au revers du billet de 20 dollars, illustré d'un beau portrait du président Jackson aux mèches romantiques, *IN GOD WE TRUST* couronne, autour du drapeau étoilé, la Maison Blanche, dont l'actuel occupant se demande bien comment finir, dans 14 mois, ses 8 années de mandat sur autre chose que le constat d'échec et de faillite

que dresse impitoyablement, heure après heure, en pleine campagne des primaires présidentielles, une écrasante majorité de l'opinion publique – candidats, médias, sondeurs, observateurs locaux ou étrangers.

Quand on n'a même pas la confiance de 28% des citoyens ; que la guerre d'Irak dure plus qu'aucune à laquelle aient participé les Etats-Unis ; que le budget fédéral n'a jamais été aussi déséquilibré ; que la pauvreté et l'insécurité ne cessent de s'aggraver ; que le scandale des établissements de crédit immobilier frappe des millions de familles modestes et de retraités, ruinés au-delà de la valeur résiduelle du logement dont on les expulse ; que la classe moyenne, qui s'inquiète chaque matin d'une nouvelle hausse du prix de l'essence (qui a dépassé 3 dollars le gallon de 4 litres), se met à laisser les deux voitures de la famille au garage pendant le week-end ; que la médiocrité de l'enseignement primaire et secondaire saute aux yeux ; que la couverture médicale est inexistante ou insuffisante pour des millions de contribuables, surtout les grands malades, les enfants et les personnes âgées... Comment alors s'étonner que l'on entende, de plus en plus souvent, la version américaine de notre « sortez les sortants », en plus cru : « *Kick'em out !* (« à coups de pied quelque part ») ?

Car les embarras de Washington ne sont pas seulement ceux du Président et de son gouvernement, minoritaires au Sénat comme à la Chambre. La nouvelle majorité démocrate déçoit, faute de clarté dans l'opposition. Elle manœuvre, tergiverse, louvoie, au lieu d'incarner le changement radical que le basculement de quelques sièges laissait espérer. C'est que l'arithmétique n'est pas tout, et que les voix escomptées pour mettre en échec le veto présidentiel ne sont pas automatiquement au rendez-vous. C'est, surtout, que les promesses électorales ne sont pas faciles à concrétiser, et d'abord celle de terminer la guerre d'Irak. Démocrates ou Républicains, les Prétendants sont piégés par leur double obsession électoraliste, la contradiction démagogique suprême, d'un pacifisme-patriotisme du plus bel effet télégénique, croient-ils. L'électorat peut-il mordre à tel appât ?

Qui peut croire qu'avant la fin 2008, le tout, ou le principal, des troupes américaines sera rapatrié ? Certes, plus personne n'imagine une victoire militaire qu'aucun accroissement des effectifs ne peut procurer, mais si, sur le terrain, d'immenses efforts et de lourds sacrifices (800 soldats tués, chiffre record, en 2007, ont depuis peu abouti à une décroissance des attentats, surtout à Bagdad (simple retour, d'ailleurs, au niveau du début 2006...), il est évident pour presque tout le monde que l'objectif de « réconciliation nationale » des Irakiens - sans parler de l'avènement d'un semblant de démocratie – est hors de portée. Pourtant, George W. Bush et sa secrétaire d'Etat en parlent encore, ce qui veut dire qu'au bout de six ans de la guerre préventive que ce Président a décidée (et prétendu avoir gagnée en trois

mois, déclarant sa « mission accomplie »), le chef de la plus puissante nation du monde ignore toujours une réalité historique élémentaire : l'Irak n'a jamais été, et ne sera pas de sitôt, une nation. Créé à l'étourdie¹ – comme la Yougoslavie – au lendemain de leur fausse victoire de 1918 par les Anglais, cet Etat n'a jamais tenu que sous l'autorité absolue d'un souverain ou d'un dictateur. Renverser Saddam Hussein, c'était, à coup sûr, remplacer une tyrannie sanglante par un chaos bien plus sanglant encore, et surajouter (au nom d'une croisade mondiale pour la démocratie !) ce drame à ceux qui, depuis 60 ans, désolent Proche et Moyen-Orient. Résultat : une montée des périls sans précédent, une accumulation exponentielle de risques qui n'excluent pas, *expressis verbis*, l'escalade planétaire et nucléaire.

Quand on connaît la supériorité scientifique et technique, la profusion des moyens d'information dont disposent et la Présidence des Etats-Unis, et le Congrès, et les vecteurs d'opinion américains, et les prestigieuses universités de ce pays, la richesse de ses instituts de recherche et d'innovation – les fameux *think tanks* -, comment ne pas être consterné de l'incompétence générale dont font preuve les responsables politiques de Washington, alors qu'ils se comportent comme s'ils étaient chargés d'une mission quasiment divine et exclusive de direction, de pilotage, des affaires du monde ?

Depuis quelque temps, le malaise était sensible. En période électorale présidentielle, il éclate : le parti démocrate a cru avoir beau jeu de dénoncer – c'est facile - une guerre d'Irak mal fondée, mal préparée, mal dirigée, il ne peut échapper à sa propre part de responsabilité dans la décision initiale, approuvée par sa candidate-vedette à la Maison Blanche, l'ancienne Première Dame, Hillary Clinton. Madame le sénateur de New-York a du mal à se débarrasser de cette tunique de Nessus en attribuant l'innocence, un peu facilement autoproclamée en la matière, du jeune sénateur de l'Illinois Barack Obama, au fait qu'il n'avait pas, à l'époque, voix au chapitre. Or, dans les derniers débats, Obama brille davantage par sa prestance, son insolence et sa jactance que par le concret de propositions originales sur la gestion de fin de la guerre. Tout juste peut-il, en raison de ses origines tricontinentales et de ses diplômes, prôner une diplomatie multilatérale. Ça ne mange pas de pain. Il est clair qu'à « gauche » comme à « droite », la classe politique américaine voudrait bien que George W. Bush achève lui-même ce qu'il a commencé. C'est là un rêve plus irréaliste encore que le fameux Rêve américain, plus évanescents que jamais : les seuls fanatiques du rêve américain, aujourd'hui, ce sont les 12 ou 13 millions d'immigrants clandestins, sans-papiers pour la plupart, et sans sécurité sociale, et à qui l'on refuse même le permis de conduire. Rien ne dissuadera de sitôt, même le danger de mort, des Latinos qui s'entêtent à sauter le Mur virtuel d'une frontière illusoire entre misère mexicaine et mirage hollywoodien.

¹ et pour leurs intérêts pétroliers.

En réalité, ce qui manque aux Etats-Unis – d’autant plus cruellement que le marasme économique vient s’ajouter à la douleur d’un peuple atteint dans sa jeunesse dilapidée, tuée et blessée en Irak et en Afghanistan, conflits qui ne peuvent que lui être profondément étrangers -, c’est un homme (ou une femme) d’Etat, un Franklin Roosevelt, dont le *New Deal* tira le pays de la crise économique et sociale des années 30, préparant ainsi la participation militaire et industrielle américaine qui allait être indispensable à la victoire sur l’Axe.

Malheureusement, et contrairement à toute apparence, la classe dirigeante des Etats-Unis compte étonnamment peu de personnalités informées, conscientes des enjeux internationaux. Parce qu’ils ont été, et restent pour quelque temps encore, à la tête de la première puissance militaire du monde, les importants de Washington isolent et discréditent leur pays, par ignorance et suffisance. Eblouis par la divine surprise que fut la chute du Mur de Berlin, suivie de la fin du soviétisme, ils ont eu la naïveté de croire en « la fin de l’Histoire », comme si celle-ci se réduisait à la disparition d’un adversaire de puissance militaire comparable et comme si cet événement conférait aux Etats-Unis une suprématie définitive. Quel ne fut pas leur dédain à l’égard de ceux de leurs alliés qui eurent « l’arrogance » de ne pas leur emboîter le pas dans leur aventure irakienne...

Bien loin est le temps où, sur les autoroutes des 50 Etats, une majorité au moins relative d’automobilistes arborait très ostensiblement non seulement le drapeau, mais aussi l’insigne tricolore très voyant *Support Our Troops* (soutenez nos soldats). C’était l’époque où le vice-président Dick Cheney avait présenté sa guerre d’Irak en publicitaire mirobolant : « Ils nous feront fête, comme en 1944 on a fêté les soldats américains dans les rues de Paris ». Il n’y a que six ans de cela. Aujourd’hui, on lit dans la presse la plus populaire : « Soutenir nos soldats, c’est les ramener à la maison ». Et les principales chaînes de télévision montrent les terribles images des grands invalides de guerre, jeunes gens et jeunes femmes amputés, parfois atrocement défigurés, en quête de faire aboutir leur dossier de maigre pension auprès de bureaucrates formalistes. Et l’on découvre que le quart des anciens combattants d’Irak et d’Afghanistan sont à la rue, sans ressources, encore heureux de trouver ça et là une soupe populaire.

Le dollar n’est pas mort mais il perd son aura, il baisse, il décline, il coule, non seulement par rapport à l’euro, mais au sterling, au dollar canadien, voire au yen, et cela pour le plus grand profit des pays producteurs de pétrole, qui osent ricaner que c’est à cause de cette seule baisse que l’automobiliste américain paie son essence d’autant plus cher. Sinistre plaisanterie, mais logique mise en cause d’une société sans tête ni cadres responsables, et qui – entre autres carences – ne s’est pas dotée d’un nombre suffisant de raffineries. Ni, d’ailleurs, de centrales nucléaires modernes, ni d’un réseau de che-

mins de fer efficace. Et l'équipe ultrapatriotique de Bush accuse Chine et Russie de polluer l'atmosphère, alors qu'elle se refuse à signer la charte de Kyoto, et laisse les industriels souiller les fleuves, et les sinistrés de la Nouvelle-Orléans sans reconstruction (la plupart de ceux-ci n'ont pas regagné leur ville, qui, du coup, se retrouve, à l'occasion d'une municipale partielle, avec une majorité blanche...).

A l'approche du *Thanksgiving* et de Noël, de pleines pages de publicité vantent Chanel, Vuitton, Cartier, tandis que, dans les mêmes journaux, de petits encadrés appellent à « ne pas oublier les nécessiteux ». Le business n'en est pas moins florissant : trois grands patrons de Wall Street ont été virés (moyennant super-indemnités) en raison des milliards de dollars qu'ils ont fait perdre à leurs sociétés, mais le président de Goldman Sachs, mieux avisé, va probablement, à lui tout seul, empocher cette année entre 65 et 75 millions de dollars. Le nouveau chef du Stock Exchange de New York sera, lui, payé 50 millions par an, et plus en cas de succès.

Dans cette atmosphère de dérèglements, de désarroi, de désorientation d'un public en mal de valeurs et de plus en plus attiré par toutes sortes de cultes religieux face au Veau d'Or, un connaisseur m'a dépeint le climat actuel de Washington comme celui d'un « coupe-gorge politique ». Un jeune avocat, époux d'une Française, m'a tristement confié : « Nous ne sommes pas en démocratie. Nous ne sommes pas une démocratie ». Voilà où a conduit la très contestée élection du candidat texan, en 2000, après les marécageux recomptages et trucages de Floride.

La visite à la Maison Blanche et au Capitole de Nicolas Sarkozy « l'Américain », partenaire « cozy » d'un George W. Bush en fin de règne, arrondit, certes, les angles entre Washington et Paris. Cela dit, ni les échanges d'amabilités, ni l'instantanéité des télécommunications, ne réduisent le décalage transatlantique à quelque six heures et demie d'avion. Pour le moment, le décalage politique entre l'Union européenne et les Etats-Unis ne me semble pas inférieur à un bon demi-siècle.

En faveur de l'Europe, bien sûr ; encore faut-il que le Vieux Continent s'affirme dans son expertise inégalée des conflits de toute nature, de régimes dictatoriaux, des déclarations de guerre désastreuses, du racisme, de l'esclavagisme, du nationalisme, et autres aberrations de sa longue et démonstrative Histoire. A l'Union européenne, revenue de tant d'expériences, et née, en définitive, du constat réfléchi de tant d'erreurs catastrophiques, d'aider ses partenaires, et d'abord les Etats-Unis d'Amérique, à tourner la page du XX^e siècle et répudier la tentation, si lancinante, de craquer une allumette de trop. Pour l'instant, le mythe du Leadership a des allures de Titanic.

Jean-Marie DAILLET

Quand le dollar s'effondrera,

par Charles DASVILLE

le monde entier tremblera. Même si les aficionados de l'antiaméricanisme s'en réjouissaient, des « alternatifs » aux trotskistes en passant par quelques vieux gaullistes, tous ravis que leur bête noire, au cours d'un hallali mondialiste, tombât, percée des mille coups que lui auraient portés les chasseurs de prime grouillant sur notre planète. Les 200 milliards de dollars, partis déjà en fumée, ne seraient qu'une première manifestation d'un incendie bien plus dévastateur ¹.

Cette hypothèse n'est pas aussi absurde qu'on peut le penser. Elle vient d'être évoquée par Rodrigo Rato qui se prépare à passer un sac de patates chaudes à son successeur, notre sympathique Strauss-Kahn, devant le conseil des gouverneurs du FMI, M.Rato n'a pas craint de déclarer que « le risque d'une chute brutale du dollar existe, que cette chute soit la conséquence ou la cause d'une perte de confiance dans les actifs libellés dans la monnaie américaine ». Les craquements perçus actuellement dans le secteur financier sont la suite de ce que certains appellent une arnaque gigantesque ², mettant en doute non seulement l'honnêteté des gestionnaires, mais surtout le bon sens des autorités de tutelle. Les pertes considérables

qui sont annoncées restreindront évidemment la capacité d'action financière, donc économique de ces intervenants. La panne de crédit qui en résultera entraînera des cahots dans le moteur de la croissance. Le reflux dans un désordre accéléré de l'immobilier américain entraînera des conséquences que l'on discerne encore mal mais qui seront plus douloureuses qu'on ne l'imagine. La FED, quoiqu'il en soit, sera obligée pour éviter la faillite du système bancaire de ramener le taux d'escompte à des taux de plus en plus bas, ce qui ne pourra qu'affaiblir de plus en plus le dollar. L'inflation s'accélèrera dans le monde entier, seule porte de sortie apparente de la crise. Et si les gérants des plus gros portefeuilles à l'étranger se lassent d'enregistrer des pertes continues sur les actifs qu'ils détiennent en la monnaie américaine ? Ils la fuiront. Cela aura un effet boule de neige, créant une avalanche.

Elle emporterait tout le monde, au sens universel du mot. L'euro, devenu valeur refuge, par congestion, les pays émergents atterrés par la perte de leurs surplus économisés à la sueur du front de leurs travailleurs et l'arrêt brutal de leurs exportations, les Américains désorientés par le bouleversement des grands équilibres. La crise qui résulterait d'une telle conjoncture révélerait la profondeur de l'interconnexion des êtres et des choses sur la planète. Elle pourrait être dénouée de deux façons. Par le retour à une relative autarcie, chaque grande entité,

¹ On avance que cette crise creusera un trou de 2500 milliards d'euros (une fois et demi le PNB de la France) dans le tissu financier de la planète : un gros coup de déflation !

² Les « golden boys » gagnent en une journée ce qu'un aiguilleur sur les voies ou un conducteur de TGV touchent en un an. Mais les premiers paraissent beaucoup moins responsables que les seconds.

par exemple l'Union européenne, essayant de s'isoler des autres blocs. Ce scénario s'apparente à celui que l'on a connu après la crise de 1929. Même s'il s'estompe, le souvenir des conséquences de celle-ci n'est pas heureux ! L'autre branche de l'alternative consiste à doter l'économie globale d'une sorte de

Conseil monétaire global. Aussi surprenant que cela pourra paraître, on n'en est pas si loin. Et la FED est autre chose qu'un spéculateur affolé. Mais une telle remise en ordre posera d'énormes problèmes. Bon courage DSK !

Charles DASVILLE

Quand la monnaie se globalisera, le monde entier respirera

par **Charles DELAMARE**

Tu es bien pessimiste, mon cher Charles ! La crise actuelle pourrait entraîner plus d'effets positifs que de dommages. Il faudra savoir attendre, et surtout ne pas succomber aux bêtises nationalistes, engendrées par l'affolement, la démagogie et l'incompétence. La situation est plus sérieuse qu'on ose le dire en ce mois de novembre. Une récession aux Etats-Unis n'est pas exclue. Elle est probable... L'Amérique, contrainte et forcée, subit avec la glissade du dollar une dévaluation violente de sa monnaie. Comme la France en a fait plusieurs fois l'expérience avant l'instauration de l'euro. On connaît les avantages immédiats d'une telle manœuvre : accroissement de la compétitivité à l'extérieur, donc des exportations, arasage de la dette interne et externe. Quant aux inconvénients, plus longs à se manifester, ils sont graves : hausse des prix (en particulier de celui du pétrole), appauvrissement des retraités et des salariés, perte de crédibilité internationale. La consommation surtout qui représente plus de 80% du PNB sera durement touchée. Aux prochaines élections présidentielles, l'électorat risque de se venger.

Quant aux autres pays, ils devront "faire avec", notamment avec la vague « dépression-

nelle » survenant à la suite de celle qui aura submergé les Etats-Unis. La Chine est la première concernée. Déjà elle contient difficilement l'inflation qui, chez elle, résulte mécaniquement de son énorme excédent de sa balance commerciale. Les dollars accumulés trouvent leur contrepartie en yuans. Cet afflux de liquidités n'est toléré que parce que celles-ci sont absorbées grâce à l'incroyable taux d'investissement, de l'ordre de 40% du PIB, pratiqué par les Chinois, plus économes que les Auvergnats, les Ecosseis, les Normands réunis. Si la moitié de ces montants investis se portaient sur la consommation, les prix monteraient comme une fusée Longue Marche. A moins que leur gouvernement admette de réévaluer leur monnaie, pas à petite dose, mais de 200 à 300%. Une vraie révolution ! Au pays de Mao ! La dépréciation du dollar amènera, certes, la Chine à réajuster le cours du yuan, mais aussi à placer beaucoup plus de liquidités en euro. Comme le feront les exportateurs de pétrole, y compris les Russes. L'euro se valoriserait autour de 2 dollars pour un euro. Les conséquences en seraient favorables pour les importations de matières premières, y compris le pétrole, mais néfastes pour les exportations hors de la zone, ce qui toucherait beau-

coup plus l'Allemagne que la France. L'Europe tremblerait et le chômage prospérerait. Les liquidités, surabondantes dans le monde, errent en quête d'emplois. Pour éviter la déflation à la japonaise, la FED remettra en jeu l'équivalent de ce qui aura été épongé par la crise. Que faire ? Diriger ce flux de capitaux au plus vite et au mieux vers des placements sains et rémunérateurs à terme. Vers quoi ? Les investissements, parce que s'ils venaient accroître brusquement la consommation, ces masses de moyens de paiement nourriront une inflation galopante, comme ce fut le cas dans l'Espagne du XVIème siècle à la suite du déversement chez elle de l'or des Incas. Le contrecoup d'une récession américaine ébranlerait le fragile système économique et social de l'Union européenne. Il faut donc que celle-ci recycle les capitaux qu'elle accueillera. Et vite ! Où ? En Europe même, notamment chez les nouveaux adhérents de l'Est. Ils ont besoin d'une profonde réorganisation de leurs infrastructures, en autoroutes, chemins de fer, ports, canaux, espaces urbains, etc. La Turquie en plein développement est aussi en mesure d'absorber une masse considérable de biens d'équipement. Un effort spécial en sa faveur lui montrerait clairement que les réticences à l'égard de son adhésion, en tant que membre à part entière de l'Union ne compromettent pas, loin de là, les propositions d'association qui lui ont été faites. Il y a aussi l'immense Russie, qui attend son deuxième transibérien, nos voisins de la rive sud de la Méditerranée, etc.

A l'image de l'Angleterre de la seconde moitié du XIXème siècle, l'Union européenne sera en mesure d'exporter ses capitaux, de faire tourner son industrie et ses services, de brider les tendances inflationnistes et la poussée du chômage qui en résultera *si une structure financière est installée au niveau de la*

Communauté pour soutenir, garantir et promouvoir les prêts à moyen et long terme aux pays en voie de développement. On répétera jusqu'à l'écoeurement qu'il s'agit d'un plan Marshall. Mais oui, l'idée n'en n'est pas éloignée. Le monde pourrait à la faveur de ces investissements oecuméniques, s'unifier, comme l'a fait l'Europe à la suite des organismes, comme l'OCDE, créés par le plan Marshall. Le facteur de cohésion serait fourni par une monnaie commune, une monnaie mondiale, portant des noms divers, de même qu'en 1914 l'étalon-or sous-tendait les monnaies des Etats civilisés, qu'ils se nommassent francs, livre, mark, dollar ou rouble. Les réflexions consignées dans ce numéro, notamment de la part de Michel Prada, laissent augurer une telle possibilité.

On parle souvent à propos du gouvernement nouveau d'une politique économique "volontariste". Il ne faudrait pas que cette démarche ressemblât à celle des enfants de quatre ans, dont le volontarisme consiste à refuser de manger leur soupe.

Le volontarisme, utile à la solution de la crise ne peut que se situer au niveau de l'Union européenne. Il tendra à mobiliser les moyens dont la sage politique de la Banque de la Centrale européenne a doté celle-ci. La crainte de l'inflation est le début de la sagesse. Il ne faut pas être trop sage trop tôt, trop longtemps, ni trop seul. La référence au dollar, monnaie mondiale sera peu à peu remplacée par le recours à des moyens de paiement impartiaux, stables et dégagés de tout soupçon d'impérialisme. Que la transition s'accomplisse, mais quelle soit lente pour être douce !

Est-ce du rêve ou de l'optimisme ?

Charles DELAMARE

Le dictionnaire du sens interdit

par **André LE GALL**

MOTS. A l'automne les mots se ramassent à la pelle comme les feuilles mortes. Quoi de plus beau qu'un mot, fragile instrument dont dispose une conscience pour se communiquer à une autre, pour triompher de l'infinie difficulté qu'il y a à formuler, à dire, à transmettre ce que l'on porte en soi. Aussi le mot mérite-t-il respect et considération. Les mots peuvent dépérir comme les feuilles sous les arbres. Ils peuvent se vider de leur sens, ne plus vouloir rien dire. Ils peuvent aussi se transformer en armes de combat lorsqu'on les surcharge de significations de contrebande qui en font des moyens d'intoxication et non plus des moyens de communication.

CHOQUER. Seriez-vous choqué si... ? Toute question ainsi formulée doit être repoussée du bout du pied car le verbe choquer n'a ici pour but que de prédéterminer la réponse du sujet que l'on sonde, de le paniquer à l'idée qu'il pourrait être rangé au nombre des retardataires que trouble la dernière idée à la mode. Seriez-vous choqué que l'on dépénalise le cannibalisme ? Ben...euh... forcément... le cannibale est un homme comme un autre... surtout pas de tabous... Il ne faut pas que le cannibale soit victime de discriminations...

DISCRIMINATION. Lutter contre. Toute discrimination est criminelle... Tout de même n'est-il pas un peu légitime que l'on demande aux rabbins d'être juifs, aux prêtres catholiques d'être catholiques ?... Ben...euh... Suffit : dans

une société d'équivalence universelle où tout se vaut et le contraire de tout et vice versa, seule la tolérance est tolérable.

TOLERANCE. Être pour. Sauf en ce qui concerne les opinions fâcheuses, d'ailleurs toujours plus ou moins fascistes, qui ont cours dans le peuple, et qu'il faut dénoncer sans relâche.

REPUBLIQUE. Ne prononcer le mot qu'avec vénération.

VERTU. Toujours suspecte de retour à l'ordre moral sauf lorsqu'elle est républicaine.

LOGEMENTS SOCIAUX. On en manque. Il faut en construire.

TOURS HLM. À détruire. Se caler devant la télévision pour les voir s'effondrer. Pousser des cris d'admiration devant l'excellence des techniques qui permettent de se débarrasser en quelques minutes de 200 à 300 logements aux normes de 1960,- " tout le confort " disait ma tante-, sans ravager la ville environnante, progrès majeur par rapport aux bombardements de la Seconde Guerre mondiale qui, eux, avaient tendance à ravager la ville en manquant l'objectif.

VOEUX. Bonne année à tous.

André LE GALL

La chronique des lettres et des arts

par Philippe SÉNART

- **Antoine Blondin** : *Les enfants du Bon Dieu*
- **Michel Zink** : *Un portefeuille toulousain*
- **Patrick Modiano** : *Dans le café de la jeunesse perdue*

Marcel Aymé écrivait dans *Aspects de la France* en 1949 un article sur le roman qu'Antoine Blondin avait rapporté du service du travail obligatoire (S.T.O.) en Allemagne, *L'Europe buissonnière*, il en appelait l'auteur Antoine Buissonnière. C'était assez dire comme Antoine Blondin ressemblait à son œuvre et, inversement, comme celle-ci lui ressemblait. Blondin « gentil garçon tendre et rêveur » n'a été jusqu'à la fin de sa vie qu'une fausse grande personne, il s'est nommé par dérision « un vieux page sans emploi ». Nimier, plus en copain qu'en critique a dit que Blondin écrivait, « blondinait ». Le joli mot pour qualifier un style qui était l'homme même !

Les Enfants du Bon Dieu heureusement réédité¹ fait suite à *L'Europe buissonnière* qu'il est nécessaire de relire. C'est une fiction autobiographique. Partant en 1942 pour le S.T.O. en Allemagne, Blondin-Muguet, dans un monde où la jeunesse était prisonnière, passée à la toise, vêtue d'un prêt-à-porter standard, va faire « l'Europe buissonnière ». C'est une fugue, la grande escapade dans le style picaresque. « L'Occupation nous a volé notre jeunesse », écrit Blondin dans *Les Enfants du Bon Dieu*. Michél Déon, autre copain, a écrit, lui aussi qu'il avait été volé de son « temps de joie » par la guerre et ses suites. Blondin, de cette frustration, n'a fait

que s'amuser, il s'est inventé un ersatz de jeunesse, il y a mis toute une provision de gaîté inemployée. Pour l'existence, elle était, comme il l'avait déclaré sur le quai de la gare de l'Est, en partant à l'aventure, « remise à plus tard ».

Blondin, revenu du S.T.O. s'est posé sans amertume en victime de l'Histoire. Maintenant marié, Muguet devenu Sébastien Pernin est professeur d'Histoire dans un lycée parisien. Est-ce pour s'en venger ? L'Histoire n'est, comme on le sait, qu'un perpétuel recommencement et elle marque d'événements régulièrement répétés d'année en année à date fixe, entre la rentrée des classes et la distribution des prix, la vie de ménage de Sébastien. C'est pour échapper à ces fatalités qu'ayant à fêter l'anniversaire de son mariage et en étant empêché par le cours à faire ce jour-là sur les traités de Westphalie, il décide de « tailler » la classe pour n'avoir pas à les signer.

Blondin prend ainsi sa revanche sur l'Histoire faite en la faisant lui-même à sa fantaisie. Mais pourquoi est-ce les traités de Westphalie qu'il en a effacés ? Blondin renversait « la pierre angulaire de l'ordre européen », un ordre monarchique, mais les traités de Westphalie institutionnalisèrent aussi l'anarchie dans la bonne Allemagne : on pouvait y vivre selon son bon plaisir dans ces trois cents petites principautés gouvernées à la va-comme-je-te-pousse et où l'Etat n'existait qu'au minimum. L'anarcho-royaliste qu'était Blondin y eut été à la fête. On l'aurait attendu plutôt à la Révolution qu'il n'a pas escamotée, mais il a fait évader Louis XVI revenu de

¹ La Table Ronde (coll. Vermillon).

Londres quelques années après, « considérablement engraisé sous le nom de Louis XVIII qu'il avait pris dans la Résistance ».

Blondin refait l'Histoire en badinant. D'autres que lui l'ont refaite aussi, Jean Dutourd, dans *Le feld-maréchal Buonaparte*, en imaginant que Louis XV n'avait pas annexé la Corse et que Napoléon en disponibilité s'était mis au service de l'Empereur d'Autriche, Willy de Spens en s'acharnant dans *La Route de Varennes* à respecter l'horaire prévu par Fersen et Bouillé pour emmener le Roi à Montmédy, mais dans cette lutte contre la montre, il n'a pas réussi et il a écrit « qu'on n'échappe jamais aux hommes, sinon par la mort ».

On a rangé Willy de Spens dans la catégorie des écrivains maudits pour ses cris de rage contre l'Humanité. Blondin, lui, en remettant à plus tard l'existence et en réservant l'avenir a pu jouer gentiment avec l'Histoire comme dans une cour de récréation où il prolonge l'enfance, sans être frappé par la foudre et, au contraire, en recevant les félicitations de l'inspecteur d'Académie. Mais à la fin des *Enfants du Bon Dieu*, la question reste posée. Comment faire pour passer à l'âge d'homme ? Comment faire pour se doter d'un statut de vraie grande personne ? Blondin y répondra-t-il jamais ?

*
* *

Professeur autrefois à la faculté des lettres de Toulouse, M. Michel Zink, éminent médiéviste, a écrit de nombreux livres sur les troubadours, sur Chrétien de Troyes, sur Ruteboeuf, sur Froissart... Il a écrit aussi des livres sur Arsène Lupin et sur le Saint-Graal. Il publie aujourd'hui

un roman, *Un portefeuille toulousain*². Il y mêle la quête du Graal à une affaire de cambriolage.

Emilien Roubeyrol est agrégé de grammaire et professeur de troisième au lycée Pierre de Fermat à Toulouse ; il se livre en même temps à des recherches sur le Saint-Graal et il prétend l'identifier à l'olifant de Roland de Roncevaux conservé au musée Dupuy de la Ville. Nous sommes renvoyés d'*Un portefeuille toulousain* au roman de Pierre Benoît, *Montsalvat*. François Sevestre, chargé de cours à la faculté des lettres de Montpellier a lu, comme Emilien Roubeyrol, le livre de l'Allemand Otto Rahn, *La croisade contre le Graal*, publié en France en 1934. Le Graal fait-il partie du trésor des cathares ? Où est-il caché ? A Montségur ? A Montserrat ? A Montsalvy. C'est le Montsalvage wagnérien chanté dans l'acte III de Lohengrin... « Aux bords lointains dont nul mortel n'approche. Il est un bourg qu'on nomme Montsalvat ».

Emilien Roubeyrol, rentrant de vacances, a eu juste le temps d'entrevoir un cambrioleur sauter par la fenêtre de son bureau. Qu'y cherchait-il ? « Les cathares sont toujours parmi nous, écrit Emilien Roubeyrol dans le journal qu'il tient. Les persécutions ne les ont pas fait disparaître... Ils sont nombreux, je le sais, à Toulouse et dans toutes les régions voisines... Ne feraient-ils pas tout, pour empêcher leur secret d'être divulgué dans un ouvrage savant... La protection d'un tel secret justifie certainement que l'on s'introduise chez l'auteur de ce futur ouvrage pour l'empêcher de le mener à son terme ». Roubeyrol n'en démordra pas : ce sont les cathares qui ont tenté de s'emparer des papiers où il démontre que le Graal est l'olifant de Roland.

En fait, il y a dans le roman de M. Michel

² Bernard de Fallois.

Zink, deux romans juxtaposés, superposés, à deux étages différents, dans le même immeuble de ces vieux hôtels particuliers de Toulouse, avec leur cour intérieure à petits cailloux pointus. Il y a le roman où Emilien Roubeyrol se raconte dans son journal ses petites histoires de professeur de troisième A. Il a beau sonner du cor de Roland, personne, dit-il, ne répond à ses appels, c'est non seulement un savant méconnu, mais un « homme traqué », il ne suscite qu'ironie, sarcasmes, incrédulité chez ses collègues comme dans sa famille, son proviseur l'oblige, au mépris de ses travaux, à venir le samedi matin au lycée pour ne faire qu'une heure de latin, « voilà comment on traite un agrégé de grammaire » ; il a une ambition : siéger à l'académie des Jeux floraux, mais on y préfère les mondains. Un autre roman se déroule au premier étage, l'étage noble de l'aristocratique hôtel, entre gens de la meilleure société, se connaissant tous (« Toulouse a dit Giraudoux, n'est qu'une grande petite ville »). On pourrait les rencontrer dans les romans de José Cabanis qui habitait non loin de là, 5, rue Darquié. Ce roman, c'est celui du « portefeuille toulousain », il a été perdu sous l'Occupation dans une maison de passe réservée aux militaires allemands, par un futur homme politique important de la IV^e République (il sera ministre d'Etat dans un gouvernement Guy Mollet), il contenait des papiers compromettants, il a été retrouvé après la Libération. A qui appartiennent ces papiers ? Pourquoi le portefeuille se trouvait-il maintenant caché dans la table de chevet d'une vieille dame, la voisine et la propriétaire du professeur de troisième A ? Pourquoi les papiers qu'il contenait ont-ils été volés ? Par qui ? On est entraîné, à la poursuite du portefeuille toulousain, dans un ballet à la Labiche, les figures embrouillées en sont réglées par Rouletabille.

Il s'établit bien évidemment une communication entre ces deux romans, ne serait-ce, d'un étage à l'autre, que par l'escalier. Mais ne faut-il pas chercher dans l'arrière-fond de cette histoire de portefeuille où éclate, le 23 août 1943, lu dans toutes les chaires de son diocèse, le fameux mandement interdit de Mgr Saliège, l'amorce d'un troisième roman qui nous ramènerait d'un incident rocambolesque au problème général du comportement des Français face à la domination allemande, par le biais de l'examen de conscience auquel nous invite M. Michel Zink dans le « prologue » de son livre ? Nous avons cru que M. Zink n'avait écrit ce livre que pour se distraire de ses savants travaux. N'est-ce pas, au contraire, pour se détourner du problème qui le hante, pour mieux y revenir par des voies clandestines où il ne faisait que nous égarer. Divertissement ou diversion ?...

*
* *

C'était un petit café au coin de la rue de Condé, dans le VI^e arrondissement de Paris. Il n'existe plus. M. Patrick Modiano y a donné rendez-vous dans son dernier roman³ à toute « une jeunesse perdue ». Il n'en subsiste même pas les fantômes. Une jeune femme passait ses journées dans ce petit café. Elle s'y tenait un peu à l'écart, énigmatique. Qui était-elle ? L'œuvre de M. Patrick Modiano est à la recherche opiniâtre et harassante d'une identité oubliée et effacée, le long de chemins sinueux, dans un brouillard de préférence nocturne, au hasard d'une grande ville clignotant de fausses lumières. Mais la jeunesse, ici convoquée dans le petit café de la rue de

³ Gallimard.

Condé, est-ce qu'elle est hantée par son passé, est-ce qu'elle est partie à sa recherche ? Il n'y a pas de passé à dévoiler. « Nous vivions au présent ».

M. Patrick Modiano semble avoir renoncé dans ses derniers romans à rechercher des identités perdues et à reconstituer des passés abolis. Désormais c'est vers l'avenir qu'il est tourné. Dans *Un cirque passe*, un roman important dans son œuvre, un couple cerné dans la nuit profonde du souvenir par des ombres menaçantes cherchait une « issue de secours » et il n'en voyait pas d'autre que celle s'ouvrant sur « un endroit qui n'évoquait plus rien du passé ». Dans *De plus loin que l'oubli*, le Narrateur du récit raconte qu'il est entré dans « un temps mort », qu'il repart « à zéro », qu'il ne reste de son passé que des cendres, et il en éprouve un « soulagement ». Dans *Des inconnues*, un recueil de nouvelles, une jeune fille s'enfuit de son pensionnat d'Annecy pour aller à Paris, mais à Paris elle veut aller encore plus loin, « couper tous les ponts derrière elle ».

La jeune femme du petit café de la rue de Condé s'y est réfugiée « comme si elle voulait fuir quelque chose », mais « quelque chose », ce n'était que sa vie. Lorsqu'elle avait appris de sa mère, danseuse au Moulin Rouge, qu'elle était née quelque part d'un père inconnu et qu'elle n'avait pas de « charpente », elle s'était trouvée débarrassée d'un poids mort, la vie qui lui avait été imposée et qu'elle refusait, elle avait été, elle aussi, soulagée. Elle pouvait dès lors aspirer à une « vraie vie », celle où elle déciderait de son sort. Elle avait fait « peau neuve ». Tout commençait. Elle repar-

tait « à zéro ». Il ne lui restait qu'à prendre son élan pour faire « un bond dans l'avenir ». Faire un bond dans l'avenir, c'est ce qu'espérait déjà le couple d'*Un cirque passe*.

Enfant, la jeune femme du petit café de la Rue de Condé, faisait des fugues. « Je n'étais moi-même que dans l'instant où je m'enfuyais ». Mais où fuir ? Où aller ? D'où prendre son élan ? Ce roman de M. Modiano offre un paysage de pentes et de contre-pentes. Était-ce du petit café de la Rue de Condé, fond de pente, cul-de-sac, point précis de convergences où M. Modiano dit que l'on ne pouvait qu'échouer ? Serait-ce de Montmartre où, enfant, elle avait fait ses premières fugues, chaque fois allant plus loin ? Montmartre, c'était, dit M. Modiano, son Tibet spirituel. Un mage avait mis entre ses mains des livres ésotériques, aux titres évocateurs, *Horizons perdus*, *Voyage dans l'infini*. Elle rêvait de rues débouchant, en plein ciel, dans un air pur et frais.

Prendre son élan ? Ou se laisser aller ? Quelle pente suivre ? En Bas ? En Haut ? Il y a dans la cartographie romanesque de M. Modiano, ce qu'il appelle des zones neutres, comparables, en astronomie, à ces trous noirs, vides de toute matière. Aucun poteau indicateur n'y figure. L'espace y est illimité et le temps arrêté. M. Modiano, tourné vers l'avenir (mais ni passé, ni futur n'ont de sens dans un présent sans commencement ni fin) y est en attente d'éternité. De l'éternité, dans *Un cirque passe*, il avait eu peut-être la vision. Elle était prématurée, mais prémonitoire.

Philippe SÉNART

Retour à Berlin

par Albert KALAYDJIAN

Il y a très longtemps de cela, au mois de novembre 1981, une délégation de Jeunes Démocrates Sociaux se rendit à Berlin à l'invitation de la Fondation Konrad Adenauer. Une bonne connaissance de l'allemand faisait de l'auteur de ces lignes l'animateur de cette délégation qui comprenait un jeune agrégé de lettres classiques déjà porteur d'espoirs et futur candidat à l'élection présidentielle française.

En ces temps reculés, Berlin demeurait une zone d'occupation militaire enclavée en République Démocratique Allemande et accessible par des corridors aériens et terrestres. Nous primes l'avion pour Francfort et arrivés là-bas un avion américain pour atteindre l'aéroport de Berlin. Nous avons gagnâmes alors notre lieu de résidence en zone américaine. Durant cette semaine de stage, nous pûmes étudier la ville de Berlin Ouest, ses trois zones d'occupation occidentale, visiter quelques musées et regarder des émissions de la télévision Est-allemande.

Le plus intéressant fut sans doute cet après-midi passé en zone soviétique, c'est-à-dire à Berlin-Est. Des images restées gravées à jamais : Unter den Linden, la grande avenue de Berlin de toujours, vide, sans voiture et contrôlée par la police populaire, les sinistres Vopos. Une promenade jusqu'à la porte de Brandebourg, étroitement surveillée par les forces de l'ordre, des coups de sifflet impérieux parce que nous étions descendus du trottoir et François Bayrou impassible devant le zèle des pandores communistes. Le vrai Berlin, le vieux Berlin était à l'Est et était assoupi.

Et c'est un Berlin tout autre que j'ai redécouvert cet été pour deux semaines de vacances. Unter den Linden, si glauque est redevenue une avenue superbe. « Sous les tilleuls » a retrouvé tout l'éclat de sa beauté où les touristes se pressent en toute liberté. La liberté, ce bien si précieux, négligé par les marxistes et pourtant si indispensable à tout être humain. La ville est magnifique et s'offre à la vie, peut-être même un peu trop.

Il est possible désormais de visiter cette grande capitale européenne. Il y a d'abord la Wilhemstrasse, le quartier des ministères et des ambassades de l'Allemagne impériale et des fantômes du III^e Reich. La chancellerie du Führer a été entièrement détruite : il n'en reste pas une pierre et aucune indication pour y attirer un tourisme malsain. Le bunker, bien sûr, subsiste avec ses nombreuses galeries mais son entrée a été bouchée et donne sur un parking. La Présidence du Reich où le vieux maréchal Hindenburg confia le pouvoir à Hitler a été entièrement rasée, comme le ministère des Affaires Etrangères de Ribbentrop et le ministère de l'Agriculture de Walter Darré.

Curieusement, le ministère de la Culture et de la Propagande de Goebbels est demeuré et abrite le ministère fédéral du Travail. Mais l'immense esplanade qui servait d'exutoire au gauleiter de Berlin a été occupé par des immeubles et un grand supermarché. La chancellerie du parti nazi où officièrent Rudolf Hess et Martin Bormann subsistent sur le trottoir impair comme le ministère de la police d'Etat de Prusse d'Hermann Goering. Le même Goering se retrouve à l'ancien ministère de l'Air qui est resté debout. Il est vrai que les dictatures s'enchevêtrent. A ce ministère de l'aviation, les

communistes ont plaqué une immense fresque néo-réaliste du temps de l'Allemagne populaire. Le touriste peut y voir un exemple édifiant de l'art communiste : une classe ouvrière en marche, accompagnée par les masses rurales et à l'arrière-plan les intellectuels, l'union des « travailleurs manuels et intellectuels » comme on disait à cette époque.

Toujours dans cette Wilhemstrasse des traces du communisme : le ministère de l'Education Populaire tenue d'une main de fer par Margot Honecker et un musée de la STASI, la terrible sécurité d'Etat. Rien n'échappait à la Stasi qui développa un énorme réseau d'indicateurs et faisait preuve d'ingéniosité pour écouter, filmer, compromettre. Et puis évidemment le musée du Mur à Checkpoint Charlie. Le Mur de la Honte né le dimanche 13 août 1961 et mort le jeudi 9 novembre 1989 est encore présent dans toutes les mémoires. En bas de notre résidence de vacances, ce petit bureau de tabac tenu par un allemand de l'Est de 58 ans, né au nord de la ville à Pankow, le quartier d'Etat de l'Allemagne de l'Est. Il était professeur d'Université en RDA, a été licencié et vend des cigarettes et des tickets de métro. A côté une petite pâtisserie et cafétéria tenue par une sud-Vietnamienne qui ne sait plus parler le français. Son père joint au téléphone à Hué, l'antique cité impériale, lui recommande de prendre avec votre serviteur ses premières leçons de français. La francophonie meurt doucement, victime de l'impéritie, de l'indifférence et de l'incompétence.

Et puis plus loin dans la ville, le musée consacré à l'Allemagne de l'Est : les produits made in RDA très tendance, la musique est-allemande et l'inoubliable « Lipsi Schritt », le rock n'roll Est-allemand autorisé par le pouvoir d'Etat parce que plus lent à danser et plus acceptable et l'inimitable presse libre de l'Allemagne de l'Est. Il y avait *Neuer Deutschland* l'organe du parti socialiste unifié allemand. Un beau jour de 1949 les gentils communistes allemands et les bons socialistes allemands

décidèrent de fusionner en toute liberté à l'ombre des chars soviétiques. Ils trouvèrent de sympathiques démocrates chrétiens, d'admirables libéraux et de remarquables démocrates qui créèrent leur parti et décidèrent de former un Front national avec leurs homologues socialistes. Et cela fit d'excellents Allemands qui marchèrent au pas et qui dirent que la République Démocratique allemande était le meilleur régime ici bas. Les autres journaux en étaient une caricature désopilante. Les pages intérieures étaient les mêmes, seuls les titres changeaient. Enfin gardons pour la bonne bouche les journaux télévisés de l'Allemagne populaire. L'Ouest est belliciste, les Américains sont les ennemis de la paix et les Allemands qui veulent franchir le Mur des marginaux et des terroristes. La misère a gagné la République Fédérale d'Allemagne qui manque de produits essentiels. Les queues des marchés de Noël sont la preuve de la pénurie occidentale.

Mais cette visite politique ne serait pas complète sans un détour à Karlhorst, un quartier reculé de Berlin au cœur de la zone soviétique. C'est là que le mardi 8 mai 1945 peu avant minuit le maréchal Keitel se rendit pour signer la capitulation sur terre, mer et dans les airs de l'armée allemande. Le temps y a suspendu son vol : rien n'a changé depuis ce jour car l'Armée Rouge y a veillé. Le petit salon où patienta la délégation allemande le temps de vérifier ses pouvoirs, la lettre de l'amiral Doenitz, successeur d'Hitler conférant ses pouvoirs, le texte de la capitulation, le petit fanion tricolore apporté par le général de Lattre de Tassigny, la petite table où fut paraphée par les représentants allemands la capitulation tant attendue. Mais dans ce lieu si chargé d'histoire et qui nous vaut un jour férié, très peu de visiteurs. Le temps s'est figé et devant la caserne, devant la grande porte se trouve bien une lanterne mais Lily Marlène s'est enfuie, à jamais dans la nuit des temps.

Albert KALAYDJIAN

Notes de lecture

A mon corps défendant, l'Occident de Chahdortt Djavann

Avec son dernier livre, Chahdortt Djavann nous livre une réflexion de plus de 400 pages sur un sujet (ô combien !) d'actualité : l'Islam, l'Iran et la question nucléaire. L'intérêt de cet essai vient de ce qu'il a pour ambition de dénoncer une attitude de complicité objective largement répandue, en Occident, par rapport à ces brûlants dossiers. Son auteur n'hésite pas à enfreindre (si ce n'est à briser) un certain nombre de tabous. Il faut un réel courage et beaucoup de convictions (puisées dans une expérience douloureuse, Chahdortt Djavann étant d'origine iranienne) pour s'en prendre, bille en tête, à un discours « politiquement correct ». Du coup, et pour parvenir à ses fins, elle développe des analyses qui vont à contre-courant et seront, elles, jugées politiquement incorrectes. Ne serait-ce que pour cette seule raison, ce livre mérite d'être lu. Il fait œuvre salutaire en nous délivrant de notre (feinte ?) cécité.

Son introduction est émouvante : elle y évoque la douloureuse condition de l'exilée, condamnée à repartir de zéro. Il est des mots qui expriment remarquablement cette souffrance : « On s'arrache, on se déchire, on se blesse, on s'interroge aussi. C'est cela l'exil : la peur et le désir de l'inconnu (...) lorsque l'on s'arrête, on n'est jamais sûr d'être arrivé. Jamais sûr d'être vraiment accueilli ». Mais, cet aveu fait, notre auteur en vient rapidement au cœur de son sujet, dépassant les considérations purement personnelles. Soucieuse de poser d'entrée de jeu les vraies questions, Chahdortt Djavann s'interroge : « (...) est-ce que les dogmes et les lois islamiques sont compatibles avec la démocratie ? La vraie question est

de savoir si l'émergence des dogmes islamiques dans une société est compatible avec la démocratie. Et la réponse est : non ». Le problème de l'immigration musulmane en Occident, c'est que beaucoup de musulmans ont une perception de la réalité, du monde et de la vie différente de la nôtre. D'où le problème et leur comportement parfois en rupture avec le nôtre. Voilà pourquoi les musulmans doivent accepter la légitimité du blasphème : c'est une question de principe. L'affaire des caricatures de Mahomet a, de ce point de vue, servi de révélateur. Elle a montré que de nombreux musulmans n'étaient pas véritablement disposés à reconnaître que la dérision fait partie de la culture occidentale (même le christianisme l'a intégrée) et à en prendre acte, c'est-à-dire à l'accepter une fois pour toutes. Hélas, le problème ne se limite pas à la question culturelle ; il est plus vaste... et plus fondamental, aussi. De fait, présenter l'islamisme comme l'islam politique suppose que l'islam en soi n'est pas politique. Or, nous dit-elle, l'islam politique ne change pas la nature de l'islam. Il change le pouvoir de l'islam et sa capacité d'action. L'islam ne connaît pas l'autonomie du politique : « (...) c'est quand l'islam régit l'ensemble de la société qu'il est réellement et pleinement l'islam ». Il est regrettable qu'en Occident de nombreux hommes politiques ne s'en rendent pas compte ou refusent de s'en rendre compte, insigne aveu de faiblesse et de démission, face à une situation dont ils doivent bien pressentir qu'elle les dépasse... et qu'ils ne veulent pas (de ce fait) prendre à bras le corps.

Sur l'Iran, Chahdortt Djavann est particulièrement convaincante, notamment quand elle dénonce l'odieuse duplicité des mollahs qui, tout en canalisant la haine de la foule contre Israël n'ont pas hésité, durant la guerre Iran-Irak, à acheter des armes à l'ennemi juré... lesquelles armes ont servi

à tuer des musulmans irakiens, en majorité chiïtes ! C'est plus que de l'opportunisme et du cynisme réunis ; cela témoigne d'abord du peu de cas que ces gens faisaient (et font toujours) de la vie humaine en général. J'ai beaucoup apprécié, pour ma part, les développements qu'elle consacre à ce qu'il faut bien appeler la subversion de l'Occident. De fait, le pluralisme en vient à se retourner contre la démocratie, en raison du caractère asymétrique du conflit qui oppose les islamistes aux occidentaux : « (...) le refus des discriminations, l'antiracisme peuvent être utilisés et détournés pour introduire le doute et le désordre dans la pensée démocratique (...) Les islamistes ont plus à gagner en « divisant pour avancer » que les occidentaux en « divisant pour régner ». Car ils ont à leur disposition le champ vaste, diversifié, contrasté que constituent les sociétés démocratiques ». C'est au demeurant ce qui permet de comprendre le succès de l'imposture Khatami, le pseudo-réformateur iranien dont la côte est montée très haut, chez nous, alors qu'en réalité jamais la répression et la contrainte ne furent aussi fortes, aussi subtiles et insidieuses que sous son règne. L'analyse qu'elle nous livre de ce phénomène est symptomatique : « En créant les deux visages du Janus iranien, l'un « modéré », l'autre « conservateur », le régime s'est dédoublé : un pôle dur, responsable des points à partir desquels le régime est attaqué et critiqué, un pôle mou, qui permet cependant au régime de se dédouaner des « excès » commis par l'autre partie du régime (...) Le régime lui-même organise sa propre opposition et devance les critiques pour mieux les désamorcer ».

Mais, le plus inquiétant, pour notre avenir proche, reste assurément la façon dont l'auteur démonte l'engrenage infernal du nucléaire iranien. Les mollahs ont utilisé le chantage terroriste pour obtenir des puissances occidentales leur collaboration au programme nucléaire irakien. Ainsi, les pays occidentaux vendent-ils depuis long-

temps leur technologie nucléaire à des pays dangereux. A présent, l'Iran est sur le point d'avoir la bombe. Or, une fois maîtrisée, ce pays a déclaré qu'il mettrait sa technologie nucléaire au service d'autres pays musulmans. La prolifération est pour bientôt... et avec elle le risque d'un affrontement nucléaire au Moyen-Orient. Chahdort Djavann nous met en garde car, dans ce face à face, elle a choisi son camp : celui de l'Occident (et même à son corps consentant, suis-je tenté d'ajouter).

A nous d'entendre sa mise en garde, pour qu'elle ne reste pas lettre morte... tant qu'il est encore temps.

Christian SAVÈS

Flammarion, 19 €.

***Un Empire convoité :
le Maroc et « les Puissances »
de Philippe Marchat***

Fils d'un diplomate qui a occupé pendant vingt ans plusieurs postes sous le Protectorat français au Maroc, l'auteur, qui y a passé toute sa jeunesse, accomplit un devoir de mémoire en retraçant l'histoire des relations que cet Empire a entretenues avec nombre de Puissances, de sa fondation au débarquement anglo-américain de novembre 1942.

Du VIII^e à la fin du XIX^e siècle, le Portugal, l'Espagne, la Turquie, la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis montrent en effet, sous différentes formes, un intérêt pour l'Empire Fortuné, dont l'histoire est loin d'avoir été « un long fleuve tranquille ». Et ceci, en raison, tant de multiples atteintes extérieures à son intégrité territoriale, que de l'incapacité des dynasties

– idrisside, almoravide, almohade, mérinide, wat-
taside, ou saadienne – à unifier et à maintenir sous
leur autorité des tribus fières et rebelles. L'Empire
chérifien est en ces temps troublés un Etat à « géo-
métrie variable », s'étendant un jour des Pyrénées
au Sénégal, et confiné le lendemain aux seuls
abords d'une capitale menacée.

A la fin du XVIII^e siècle, l'intérêt croissant des
chancelleries européennes conduit à l'internatio-
nalisation de « l'affaire marocaine », qui, après
l'instauration par l'Acte d'Algésiras, en avril
1906, d'un régime économique dit de la « porte
ouverte » au Maroc, devient en 1907 un « gué-
pier ». La crise franco-allemande de 1911, annon-
ciatrice de la Première Guerre mondiale, aboutit,
contre des concessions territoriales à l'Allemagne
et à l'Angleterre, à l'établissement au Maroc d'un
protectorat français et d'un espagnol plus restreint,
puis en 1923 d'un statut international à Tanger.
Malgré la révolte d'Abd El Krim en 1924, puis le
pronunciamiento du général Franco en juillet
1936, l'entre-deux-guerres permet enfin, sous la
dynastie alaouite, la pacification et le développe-
ment de l'Empire chérifien.

L'ouvrage retrace ensuite, à partir des archives
du Quai d'Orsay, l'évolution, de juin 1940 à
novembre 1942, de ses relations extérieures et de
ses conditions de vie quotidienne. Il analyse la
politique du sultan Mohamed V et du résident
général Noguès, visant à adapter l'économie du
Maroc à la guerre, et surtout à maintenir, face aux
multiples actions de l'étranger, la traditionnelle
cohésion entre les populations musulmane, juive
et européenne.

Sur le plan international, avec l'Angleterre,
alliée d'hier devenue berceau d'une fort active
propagande anglo-saxonne et gaulliste, le Maroc,
pour se ravitailler, doit négocier des accords de
troc, impliquant des assouplissements au sévère

blocus dont il est l'objet. L'Espagne, étroitement
liée aux Puissances de l'Axe malgré sa neutralité
officiellement affichée, est pour le Maroc et la
France une source permanente de tracasseries : viru-
lentes revendications territoriales sur diverses par-
ties de la zone française et l'Oranie, relations ten-
dues entre les deux protectorats, interférences
constantes des consuls espagnols, et, last but not
least, annexion en juin 1940, de la ville de Tanger
au Marruecos espagnol. Du côté de l'Axe, malgré
les protestations répétées de Vichy, l'Allemagne
n'a de cesse d'adjoindre à la seule commission –
italienne – d'armistice prévue par la convention de
Wiesbaden, plusieurs commissions allemandes
beaucoup plus étoffées. Leurs activités sont d'au-
tant plus étroitement surveillées par les autorités
françaises qu'elles s'efforcent parallèlement de
soustraire à ce contrôle des effectifs et du matériel
non autorisés qui vont contribuer à constituer
« l'Armée d'Afrique ».

L'ouvrage relate, enfin, le rôle important que
vont jouer les Etats-Unis. Ils participent, avec l'ac-
cord du général Weygand, à l'approvisionnement,
de l'Afrique du Nord en produits de première
nécessité. Cela leur permet d'implanter, sous la
houlette de Robert Murphy à Alger, un réseau de
« consuls » qui contribue à préparer le débarque-
ment du 8 novembre 1942. Celui-ci s'effectue, en
raison notamment de la présence inopinée de
l'amiral Darlan à Alger, dans des conditions,
dûment relatées, nettement plus favorables en
Algérie qu'au Maroc.

Ces éléments s'accompagnent, pour en rendre
la lecture plus vivante et attrayante, d'une icono-
graphie, ainsi que d'anecdotes et de commentaires
de l'auteur.

Roselyne VANDON

Muller éditions, 35 €.

Esquisse d'une démocratie nouvelle

de Gérard-David Desrameaux

La politique est de moins en moins prise au sérieux. Même (bientôt on dira surtout) lorsque tel ou telle calquent leurs discours et leurs pensées sur ce que les médias attendent, pour ne pas dire exigent. Gérard-David Desrameaux décrit cette perversion de la démocratie. Il décrit aussi les remèdes. D'abord changer le discours politique, comme les trois principaux candidats aux dernières élections présidentielles ont tenté de le faire. Mais il en est résulté une "vedettarisation" des candidats, qui les a tirés dans la mouvance d'Hollywood. C'est le Parlement qui doit être revalorisé, quitte pour lui à se réinventer. Tel devrait être le but de cette commission Balladur, qui a remis ses conclusions dans une indifférence générale. Les réformes proposées sont sages et praticables. Mais leur contenu n'a même pas fait l'objet d'une discussion sérieuse, tant les habituels problèmes de trains obnubilent les médias et pénalisent les honnêtes travailleurs. La guerre civile froide, selon l'expression de l'auteur, se poursuit avec d'autant plus d'acharnement que l'élection présidentielle n'est pas considérée comme un armistice. G.-D. Desrameaux, admirateur de François Mitterrand rappelle que l'on ne peut pas faire de grande politique sans un grand dessein. Et le souffle de la liberté meut tous ceux qui souhaitent rétablir un comportement civique et éthique. Grâce à la réimplantation de l'idéologie de la vraie démocratie, on pourra changer les comportements, qui actuellement dévient. Cela ne se fera que si l'équilibre des pouvoirs est restauré. A quoi sert la multiplication des textes : plus de 7500 lois existent que nul n'est censé ignorer ? A croire que les Français sont tous dotés de la mémoire de 100 éléphants !

Le président du "rassemblement Civique pour l'Europe" nous incite à nous pénétrer d'une éthique nouvelle en politique, nouvelle dans la forme,

mais ancienne dans le fond, c'est celle de Cicéron, de Jules Ferry et de Mendès France. Il est bon ce retour aux grands principes !

Charles DELAMARE

Editions Lanore -17 €.

Les femmes et Jésus de Henri Froment-Meurice

Pour celles et ceux qui ont lu l'Ancien et le Nouveau Testament, la place des femmes n'y apparaît pas au premier abord prépondérante. Je n'irai pas jusqu'à dire que ces textes, écrits par des hommes, sont misogynes... Mais enfin, les hommes dans l'Evangile ont le beau rôle : ils transmettent la Parole de Jésus, ils partent évangéliser les peuples, ils vont construire l'Eglise qui s'appuie essentiellement sur les hommes et dans laquelle les femmes sont absentes pendant une longue période ou n'y tiennent qu'une place secondaire.

Parmi celles qui sont présentées dans «Les femmes et Jésus», de Henri Froment-Meurice, plusieurs restent dans la mémoire collective, soit comme responsable de nos maux, à commencer par Eve qui, en mangeant le fruit défendu, fut bannie du jardin d'Eden et condamna sa descendance au péché originel ; soit comme des êtres sans vertu, telle la pécheresse décrite par l'évangéliste Saint Luc, Marie-Madeleine de laquelle étaient sortis sept démons, ou la femme adultère ; soit encore des femmes stériles, donc incapables d'assurer une postérité au peuple d'Abraham : Sara, la femme d'Abraham, Rachel, l'épouse de Jacob, Elisabeth, avancée en âge comme son mari Zacharie. Ces dernières seraient probablement demeurées dans l'ombre sans l'intervention divine, car leur foi en Dieu ne les a pas fait

douter lorsque le message de l'ange annoncia-
teur de bonne nouvelle leur prédit la prochaine
naissance d'un enfant.

Mais bien sûr, la femme qui est présente tout
au long de ce livre, c'est Marie, la mère de
Jésus. C'est elle qui L'a accompagné pendant
toute sa vie privée et publique. Elle est discrète,
elle ne pose pas de questions même quand elle
voudrait bien comprendre : à Jésus qui est resté
au Temple au milieu des docteurs et qu'avec
Joseph elle retrouve après trois jours de
recherche, elle s'entend répondre : « Mais pour-
quoi donc me cherchiez-vous ? Ne savez-vous
pas que je dois être dans la maison de mon
Père ? » Dès la naissance de Jésus et la visite des
bergers à la crèche, Luc nous dit que « Marie
conservait avec soin tous ces souvenirs, les
méditant en son cœur ». Elle sait bien qu'en met-
tant au monde son fils, le Fils de Dieu, elle va
devoir le partager avec l'humanité et que malgré
son désir de le protéger, il ne pourra échapper au
sort qui Lui est destiné. Elle va donc Le guider
et veiller sur Lui, avec Joseph, dans ses pre-
mières années. Lorsque commence la vie
publique de Jésus, elle Le laisse mener son exis-
tence avec ses disciples, avec d'autres femmes,
dont beaucoup s'appellent Marie ou encore
Marthe, Farousa, Marie Madeleine ou Marie de
Cléophas. Elle a pris l'habitude d'être à l'arriè-
re-plan, mais elle intervient cependant auprès de
Jésus comme lors des Noces de Cana car elle est
sûre qu'Il peut faire un acte extraordinaire, un
miracle et en effet Il changera l'eau en vin ! Et
naturellement, elle est là au moment le plus tra-
gique, le plus dramatique de la vie de son Fils et
de sa vie : la Passion, assistant au pied de la
Croix au dernier soupir du Fils de Dieu.

L'auteur nous rappelle aussi que pendant sa
vie publique, Jésus a croisé de nombreuses
femmes : Marie, la mère de Jacques le Majeur

et de Jean le disciple que Jésus aimait, Marie
Madeleine, Jeanne la femme de l'intendant
d'Hérode, Procula la femme de Pilate, celui qui
va Le livrer aux juifs, la pécheresse qui répand
du parfum sur les pieds de Jésus, la Samaritaine,
la Cananéenne, la belle-mère de Pierre, la
femme au flacon d'albâtre, les deux sœurs de
Lazare mort et que Jésus qui « frémit en son
esprit et se trouble » va ressusciter.

Toutes ces femmes ont foi en Jésus et beau-
coup d'entre elles le suivront jusqu'au tombeau,
tout en pleurs. Elles doivent avoir une intuition,
car elles reviennent le dimanche au sépulcre et
le trouvent vide. Leurs réactions sont très diffé-
rentes selon les évangélistes qui racontent la
scène : la peur, l'effroi, l'émotion, la joie car
elles se souviennent que l'ange avait annoncé Sa
résurrection au troisième jour. L'éminent privi-
lège que Jésus réserve aux femmes, c'est de leur
apparaître en premier au matin de Pâques. Il leur
dit simplement « Je vous salue ». Et elles se
prosternent, sûres qu'il s'agit bien de Jésus. On
est loin de la réaction des disciples qui mettent
en doute la parole de Marie de Magdala.

Dans son ouvrage clair, s'appuyant sur les
textes de la Bible, Henri Froment-Meurice veut
remettre les femmes à la place qui leur revient.
Rarement sur le devant de la scène, mais tou-
jours intercesseurs en faveur des faibles, des
malades, cela leur vaut d'être remarquées par
Jésus qui leur accorde sa confiance et les cite en
exemple dans plusieurs de ses paraboles. « Les
femmes et Jésus » contribue également à pro-
mouvoir la place des femmes dans l'Eglise
d'aujourd'hui, même si le rôle qu'elles y tien-
nent est de moins en moins contesté.

En refermant ce livre, je me demandais ce qui
avait pu amener Henri Froment-Meurice,
ambassadeur de France, connu pour ses travaux

sur les questions internationales, notamment sur la Russie et l'Europe, à écrire sur ce sujet qui pourrait être réservé à des théologiens. Est-ce pour contrecarrer les élucubrations récentes d'un livre à grand succès ? Est-ce une admiration ou une ferveur pour Marie qui, depuis 2.000 ans, depuis l'Annonciation qui l'a mise en lumière bien malgré elle, attire la dévotion, la piété, le culte ? Il est fascinant en effet de réaliser que tous les événements de la vie de la Vierge, et par voie de conséquence de la vie de Jésus, ont fait l'objet de représentations de toutes sortes, inspirant les plus grands artistes à travers les siècles.

Il y a probablement un peu des deux et l'auteur nous donne envie de nous replonger dans les textes de l'Écriture à la recherche des femmes trop longtemps oubliées. Il nous incite à le faire en terminant son ouvrage : « toute femme qui lit les Évangiles ne peut qu'être éclairée sur le chemin à suivre par la présence lumineuse de Jésus ». Cela est sûrement valable aussi pour les hommes !

Catherine BRUNO

Ed. du Cerf, 12 €.

*Adrien Marquet,
les dérives d'une ambition*
de Hubert Bonin, Bernard Lachaise
et Françoise Taliano des Garets

Lors de la dernière élection présidentielle, beaucoup d'observateurs avaient été frappés par la teneur intellectuelle du discours politique de Ségolène Royal. La candidate socialiste prônait dans tous ses discours un retour à l'ordre trop longtemps négligé par la gauche avec une politique sécuritaire assumée. Elle ajoutait une restauration sans détour de l'autorité avec l'idée

baroque de redresser une jeunesse récalcitrante dans des camps militaires. Elle parachevait enfin son œuvre en parlant un peu, beaucoup, passionnément de la nation. Mais le savait-elle vraiment, elle n'avait rien inventé.

« Ordre, Autorité, Nation, le socialisme doit apparaître comme un îlot d'ordre et un pôle d'autorité. L'essentiel est d'aller au pouvoir, la participation au pouvoir est une nécessité dans la période où nous sommes ». Et justement où, quand et qui sommes nous ? Nous sommes en 1933, nous nous appelons Adrien Marquet et nous appartenons à la Commission Administrative du Parti Socialiste SFIO, c'est-à-dire à l'exécutif de ce parti.

« Personne ne se souvient plus aujourd'hui d'Adrien Marquet » m'avait confié, il y a quelques mois, une haute personnalité bordelaise amie de notre courant de pensée. Les trois auteurs de cet ouvrage ont le mérite de nous rafraîchir la mémoire.

Mémoire de Bordeaux : Adrien Marquet était né pauvre et de parents inconnus, le 6 octobre 1884. La bonne bourgeoisie bordelaise ne lui pardonne jamais sa naissance ni ses parents, une mère arracheuse de dents, place des Quinconces, avec sa charrette et son père interné à l'asile de fous de Cadillac (Gironde). Elle ne lui pardonne pas non plus son adolescence : lycéen, il est renvoyé pour appartenance au courant anarcho-révolutionnaire. « Il entre en socialisme par les tripes » dira son camarade René Bach. Il rencontre en Gironde Marcel Cachin et va, à 19 ans faire partie de la délégation girondine qui se rend en avril 1905 à la salle du Globe pour fonder le Parti Socialiste SFIO, le parti de l'unité des socialistes : « Regardez le beau soleil de l'unité des socialistes » dira ce jour-là Jaurès. Le soleil n'éblouira pas Adrien Marquet, il se consacre à

la fédération de Gironde et à Bordeaux où il est conseiller municipal depuis 1912. Et l'horizon va s'éclairer : conseiller général en 1923, député en 1924, l'entrée en maître au Palais Rohan en 1925. Et la bourgeoisie bordelaise, toujours elle, ne lui pardonnera pas les 19 ans qu'il passera à la mairie de la vie. Adrien Marquet sera un grand maire de Bordeaux, en adéquation avec les citoyens de la cité. Car la ville n'est pas à droite, n'a jamais été à droite et ne se gagnera jamais à droite : il y a Bordeaux Nord (Blanqui), La Bastide (Nuyens, Thiers, Lenoir) et le quartier Gare (Francin). Il s'appuiera sur ces lieux pour asseoir son autorité. Et il va garder l'image d'un maire bâtisseur qui rend à Bordeaux son éclat du temps du « siècle d'or » l'âge Marquet sera « l'âge de la pierre » dira l'historienne Hélène Sarrazin.

Mémoire de Paris : Adrien Marquet va devenir le grand homme qui va réussir dans la capitale ; le premier bien avant Jacques Chaban-Delmas. Ses débuts seront discrets, la suite sera brillante. Il est le vrai chef de file des néo-socialistes : ceux qui voudront aller au-delà du marxisme comme le belge Henri De Man. "En Allemagne, en Italie", écrira le journal *La Liberté du Sud-Ouest* : « Hitler et Mussolini ont su réaliser le socialisme par le fascisme. Adrien Marquet, lui, entend arriver au fascisme par le socialisme ». Tout est écrit. Une certaine vulgate communiste fait naître et mourir le fascisme à droite, voire à l'extrême droite. Alors qu'il est né à gauche, s'est nourri au lait du mouvement ouvrier et a longtemps bien vécu sur l'ambiguïté des comportements. Jacques Doriot avait bien accepté le Front Populaire alors qu'il était déjà un fasciste.

« Au nom de Jaurès, nous allons poursuivre la lutte » dira-t-il en 1933. Déjà ses amis défendaient un socialisme moderne, national, effica-

ce. Il devient en 1934 le ministre du Travail de Gaston Doumergue. Il ne sera pas le premier socialiste, ministre du travail, qui oubliera en route son socialisme au nom d'une certaine ouverture. Un autre bordelais retiendra la leçon 35 ans plus tard avec la nouvelle société et l'appel à des socialistes. Et l'histoire a oublié les obscurs Léon Boutbien et Emile Muller.

Adrien Marquet, lui, sera le théoricien brillant de ce néo-socialisme qui attira Marcel Deat pour le pire et Paul Ramadier pour le meilleur. Au milieu des années 30 il aspire à autre chose, à un ordre nouveau. Le mot est lâché, et avec lui voici venu le temps des dérives qui guette chaque socialiste, cédant aux sirènes de l'ordre, de l'autorité et de la nation. D'autant que dans le ministère d'union nationale de l'ancien Président de la République qu'est Gaston Doumergue, le patriarche de Tournefeuille, les mauvaises fréquentations ne vont pas manquer : elles se nomment, pour son plus grand malheur, Philippe Pétain et Pierre Laval. La glissade idéologique se présente, irrésistible et balayant tout. D'abord il prône l'union du prolétariat et des classes moyennes. Ensuite il appelle ces dernières au redressement nécessaire. Enfin il veut agir pour le peuple, avec le peuple. La mécanique est implacable. Le Parlement n'est naturellement plus adapté au monde moderne. Et la paix devient une valeur de plus en plus impérieuse.

Mémoire de Vichy : triste mémoire un peu méconnue. Car Vichy commence à Bordeaux en ce samedi 15 juin 1940 où refluent les élites agonisantes de la III^e République. Tout se délite chez ces élites : dans la soirée du lendemain, le Président du Conseil, Paul Reynaud remet à Albert Lebrun, Président de la République sa démission. Il dira plus tard qu'il avait démissionné pour être mieux renommé... ! Le Président appellera le « vainqueur de Verdun ».

La nuit bordelaise du dimanche 16 juin au lundi 17 juin est fiévreuse. La lecture de l'ouvrage nous apprend que rue François de Sourdis chez le député socialiste girondin Fernand Audeguil se tient une réunion des dirigeants socialistes (dont Léon Blum). Les socialistes acceptent deux portefeuilles dans le gouvernement Pétain (Février aux Travaux Publics) et Rivière (aux Colonies). Au petit matin, pendant ce temps, le général de Gaulle s'envole de l'aérodrome de Mérignac en sauvant l'honneur de la République. Adrien Marquet, très vite, va devenir le ministre de l'Intérieur de ce gouvernement qui va arrêter Georges Mandel, Pierre Mendès France et Jean Zay. Il sera le maire de la ville qui accueille l'ignoble exposition *Le Juif et la France*. Les dérives d'une ambition conduisent alors au déshonneur.

Il est alors le Ministre qui prépare la réunion des deux Chambres à Vichy et l'instauration de l'Etat français. Son palmarès sera éloquent, révocation des fonctionnaires et magistrats sans motif, remise en cause rétroactive des naturalisations depuis 1927, interdiction de la fonction publique aux Français nés de père étranger, dissolution des loges maçonniques, internement administratif des communistes. Il n'aura pas le temps d'aller plus loin car il est parlementaire et le Maréchal n'aime pas les « bavards » au gouvernement. Au 6 septembre 1940, il sera congédié comme un valet de chambre.

L'épilogue sera triste. Adrien Marquet demeure maire de Bordeaux et essaie de faire de la politique. Il parle et écrit trop pour exister encore. Il suppose une victoire de l'Allemagne sans toutefois la souhaiter. Il attend dans son bureau et s'use à la tâche comme beaucoup de maires vichystes. Une amie vient le voir : il va falloir payer de sa vie les années de collaboration. Il négocie avec la Résistance : un passé de gauche

demeure un bon passeport. Quelques années de prison, une amnistie après un dernier procès des collaborateurs justement à Bordeaux en 1953. Il prépare une liste « marquetiste » aux municipales avec Paul Estèbe et recueille de manière indirecte 29%. Visage ambigu de Bordeaux que Jacques Chaban-Delmas sans peur, sans reproche et sans compromis douteux fera oublier. Avec panache il s'opposera au retour de Marquet, malgré les conseillers municipaux acquis à ce dernier. A l'Athénée une grande réunion publique se tient le 2 avril 1955, les chabanistes viennent contester le ministre de Pétain. Il tombe ce soir-là victime d'une syncope et succombe trois jours plus tard à une crise cardiaque.

“Par le Peuple, avec le Peuple, pour le Peuple”, a écrit un jour Fernand Bouxom. Il arrive parfois qu'on en perde le bon sens, l'honneur et la vie.

Albert KALAYDJIAN

Ed. Confluences, 24 €.

Chine brune ou Chine verte ? de Benoît Vermander

« Le rythme de développement poursuivi par la Chine depuis près de trois décennies est un phénomène sans précédent », c'est ainsi que s'ouvre le livre de Benoît Vermander. Il poursuit : « L'économie de la Chine est aujourd'hui dix fois plus importante qu'en 1978 et continue sa croissance de 10% par an ». En comparaison depuis 1980 jusqu'à la fin de 2005 l'économie de l'Amérique latine dans son ensemble a connu une croissance de 10% non en chiffres annuels mais de façon cumulative. Aujourd'hui l'économie chinoise est trois fois supérieure à celle de l'Inde et l'écart continue de grandir. C'est assez dire que les

problèmes et les défis économiques, sociaux, politiques et culturels de la Chine constituent des enjeux d'importance planétaire. Il est difficile d'en prendre la mesure par une vue d'ensemble. C'est le défi que Benoît Vermander s'est attaché à relever dans son dernier ouvrage.

Ses analyses et ses synthèses se fondent sur une connaissance approfondie du monde chinois dont l'Institut Ricci de Taipei qu'il dirige a réuni les éléments, tant par ses enquêtes propres et ses contacts directs que par les études, ouvrages et rapports internationaux qu'il a mis à contribution, en les éclairant par des statistiques, des tableaux et des cartes.

L'identité chinoise, comme il le souligne dès l'abord, est en perpétuelle évolution et nul ne peut dire aujourd'hui ce qu'en sera le résultat. Deux évolutions sont possibles, que Benoît Vermander appelle, dans une approche intégrée de ses divers éléments, « une Chine brune et une Chine verte ». Son devenir potentiel oscille entre une ouverture « verte » - conjuguant libéralisation politique, développement durable, coopération internationale - et une stratégie « brune », qui impliquerait le maintien d'un contrôle social autoritaire, d'un fort taux de croissance quel qu'en soit le coût écologique, et d'une maximisation immédiate des avantages de son « ascension ». Ses partenaires se positionneront de manière différente dans l'une et l'autre hypothèse. La question est de savoir si, en constituant, face à « l'acteur global » chinois, une puissance globale, l'Europe, associée aux Etats-Unis, pourrait influencer cette évolution.

Mais pour évaluer cet avenir encore faut-il décrire de manière précise les réalités chinoises actuelles : une grave crise écologique, des tensions sociales aiguës liées à la réparti-

tion de la terre et à l'aggravation des inégalités dans une société « disharmonieuse ». A quoi s'ajoute la conception chinoise du multilatéralisme au service de l'ascension de la puissance chinoise qui relève d'un exercice d'équilibriste. Comme en témoigne le cynisme de sa politique pétrolière - 40 accords pétroliers ont été négociés par la Chine en Afrique - ainsi que sa chasse aux matières premières. Face à ces défis et à ces chances « l'Etat-parti », contesté de plus en plus par une société civile ascendante, n'est plus le moteur mais le frein du développement et il paraît incapable à ce jour de conduire une nouvelle politique contribuant à une meilleure gouvernance mondiale.

Ces quelques lignes ne peuvent rendre compte d'un livre qui est riche de faits, d'idées et de perspectives. Elles n'ont d'autre but que d'inviter les amis de *France-Forum* à le lire. Cette lecture les éclairera sur l'une des données les plus importantes du monde d'aujourd'hui et de demain et les aidera à porter à ce sujet des jugements réalistes et intelligents.

Jacques MALLET

Sciences po - Les Presses, collection *Nouveaux Débats*, 12 €.

L'Europe chrétienne ?
Une excursion
de **J.H.H. Weiler**

Probablement l'identité de l'Europe se perçoit plus distinctement vue des Etats-Unis que depuis les différentes composantes de l'Union Européenne. Le Professeur J.H.H. Weiler, spécialiste de droit européen qui enseigne au Centre Jean Monnet de l'Université de New York ainsi qu'à Londres et à Copenhague, dénonce la cécité des partenaires européens sur les racines chrétiennes

de l'Europe, dans son essai *L'Europe chrétienne ? une excursion*, traduit de l'italien puisque l'édition originale est parue en Italie en 2003.

Il affirme : « il est tout simplement absurde de conduire le débat sur l'identité européenne, sans considérer l'importance centrale du christianisme pour cette civilisation même. Lorsque les psychologues observent une personne qui occulte un élément constitutif de sa propre réalité, ils parlent de *denial*, de dénégation. » Ainsi l'Europe est en dénégation d'elle-même, dans la mesure où lors de la discussion sur sa propre identité, elle écarte les sources chrétiennes, comme si elles étaient taboues. Elle croit éviter

ainsi l'accusation d'être un club chrétien ! Mais rien ne lui sert de nier, vue des pays d'Islam, l'Europe apparaît de manière éclatante comme une terre chrétienne. L'Europe tout en célébrant les autres composantes de son héritage, comme les Lumières, doit sans peur ni embarras reconnaître le christianisme comme le premier fondement de sa civilisation. Un livre à la fois tonique et très fouillé qui ne peut qu'aider les Européens à reconnaître leurs racines culturelles et spirituelles.

Jean CHÉLINI

Ed. Le Cerf, coll. *Humanités*, 2007, 25 €.

Les auteurs

Jean AUBRY, *trésorier payeur général honoraire*

Christian de BOISSIEU, *président du Conseil d'Analyse Economique, professeur à l'Université de Paris I (Panthéon – Sorbonne)*

Jean CHÉLINI, *directeur de l'Institut de Droit et d'Histoire Religieuse d'Aix-en-Provence*

Jean-Marie DAILLET, *ancien ambassadeur de France*

Charles DELAMARE, *rédacteur en chef de France-Forum*

René FOCH, *directeur général honoraire à la Commission européenne*

Albert KALAYDJIAN, *chargé d'études à la Fondation R. Schuman, conseiller municipal de St-Ouen*

André LE GALL, *écrivain, ancien élève de l'ENA*

Jacques MALLET, *ancien député européen*

Philippe MARCHAT, *inspecteur général des finances*

Henri MÉNUDIER, *professeur des Universités (Paris III- Sorbonne Nouvelle), directeur du Centre universitaire d'Asnières*

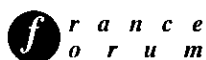
Jean-Jacques PERQUEL, *agent de change, vice-président de G.P.K. Finance (sté de gestion à statut élargi habilitée par l'Autorité des Marchés Financiers)*

Max PEYRARD, *professeur émérite à l'Université Paris I Panthéon Sorbonne*

Michel PRADA, *président de l'Autorité des Marchés Financiers*

Philippe SÉNART, *critique littéraire*

Gérard VANIER, *ancien élève de l'ENA, ancien Haut fonctionnaire*



Directeur de la publication : **Charles Delamare** – Gérant : **Catherine Bruno** – Comité de rédaction : **Jean Chélini, Jean-Marie Daillet, Charles Delamare, Albert Kalaydjian, Jacques Mallet, Jean-Pierre Prévost, Gérard Vanier** – Secrétariat-abonnement : **Thérèse Desplanques** – Maquette : **Jean Plonka** – Rédaction : 133 bis, rue de l'Université, 75007 Paris - Téléphone : 01.53.59.20.60 - Fax : 01.53.59.20.59 - e-mail : franceforum@orange.fr – Commission paritaire : 0108 P 83488 – Impression : Roto Presse Numéris - 36-40, bd Robert Schuman, 93190 Livry-Gargan.

Crise et tremblement

Les données de la crise par Jean-Jacques Perquel

Comment une arnaque immobilière crée une crise mondiale par Max Peyrard

Premiers enseignements de la crise financière par Christian de Boissieu

Les autorités en veille - Interview de Michel Prada par Charles Delamare

L'économie allemande en 2007 : crise et essoufflement par Henri Ménudier

Raymond Barre et France-Forum

Raymond Barre, notre ami par Jean Aubry

Adieu à Raymond Barre par Philippe Marchat

Un anniversaire : France-Forum

Dossiers et études

Actualité de Clausewitz par René Foch

A la recherche de la gauche perdue par Gérard Vanier

Le système concordataire des cultes reconnus par Jean Chélini

Les embarras de Washington par Jean-Marie Daillet

Sommaire détaillé page 3